

le 14 octobre 1998



**économie forte
et
société solidaire**



Ministère des Finances
Canada

Department of Finance
Canada

Pour obtenir des exemplaires
supplémentaires, s'adresser au

Centre de distribution
Ministère des Finances
300, avenue Laurier Ouest
Ottawa (Ontario)
K1A 0G5

Téléphone : (613) 995-2855
Télécopie : (613) 996-0518

Également accessible sur Internet à l'adresse
<http://www.fin.gc.ca/>

This publication is also available in English.



Table des matières

Exposé

L'évolution de l'économie mondiale	7
Le défi et notre plan	10
Nos accomplissements et nos perspectives en contexte	12
La voie à suivre : notre approche équilibrée	15
Des ressources limitées et des choix responsables	18
Conclusion	24

Annexes

1	Évolution et perspectives de l'économie canadienne	29
2	Le redressement des finances publiques au Canada	47
3	La réduction de la dette du Canada : un défi	65
4	Le renforcement de la productivité et l'amélioration du niveau de vie des Canadiens	77
5	Renforcer l'assise du dollar canadien	87
6	La performance économique du Canada au sein du G-7	103
7	Faits saillants sur la réduction des impôts et des cotisations d'assurance-emploi	115

Exposé

de

l'honorable Paul Martin, c.p., député

au

*Comité permanent des finances
de la Chambre des communes*

le 14 octobre 1998

LE TEXTE PRONONCÉ FAIT FOI

Monsieur le Président,

J'aimerais vous remercier, ainsi que les membres du Comité, pour cette occasion qui m'est donnée de m'adresser à vous aujourd'hui.

Dans un peu moins de 400 jours, notre pays entrera dans un nouveau siècle, un nouveau millénaire. Les décisions que nous prenons en ce moment – la voie que nous choisissons – auront une influence déterminante sur la vigueur de l'économie canadienne. Elles pourront aussi inspirer la confiance nécessaire en ce début d'une ère nouvelle.

L'évolution de l'économie mondiale

La semaine dernière, une série de réunions internationales importantes se sont tenues à Washington. Le G-7, les ministres des Finances et les gouverneurs des banques centrales des États-Unis, du Japon, de l'Allemagne, du Royaume-Uni, de la France, de l'Italie et du Canada se sont réunis. Les rencontres du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale ont suivi. Les discussions qui ont eu lieu ont été marquantes, et la raison en est évidente.

L'économie internationale est entrée dans une période de turbulences – situation qu'elle n'avait pas vécue depuis longtemps –, et il est devenu très difficile de prédire le temps que dureront l'incertitude et l'instabilité des marchés.

Le Canada, bien qu'il ne soit pas à l'abri de l'instabilité économique observée hors de nos frontières, est relativement bien armé pour affronter la tempête. Voyons un peu ce qui se passe ailleurs.

La récession affecte un grand nombre de pays. Le FMI a révisé ses prévisions de croissance économique mondiale en les ramenant de 3,1 p. 100, il y a quelques mois seulement, à 2,0 p. 100 maintenant.

Le Japon, la deuxième économie au monde, vit une récession.

La Corée, la Malaisie, l'Indonésie et la Thaïlande – qu'on appelait il n'y a pas si longtemps les Tigres asiatiques – sont en difficulté. On s'attend cette année à un recul économique de plus de 9 p. 100, en moyenne, dans ces pays.

Les principales économies d'Amérique latine – notamment celles du Mexique, du Brésil et du Venezuela – ont été ballottées sur les marchés de capitaux internationaux.

La Russie est plongée dans le chaos économique et politique, et le système de gouvernement lui-même semble être soumis à des tensions inquiétantes.

Un peu partout, la déconfiture des marchés boursiers, en repli marqué par rapport aux sommets atteints récemment, a pris au dépourvu les épargnants et les investisseurs.

Beaucoup de pays souffrent actuellement de l'incapacité d'emprunter les fonds dont ils ont besoin pour se développer; ce tarissement des ressources est en train de paralyser, ou presque, des économies entières.

Les cours mondiaux des produits – les ressources naturelles – ont chuté de près de 30 p. 100 par rapport au sommet atteint à la fin de 1996. En termes réels, ces prix sont maintenant voisins du niveau le plus faible observé depuis le début des années 1970.

Des millions et des millions de personnes, dans les pays en développement, sont plongées dans la pauvreté – et dans tous les pays développés, les familles se demandent si leur bien-être et leur sécurité ne sont pas gravement menacés.

Ces phénomènes, entre autres, font les manchettes. Cependant, ils font également ressortir d'importantes failles – des failles qu'il faut réparer.

Jusqu'à une date récente, nous avons profité de plusieurs années d'expansion économique rapide dans le monde.

Nous voyons maintenant le revers de la médaille, l'autre face de la mondialisation.

Une évolution défavorable dans les pays les plus éloignés se répercute maintenant de façon immédiate, à une échelle sans précédent, jusque chez nous. De toute évidence, l'économie mondiale navigue maintenant en eau inconnue.

C'est peut-être la première fois que la stabilité et la viabilité de la mondialisation sont vraiment mises à l'épreuve.

L'ouverture des marchés et la croissance économique ont apporté une prospérité sans précédent à, littéralement, des centaines de millions de personnes partout dans le monde. Et la recherche d'un niveau de vie supérieur pourra reprendre, et reprendra d'ailleurs, une fois relevés les défis qui se posent.

Mais l'instabilité que nous voyons se manifester dans un si grand nombre de pays était inévitable – c'était seulement une question de temps.

Les déficiences du système financier dans certaines nations, l'insuffisance de la surveillance et de la réglementation, la rigidité des politiques publiques, les lacunes structurelles des économies, les distorsions de la concurrence et la corruption – ces faiblesses, ainsi que d'autres, ne pouvaient pas être masquées indéfiniment.

Les fondations n'étaient pas solides, et il fallait bien qu'un jour ou l'autre, des fissures apparaissent – et c'est ce que nous voyons maintenant.

Le défi à l'échelle mondiale consiste maintenant à réparer les dégâts et à construire des fondations solides – à prendre les mesures nécessaires pour que l'économie mondiale puisse retrouver et maintenir sa croissance.

Poursuivre une politique de protectionnisme n'est pas une solution. Ce serait plutôt une grave erreur. Les marchés doivent rester ouverts. Nous devons réparer et renforcer le tissu de l'économie mondiale et non le laisser tel quel, afin de pouvoir passer à une prochaine étape de croissance.

À l'heure actuelle, les difficultés intérieures que plusieurs économies ont à surmonter sont énormes – elles le sont également pour la communauté internationale et ses institutions.

Ces questions épineuses, complexes et de grande portée formaient le point central des discussions qui se sont tenues à Washington – discussions qui ont marqué une première étape dans la construction des nouvelles fondations dont nous avons besoin.

Nous nous sommes entendus sur le fait que les institutions de Bretton Woods, qui servent l'économie mondiale depuis plus de 50 ans, ont maintenant besoin de rénovation. L'étape du diagnostic est franchie, et là-dessus, nous étions d'accord. Nous avons proposé des solutions sérieuses. Notre tâche est de les mettre en œuvre le plus tôt possible.

Le Canada a présenté un plan en six points pour corriger la situation internationale. Nos initiatives ont été bien accueillies à Washington, la semaine dernière, par la communauté internationale et un grand nombre de nos propositions précises formeront les assises de la nouvelle architecture à mettre en place dans le domaine financier.

Nous sommes tous d'accord, aussi bien les membres du G-7 que les nouveaux marchés, sur la nécessité absolue d'instaurer et de maintenir sur le plan intérieur des conditions propices à une croissance régulière et non inflationniste.

Nous avons réalisé des progrès à Washington, mais cela n'est pas suffisant. Il faut en faire davantage encore, et sans tarder, parce qu'en dernière analyse, il s'agit de protéger les gens. En fin de compte, ce sont eux qui souffriront si nous ne prenons pas des mesures énergiques et déterminées.

Monsieur le Président, aucun pays, peu importe sa taille, ne peut prévenir ni contrôler des turbulences économiques de l'ampleur que nous observons à l'heure actuelle. Et aucune économie, peu importe sa force, ne peut entièrement s'isoler des effets de ces turbulences.

Cela vaut tout particulièrement pour le Canada, un pays où l'emploi et la prospérité ont toujours dépendu, et dépendront toujours, dans une large mesure du commerce extérieur.

L'économie mondiale finira par s'en sortir, comme elle l'a déjà fait. La situation du Canada est particulièrement solide, maintenant que nos finances publiques ont été assainies.

Mais il ne faut pas se faire d'illusions. On doit s'attendre à d'autres perturbations importantes au cours des mois qui viennent. La tempête qui souffle sur les marchés financiers n'est pas terminée, et elle se fera sentir au Canada – même si nous sommes bien préparés et même si nous ne sommes pas au cœur de la tourmente.

Le défi et notre plan

J'ai évoqué nos responsabilités à l'échelle internationale pour faire face à cette situation. Qu'en est-il maintenant de nos responsabilités à l'échelle nationale? Nous avons un principe extrêmement clair.

Notre principe, c'est d'agir à court terme, mais sans jamais perdre de vue les effets à long terme.

Notre principe, c'est de continuer à mettre en place des politiques d'encadrement qui permettront d'atténuer les répercussions des chocs internationaux – tout en maintenant et en renforçant le filet de sécurité sociale sur lequel comptent tous les Canadiens et toutes les Canadiennes.

Notre principe, c'est de faire ce qu'il faut pour affronter la tempête qui fait rage autour de nous et pour renforcer notre économie de manière qu'elle puisse faire face aux orages qui se déchaîneront inévitablement à l'avenir.

Ce principe est en fait au cœur même de notre approche équilibrée – une approche qui, nous le savions à notre arrivée au pouvoir, manquait depuis longtemps à ce pays.

Nous savions alors que les problèmes économiques et financiers du pays n'avaient rien de superficiel; il s'agissait de problèmes structurels.

Nous étions conscients que beaucoup de ces problèmes étaient liés entre eux et qu'une solution simpliste, visant à résoudre un problème isolé, ne pourrait jamais être efficace. Ce n'était plus l'heure des demi-mesures; il fallait une réforme en profondeur.

C'est pourquoi nous avons mis en place un plan à long terme.

L'objectif de ce plan? Fournir aux Canadiens et aux Canadiennes ce qui manquait depuis trop longtemps : l'architecture nécessaire à une économie moderne et productive, une économie de croissance et d'emploi.

En un mot, il fallait bâtir une nouvelle alliance entre une économie forte et une société solidaire.

Les étapes à suivre pour parvenir à une nouvelle alliance entre une économie forte et une société solidaire étaient claires.

Premièrement, nous savions qu'il fallait réduire les taux d'intérêt – parce qu'ils faisaient obstacle à la croissance et à la création d'emplois. Et pour faire baisser les taux d'intérêt, nous savions qu'il fallait redresser la situation financière et nous diriger fermement vers l'équilibre budgétaire.

Deuxièmement, nous savions qu'il fallait réduire le ratio de la dette au PIB – parce que les frais d'intérêt de la dette grugeaient les précieuses ressources dont le pays avait

besoin pour se bâtir un avenir sûr. Il fallait donc à la fois réduire la dette et améliorer la productivité de l'économie – donner un élan à la croissance.

Troisièmement, nous savions qu'il serait nécessaire de comprimer les dépenses à court terme, et que cela serait difficile. Nous étions également conscients du fait qu'une fois notre santé financière recouvrée, nous allions investir de façon ciblée dans les priorités économiques et sociales clés des Canadiens et des Canadiennes. Car notre but ultime reste l'égalité des chances au Canada, un pays où tous les citoyens et citoyennes peuvent envisager l'avenir avec confiance, et où ils sont capables d'augmenter leurs chances et celles de leur famille.

Enfin, nous savions qu'il fallait réduire les impôts – parce que les Canadiens et les Canadiennes méritent tout simplement de garder une plus grande part de l'argent qu'ils ont durement gagné.

Simultanément, monsieur le Président, nous savions que la nature même du gouvernement devait changer. Qu'il fallait modifier non seulement son budget, mais aussi son rôle. Non seulement sa taille, mais aussi son orientation.

Nous savions que l'époque où le gouvernement essayait de tout faire pour tout le monde, peu importe le prix à payer, était bel et bien révolue.

Nous savions qu'il fallait établir clairement les priorités, déterminer les secteurs où le gouvernement pouvait faire avancer les choses – et aussi les secteurs dont il devait se retirer.

Nous savions que la frugalité devait devenir une caractéristique déterminante de toutes nos activités – que le partenariat, dans l'économie moderne, était un signe non de faiblesse, mais de force.

Cette approche – que nous appliquons avec constance depuis cinq ans maintenant – s'est révélée efficace. Ainsi que l'a déclaré le Premier ministre, nous n'allons pas l'abandonner. Bien au contraire, nous allons la renforcer.

Je voudrais insister sur le fait que cette ligne de conduite, nous ne l'avons pas choisie pour nous conformer à une définition académique de ce qu'est une bonne politique économique.

Cette ligne de conduite, nous la suivons parce qu'elle est conforme aux intérêts les plus fondamentaux des Canadiens.

Un niveau de vie amélioré pour le plus grand nombre, plutôt que pour une poignée de privilégiés. Et une qualité de vie améliorée, dans toutes nos villes et toutes nos régions, d'un océan à l'autre.

Nos accomplissements et nos perspectives en contexte

Monsieur le Président, lorsque nous parlions de notre plan et de nos solutions il y a de cela quelques années, nous en étions encore au stade des propositions. Mais aujourd'hui, nous avons largement dépassé ce stade. Aujourd'hui, nous pouvons parler de nos accomplissements, de nos résultats.

Arrêtons-nous un instant pour considérer les progrès accomplis par notre pays.

Il y a cinq ans, le déficit fédéral s'élevait à 42 milliards de dollars, et il était en hausse.

Nous avons promis de le réduire continuellement, année après année. Et c'est ce que nous avons fait, non seulement en atteignant les objectifs que nous nous étions fixés, mais en les surpassant.

En février dernier, nous avons déclaré que nous allions équilibrer le budget au cours de l'exercice 1997-98, qui allait se terminer.

Et c'est ce que nous avons fait.

En vérité, ainsi que le confirme le *Rapport financier annuel* publié aujourd'hui, nous avons fait mieux encore.

Je suis heureux d'annoncer que pour la première fois en plus d'une génération, le gouvernement du Canada a enregistré un excédent – de 3,5 milliards de dollars.

Ce montant a servi directement à rembourser la dette nationale.

Qui plus est, c'est la première fois en 28 ans que la dette du Canada baisse de façon absolue.

Il s'agit d'une étape historique.

Et cette réalisation, on la doit non pas au gouvernement, mais bien aux Canadiens et aux Canadiennes.

Il y a un autre point que j'aimerais souligner. La méthode comptable que nous appliquons au Canada pour calculer nos résultats financiers est considérée comme l'une des plus strictes au monde. Elle nous oblige à inclure tous les engagements que le gouvernement contracte pendant l'année. Le chiffre que je viens de mentionner a été calculé d'après cette méthode.

Mais la plupart des autres grands pays industrialisés utilisent une autre méthode – celle des besoins financiers –, qui tient compte uniquement des emprunts contractés dans l'année par l'État sur les marchés financiers.

Selon cette seconde méthode, le Canada a enregistré un excédent financier pendant deux années consécutives – et il est le seul pays du G-7 à pouvoir en dire autant.

Cela nous a permis de réduire notre dette envers les marchés financiers. Ainsi, nous avons remboursé 9,6 milliards de dollars de dettes contractées sur ces marchés au cours du dernier exercice. Et nous serons probablement en mesure d'annoncer le remboursement d'un autre montant important à la fin du présent exercice.

Monsieur le Président, je viens de décrire les progrès accomplis au niveau fédéral. Il faut cependant rappeler que les provinces ont, elles aussi, réalisé des progrès considérables. En 1992-93, les gouvernements fédéral et provinciaux enregistraient ensemble un déficit de 66 milliards de dollars. Ce déficit a été entièrement éliminé.

Au-delà des progrès réalisés sur le plan financier, il faut voir comment le pays a progressé, depuis quatre ans, sur le plan économique. Il s'agit là encore d'un point de départ incontournable pour déterminer la voie à suivre, les choix à faire en cette ère d'incertitude économique.

À l'automne de 1993, le taux de chômage s'établissait à 11,4 p. 100. Il est aujourd'hui encore trop élevé, à 8,3 p. 100, mais c'est le plus faible en huit ans. Seul le Royaume-Uni, parmi les pays du G-7, a obtenu de meilleurs résultats à ce chapitre. Plus de 1,3 million d'emplois ont été créés pendant cette période – et 636 000 depuis le début de l'an dernier seulement.

Les taux d'intérêt ont été considérablement réduits. L'écart entre les taux canadiens et américains est beaucoup plus faible maintenant qu'il y a seulement trois ans.

Chose tout aussi importante, les taux d'intérêt sur les obligations à long terme du gouvernement – qui exercent une influence capitale sur les taux hypothécaires et les taux exigés des entreprises sur les fonds qu'elles empruntent pour investir, pour créer des emplois – n'ont jamais été aussi bas en 30 ans.

L'inflation est bien maîtrisée et elle le restera. En fait, le Canada s'est taillé une réputation enviable de pays à faible inflation.

Cependant, comme nous l'avons indiqué, aucun pays n'est aujourd'hui à l'abri des retombées de l'évolution économique et financière en Asie, en Russie ou dans d'autres régions du monde. De toute évidence, cette évolution se répercute sur nos perspectives économiques, de même que sur celles des autres pays.

Par exemple, jusqu'à la fin mars de cette année, l'économie avait bénéficié de sept trimestres de croissance rapide, s'élevant à 3,7 p. 100 en moyenne. Au cours des derniers mois, cependant, la situation n'a pas été aussi brillante.

Nos exportations en Asie ont fortement diminué – baissant de plus de 30 p. 100 au cours des sept premiers mois de 1998 par rapport à la même période l'an dernier, bien que ce phénomène ait été compensé par une forte augmentation de nos exportations aux États-Unis. La croissance économique s'est ralentie dans plusieurs régions du pays. L'Ouest canadien, et tout particulièrement la Colombie-Britannique, est durement touché.

C'est pourquoi les prévisionnistes du secteur privé ont réduit leurs projections de croissance de l'économie canadienne pour cette année et l'an prochain.

Notre dollar subit également des pressions.

Mais il faut se demander à quel niveau se situerait notre dollar, et surtout dans quelle situation notre pays risquerait de se trouver, si nous n'avions pas agi avec détermination il y a cinq ans.

Il faut se demander quel serait l'effet sur le Canada de l'incertitude qui règne actuellement à l'échelle mondiale si nous avons encore un énorme déficit budgétaire, si notre dépendance envers les prêteurs étrangers continuait d'augmenter et si nos taux d'intérêt étaient élevés et à la hausse.

Ce qui nous attendrait alors, ce seraient de nouvelles réductions, encore plus pénibles, plutôt que de nouveaux investissements.

Ce qui nous attendrait alors, ce serait une forte augmentation de la dette nationale, et non sa réduction.

Et il ne serait absolument pas question de réductions d'impôt.

Il ne faut surtout pas sous-estimer les dangers que présente la situation internationale à l'heure actuelle. Mais il n'en reste pas moins que, malgré l'évolution récente, les plus grandes institutions internationales – le FMI et l'Organisation de coopération et de développement économiques – prévoient que le Canada sera cette année l'un des pays industrialisés qui obtiendront les meilleurs résultats en matière de croissance économique et de création d'emplois.

Et, comme nous l'avons affirmé en février, nous équilibrerons le budget cette année et nous équilibrerons le budget l'an prochain.

À ce propos, j'aimerais faire une mise au point au sujet de notre monnaie.

Il est vrai que le dollar canadien traverse une période difficile.

Il ne faut pas oublier cependant que la baisse à long terme du dollar canadien est due à des problèmes structurels que nous avons laissés s'aggraver pendant 25 ans – des problèmes que les Canadiens ont réussi en bonne partie à surmonter.

Les marchés ont encore à l'esprit l'image du Canada d'hier, non celle du Canada d'aujourd'hui. Leur perception n'est pas la bonne. Leur appréciation est faussée. Il suffit de considérer les faits suivants :

- Pendant une vingtaine d'années, l'inflation a généralement été plus rapide au Canada qu'aux États-Unis; depuis cinq ans, elle est régulièrement plus faible ici qu'au sud de la frontière.
- Tout au long des années 1970, des années 1980 et du début des années 1990, le gouvernement a accusé un déficit beaucoup plus important au Canada qu'aux États-Unis; maintenant, le gouvernement canadien enregistre un excédent budgétaire.
- Le ratio de la dette au PIB a augmenté pendant plus de 20 ans au Canada; maintenant, il est en baisse.

- Pendant des années, la productivité a augmenté moins vite au Canada qu'aux États-Unis; l'an dernier, sa croissance a été beaucoup plus élevée au Canada – de 2,8 p. 100 comparativement à 1,7 p. 100 aux États-Unis.
- En 1980, les exportations de produits dérivés des ressources naturelles représentaient 60 p. 100 de nos exportations totales; leur proportion est de 35 p. 100 aujourd'hui.
- Depuis 1992, année après année, nos ventes de machines, de matériel et de produits automobiles à l'étranger sont supérieures à nos exportations de produits de base.
- Le secteur de la technologie de pointe affiche au Canada un taux de croissance de la production et de l'emploi, depuis le début de la décennie, qui est le double du taux observé dans le reste de l'économie.

Monsieur le Président, voilà le nouveau visage du Canada, la nouvelle réalité : une économie diversifiée, d'avant-garde et qui s'appuie sur une situation financière plus solide qu'elle ne l'a jamais été depuis des décennies.

La voie à suivre : notre approche équilibrée

Cela dit, il nous reste bien du chemin à parcourir.

J'aimerais maintenant préciser la façon dont nous allons relever les défis qui se posent encore à nous.

La réduction du fardeau de la dette

Malgré les progrès réalisés sur la voie de l'équilibre budgétaire, il ne faut pas oublier qu'un quart de siècle de déficits nous a laissé une dette qui est encore trop élevée.

La meilleure mesure de ce fardeau est le rapport de l'importance de la dette à la taille de l'économie. C'est ce qu'on appelle le ratio de la dette au PIB – ce que nous devons par rapport à ce que nous produisons. Plus le ratio est faible, mieux la dette peut se gérer.

Pendant 20 ans, ce ratio n'a pas cessé d'augmenter. Toutefois, en 1996-97, grâce à la croissance de l'économie et aux restrictions que nous nous sommes imposées, ce ratio a, pour la première fois, sensiblement diminué.

L'an dernier, il a continué de baisser – de 3,3 points, pour passer de 71,1 à 67,8 p. 100.

Cela représente la plus forte amélioration en un an depuis 1956-57.

Cela constitue aussi la première baisse du ratio de la dette au PIB, sur deux années consécutives, depuis le début des années 1970.

Cependant, la tâche n'est pas encore terminée. Le ratio canadien de la dette au PIB est le deuxième plus élevé des pays du G-7. Une trop grande partie des impôts payés par les Canadiens est consacrée au paiement des intérêts de la dette plutôt qu'à des fins productives – pour le pays et pour ses citoyens.

Nous sommes déterminés, à l'avenir, à réduire constamment le ratio de la dette au PIB.

Le Plan de remboursement de la dette que nous avons instauré dans le dernier budget garantit ce résultat.

Premièrement, nous allons présenter, comme nous l'avons toujours fait, des plans financiers à deux ans basés sur des hypothèses économiques prudentes. Le budget sera équilibré cette année, et il sera équilibré l'an prochain. Nous aurons donc, pendant trois exercices consécutifs, des budgets équilibrés ou excédentaires.

Il n'est pas question de renoncer aux progrès accomplis. Notre volonté de continuer à améliorer la situation financière est inébranlable.

Deuxièmement, nous continuerons d'incorporer à nos plans un coussin de sécurité, une réserve pour éventualités de 3 milliards de dollars.

Troisièmement, si cette réserve pour éventualités n'est pas nécessaire, elle servira directement au remboursement de la dette.

Si l'on adopte l'hypothèse réaliste que la croissance nominale du revenu s'établira entre 3,5 et 4 p. 100 en moyenne et que les budgets seront équilibrés, le ratio de la dette au PIB descendra à environ 55 p. 100 d'ici cinq ans.

Cela représenterait déjà un progrès considérable. Mais nous ne pouvons pas en rester là, et nous ferons mieux encore.

En fait, le gouvernement fédéral se doit – et il le doit à tous les Canadiens et à toutes les Canadiennes – de continuer à réduire le fardeau de la dette nationale.

Permettez-moi de vous donner un exemple. Les taux d'intérêt que le gouvernement fédéral doit payer sur sa dette déterminent dans une large mesure les taux d'intérêt auxquels les provinces doivent faire face.

Si nous continuons d'améliorer notre situation financière, les provinces en bénéficieront. Si nous cessons de progresser ou même que nous reculons, les provinces en paieront le prix elles aussi.

De plus, le ratio de la dette au PIB s'élevait à 68 p. 100 l'an dernier au niveau fédéral, mais à 26 p. 100 seulement au niveau provincial.

L'an dernier, 27 cents de chaque dollar de recettes fédérales ont servi à payer les intérêts de la dette. Cette proportion était de 13 cents seulement pour les provinces.

Les provinces devraient peut-être en tenir compte lorsqu'elles présentent leurs revendications financières au gouvernement fédéral.

L'investissement dans les priorités fondamentales des Canadiens

Monsieur le Président, j'aimerais maintenant aborder le deuxième volet de notre plan équilibré – investir dans les priorités fondamentales des Canadiens.

Il est essentiel de rappeler un point fondamental : le rôle du gouvernement ne se limite pas à équilibrer les comptes. Son véritable rôle, c'est de répondre aux besoins des gens.

Son rôle, c'est d'aider les Canadiennes et les Canadiens à s'adapter au changement et à se préparer à l'avenir.

Ce sont là des besoins essentiels auxquels les forces du marché ne peuvent répondre à elles seules.

Le gouvernement a, de toute évidence, un rôle à jouer – par exemple pour protéger l'environnement, promouvoir la recherche-développement, favoriser la création d'emplois et mener la lutte contre la pauvreté chez les enfants.

Nous ne devons jamais perdre de vue le fait qu'une économie forte et une société solidaire ne constituent pas des objectifs distincts. Bien au contraire, une économie forte est nécessaire à une société solidaire. Inversement, une société solidaire contribue à la force de l'économie.

Elle donne aux Canadiens et aux Canadiennes la confiance dont ils ont besoin pour réaliser leurs ambitions et exploiter à fond leurs talents.

Une société solidaire favorise l'intégration. Elle offre des chances accrues à tous. Elle permet à chacun de concrétiser son potentiel.

Nous savons tous que les soins de santé figurent en tête des priorités des Canadiens, dans toutes les régions du pays.

Les soins de santé font partie intégrante, en fait, de la manière dont nous définissons notre société – une société d'équité et de compassion.

C'est la raison pour laquelle, comme le Premier ministre l'a déclaré, le gouvernement investira davantage, au cours des prochaines années, dans le renforcement de notre système public de soins de santé.

Les principes incorporés à la *Loi canadienne sur la santé* – l'accès aux soins en fonction des besoins et non du revenu – représentent, pour la plupart des Canadiens, beaucoup plus que des articles de loi. Il s'agit quasiment d'une charte des droits.

Or, les Canadiens et les Canadiennes sont très inquiets à l'heure actuelle de l'avenir de leur système de santé. Ils craignent de ne pas avoir accès à des soins de qualité lorsqu'eux-mêmes, ou leurs proches, en auront besoin. Ils craignent, en fait, que le pire soit encore à venir. Nous devons apaiser ces craintes. Laissez-moi vous dire qu'on ne peut pas se concentrer sur les défis de l'économie nouvelle lorsqu'on s'inquiète de l'accès aux soins de base. Posez la question aux parents d'un enfant malade. Posez la question aux enfants d'un parent qui vieillit.

Nous agréons l'assurance des premiers ministres provinciaux selon laquelle toute augmentation des fonds fédéraux versés aux provinces au titre des soins de santé servira bel et bien à cette fin.

Nous partageons sans réserve leur désir – et le désir de tous les Canadiens et de toutes les Canadiennes – de rétablir la confiance dans le système de soins de santé, et nous voulons travailler en partenariat avec les provinces pour que ce désir devienne réalité.

La réduction des impôts

Je voudrais ici passer au troisième volet de notre plan – la réduction des impôts des Canadiens.

Maintenant que le budget est équilibré, les Canadiens et les Canadiennes méritent d'avoir plus d'argent dans leurs poches. C'est là notre responsabilité. Il s'agit d'un moyen essentiel d'améliorer le niveau de vie et d'accroître le revenu disponible de toutes les familles canadiennes.

Tant que le défi de la réduction du déficit restait à surmonter, nous n'étions pas en mesure de procéder à des réductions générales d'impôt. Nous n'en avons tout simplement pas les moyens.

Cependant, les progrès impressionnants enregistrés dans le redressement des finances nous ont donné les moyens d'offrir des allègements fiscaux ciblés dans les secteurs où les besoins étaient les plus criants – pour les étudiants, les organismes de bienfaisance, les personnes handicapées et les enfants de familles à revenu modeste.

C'est pourquoi en février dernier, grâce à un budget équilibré, nous avons offert, pour la première fois, non seulement une aide fiscale ciblée plus importante, mais aussi des mesures fiscales plus larges, et ce, en toute équité, en faveur des Canadiens à revenu faible ou moyen. Il ne s'agissait que d'un premier pas, mais celui-ci était important, puisqu'il touchait 90 p. 100 de tous les contribuables. Dans l'ensemble, les mesures fiscales prévues dans notre dernier budget se traduiront par des allègements de 7 milliards de dollars sur trois ans.

Nous avons alors déclaré qu'à l'avenir nous allions renforcer ces initiatives selon nos moyens, que nous allions le faire de façon pondérée et responsable. C'est bien là ce que nous allons faire.

Des ressources limitées et des choix responsables

Monsieur le Président, il faut maintenant prendre un peu de recul et considérer le contexte économique dans lequel nous devons choisir notre politique, au cours des prochains mois.

Il a suffi de très peu de temps pour que le monde devienne un milieu hostile – un milieu présentant de grands dangers et des risques considérables.

Nous nous trouvons dans une situation qui exige beaucoup de prudence et de prévoyance.

Nous devons évaluer de façon réaliste les ressources qui sont à notre disposition.

Certains semblent croire que nous avons une grosse quantité d'argent à dépenser. Ce n'est pas le cas.

Certains semblent croire que l'heure des choix difficiles est maintenant passée. Ce n'est pas le cas.

Il suffit d'examiner les prévisions moyennes de croissance économique faites par les experts du secteur privé depuis le début de l'année seulement.

En janvier, les experts estimaient que la croissance nominale du revenu serait de 4,7 p. 100 en 1998. Ce chiffre a maintenant été ramené à 3 p. 100.

Pour 1999, les experts prévoient une croissance nominale des revenus de 4,9 p. 100. Ce chiffre a lui aussi été révisé à la baisse, à 3,5 p. 100.

Quelles sont les conséquences de ces révisions pour l'ampleur du dividende budgétaire prévu par le secteur privé?

La réponse est bien simple : 5 milliards de dollars de moins dans les coffres du gouvernement en 1999-2000.

Il y a quelques mois seulement, ces prévisionnistes estimaient que le gouvernement, en l'absence de nouvelles mesures budgétaires, obtiendrait un excédent d'environ 10 milliards de dollars en 1999-2000. Les révisions à la baisse qu'ils ont apportées récemment à leurs projections ramènent ce chiffre à environ 5 milliards de dollars – c'est-à-dire 2 milliards de dollars une fois qu'on soustrait la réserve pour éventualités de 3 milliards.

Monsieur le Président, quand nous avons présenté notre dernier budget, beaucoup nous ont reproché d'être trop prudents, trop prévoyants.

Toutefois, étant donné la tourmente dans laquelle le monde est plongé aujourd'hui, je doute qu'il y ait encore beaucoup de gens qui puissent tenir ce discours.

L'importante révision à la baisse des prévisions du secteur privé nous démontre très clairement pourquoi notre gouvernement doit absolument s'en tenir à son approche équilibrée de la planification budgétaire – nous n'avons tout simplement pas les moyens de courir le risque d'une modification aussi majeure, à chaque mois, des hypothèses de prévision.

Il ne s'agit pas ici d'une question académique, ni d'une question technique et obscure à l'intention des théoriciens de l'économie.

Que serait-il arrivé si nous avions écouté, il n'y a pas si longtemps, ceux qui nous pressaient de prendre des mesures fiscales d'une valeur de 9 et même de 10 milliards de dollars? Ils prétendaient que nous avons les moyens de le faire... Et bien, aujourd'hui, si nous avons suivi ce conseil, nous irions tout droit vers un important déficit.

De plus, même si nous avons souligné que la révision à la baisse des prévisions économiques pourrait ramener à 2 milliards de dollars l'excédent budgétaire estimé par le secteur privé – lorsqu'on déduit la réserve pour éventualités de 3 milliards –, il se pourrait fort bien qu'il y ait d'autres révisions à la baisse compte tenu de toutes les incertitudes actuelles à l'échelle mondiale.

Dans tous les cas, il est bien évident que le dividende budgétaire sera modeste au cours des deux prochaines années, qu'il sera de beaucoup inférieur au montant nécessaire pour financer des initiatives – en matière d'impôts et de dépenses – de l'ampleur réclamée par beaucoup de gens. Et il est tout aussi évident qu'il faudra choisir avec soin l'affectation de ce dividende.

Il y en a, évidemment, qui n'ont que faire de la prudence et qui se contentent de « peut-être ». Peut-être que nous avons l'argent nécessaire. Peut-être que le dividende sera plus élevé que nous le croyons. Il faudrait toucher du bois et prier pour que la situation évolue en notre faveur. Autrement dit, il serait maintenant temps, il serait maintenant acceptable, d'abandonner l'approche réfléchie et prudente que nous avons suivie jusqu'ici.

Et bien, ce genre de raisonnement équivaut, sur le plan financier, à la conduite des chauffards – peut-être qu'ils n'auront pas d'accident, mais s'ils en ont un, ils risquent non seulement de se blesser, mais de détruire la vie d'un grand nombre d'innocents.

La raison fondamentale pour laquelle nous avons atteint nos objectifs, la raison fondamentale pour laquelle nous sommes capables actuellement d'affirmer que, malgré la crise économique mondiale, nous sommes en bonne voie non seulement d'équilibrer nos comptes, mais de dégager un dividende – cette raison fondamentale, donc, est la prudence dont nous avons fait preuve depuis le tout début.

Ceux qui affirment qu'il n'y a maintenant aucun risque à se départir de la prudence – tout particulièrement dans les circonstances actuelles – ne savent tout simplement pas de quoi ils parlent ou sont carrément suicidaires.

Monsieur le Président, je voudrais illustrer mon propos par un exemple.

Malgré tout ce qui s'est passé récemment, certains affirment que nous devrions accorder au particulier une importante réduction d'impôt, par exemple 600 dollars par année, en moyenne, par contribuable.

Et bien, cela reviendrait à environ 9 milliards de dollars par année.

Certains réclament une diminution des cotisations d'assurance-emploi au niveau de ce qu'on appelle parfois le « taux d'équilibre ».

Et bien, cela nous coûterait plus de 6 milliards de dollars par année.

Les provinces réclament, malgré une augmentation des points d'impôt, une hausse des transferts en espèces.

Et bien, cela coûterait environ 6 milliards de dollars par année.

D'autres encore réclament un remboursement plus rapide de la dette publique.

Cela nous coûterait, par exemple, 3 milliards de dollars de plus par année.

Faisons maintenant la somme de toutes ces revendications.

La facture totale s'élève à 24 milliards de dollars – année après année. Et je suis loin d'avoir épuisé la liste des revendications qui sont exprimées à l'heure actuelle.

Nous avons souligné la révision à la baisse des prévisions du secteur privé et les conséquences qu'un ralentissement de la croissance économique risque d'avoir sur nos recettes et, donc, sur nos ressources financières.

L'adoption de toutes les propositions que je viens d'énumérer nous ramènerait de toute évidence sur la voie des déficits chroniques.

Et ce n'est pas tout. Sans même parler de la réduction de la dette, l'adoption intégrale de l'une de ces propositions, peu importe laquelle, nous placerait en situation de difficulté financière.

Et rien ne pourrait être pire pour le pays.

Il est essentiel de maintenir les finances publiques en bon état au Canada si nous ne voulons pas être engloutis par la tempête qui secoue actuellement le monde.

Les turbulences qui secouent les pays étrangers imposent la vigilance à l'intérieur de nos frontières.

Il faut être réaliste. Nous ferons ce que nous pourrons, mais notre action sera limitée par les moyens dont nous disposons.

C'est dans ce contexte que les discussions sur la réduction des cotisations d'assurance-emploi doivent s'engager. Comme nous l'avons souligné plus tôt, plusieurs demandent une réduction majeure des cotisations. Cela s'explique par la procédure mise en place pour en déterminer le taux.

Aux termes de cette procédure, la Commission de l'assurance-emploi a le mandat de calculer un taux permettant que les cotisations payées équilibrent le montant des prestations versées sur la durée d'un cycle économique. Afin de suivre l'état de ce programme, on a établi un compte d'assurance-emploi afin de comptabiliser, chaque année, les recettes, les dépenses et leur solde cumulé sur une période donnée.

Monsieur le Président, tout le malentendu provient du fait que, même s'il existe sur papier un compte d'assurance-emploi, il ne s'agit que d'un mécanisme comptable. Depuis 1986 – sur l'insistance du vérificateur général de l'époque –, le programme d'assurance-emploi est complètement intégré aux états financiers du gouvernement fédéral.

Autrement dit, par suite des décisions prises par nos prédécesseurs, les cotisations d'assurance-emploi sont comptabilisées dans les livres de la nation au même titre que n'importe quelle autre source de recettes – tout comme les versements de prestations sont

comptabilisés de la même manière que les autres dépenses de programme. Même avant 1986 – en fait, depuis la création du programme en 1940 – l'assurance-emploi était conçue de manière qu'il n'y ait pas de fonds placés dans un compte spécial.

Certains affirment que nous changeons les règles du jeu en maintenant des cotisations d'assurance-emploi dont le montant dépasse le coût du programme. Ce n'est pas le cas. Cela n'a rien de nouveau. Loin de là.

Depuis les tous débuts du programme d'assurance-emploi, le solde cumulatif des cotisations et des dépenses a oscillé entre les déficits et les excédents. En fait, un déficit a été enregistré à la fin de 10 des 17 dernières années, et c'est le gouvernement qui en a pris soin. Les années où le compte d'assurance-emploi était déficitaire, c'est le gouvernement qui a comblé la différence entre les dépenses et les cotisations – ce qui a entraîné une hausse du déficit budgétaire global. Par contre, les années où le compte d'assurance-emploi a été excédentaire, le solde budgétaire du gouvernement a été amélioré.

Il est vrai que l'excédent est maintenant beaucoup plus important qu'avant, mais il faut bien se rappeler que, comme les autres partis politiques l'ont préconisé de manière explicite ou implicite au cours des cinq dernières années, les ressources générées par le programme d'assurance-emploi doivent contribuer au redressement des finances nationales.

Par conséquent, Monsieur le Président, quelle est la question fondamentale? Année après année, depuis notre entrée en fonction, nous avons réduit les cotisations d'assurance-emploi. Cela permet aux employés et aux employeurs d'économiser 2,6 milliards de dollars, rien que cette année. Certains affirment cependant qu'il faut maintenant réduire davantage encore les taux de cotisation.

Le hic, c'est que cela pourrait nous coûter plus de 6 milliards de dollars par année et replonger le pays dans le déficit.

De plus, une réduction importante exclurait certainement toute possibilité de diminution de l'impôt des particuliers et toute possibilité d'investir dans la santé ou dans d'autres domaines prioritaires.

Il ne s'agit pas uniquement de déterminer dans quelle mesure nous pouvons réduire les cotisations d'assurance-emploi. La question est de savoir si nous pouvons faire abstraction de la tempête qui agite l'économie mondiale. La question est de savoir si nous pouvons abandonner l'approche équilibrée qui a tellement profité au pays depuis cinq ans.

Voilà le véritable enjeu. Voilà le moment de vérité.

Bien sûr que nous aimerions réduire sensiblement les cotisations d'assurance-emploi. Bien sûr que nous aimerions réduire considérablement les impôts sur le revenu des particuliers. Bien sûr que nous souhaiterions consacrer d'importantes ressources nouvelles à la santé. Bien sûr que nous désirerions investir beaucoup plus dans l'environnement, dans la création d'emplois, dans la recherche-développement et dans la lutte contre la pauvreté chez les enfants.

Bien sûr que nous voudrions faire tout cela – et plus encore. Mais nous n'en avons pas les moyens. En tout cas, pas maintenant.

L'économie mondiale traverse une période de difficultés et de perturbations de grande envergure.

À titre de gouvernement, nous avons bien des responsabilités, mais il y en a une qui, aujourd'hui, est plus pressante que toutes les autres : nous devons utiliser tous les moyens à notre disposition pour protéger notre nation et notre population contre les turbulences qui secouent les pays dans le monde.

Cette responsabilité, nous avons la ferme intention de l'assumer.

La priorité à l'heure actuelle, ce n'est pas d'établir une liste de vœux comme si l'argent ne comptait pas et que nous vivions dans la sérénité.

Le défi actuel, c'est de faire le meilleur usage des ressources limitées dont nous disposons et de faire des choix responsables dans un monde extrêmement perturbé.

Par conséquent, les possibilités de réduction des cotisations d'assurance-emploi, si elles existent, ne peuvent être qu'extrêmement limitées en 1999, car nous sommes bien déterminés à protéger les finances de la nation, à continuer à promouvoir l'emploi et la croissance et, si nos ressources nous le permettent, à investir dans la santé et dans la réduction de l'impôt sur le revenu des Canadiens et des Canadiennes.

Monsieur le Président, nous avons affiché aujourd'hui nos priorités et nos choix. Il y en a, évidemment, qui pensent autrement. Et votre Comité est une tribune extrêmement importante pour débattre des enjeux actuels.

Si des gens vous proposent de réduire immédiatement et de façon considérable les taux de cotisation de l'assurance-emploi, demandez-leur s'ils veulent compromettre les finances de la nation alors que l'économie mondiale est plongée dans la tourmente.

Demandez-leur s'ils jugent moins importants les investissements dans la santé ou la réduction des impôts sur le revenu des Canadiens.

Si des gens vous proposent d'accroître les dépenses, demandez-leur où ils prendront l'argent nécessaire. Et si d'autres affirment que, pour diminuer les impôts, il suffit de sabrer dans les dépenses, demandez-leur de vous préciser les domaines dans lesquels ils réduiraient les dépenses – alors que, par rapport à la taille de l'économie, les dépenses de programmes du gouvernement fédéral sont déjà à leur plus faible niveau depuis la démobilisation qui a suivi la Deuxième Guerre mondiale.

Conclusion

Monsieur le Président, nous avons exposé aujourd'hui notre plan pour l'avenir. Même si plusieurs des mesures dont nous avons parlé visent le court terme, elles font également partie de notre stratégie à long terme. Car le but ultime est d'augmenter le niveau et la qualité de vie de tous les Canadiens et de toutes les Canadiennes. Et la seule façon d'y arriver est de continuer à édifier, année après année, les fondations d'une économie plus forte et plus productive.

Malgré les problèmes immédiats, nous ne devons jamais être obnubilés par les préoccupations à court terme au point de perdre de vue les besoins à long terme de la nation. En fait, les gouvernements ont trop souvent eu ce défaut – celui de négliger l'importance d'une stratégie économique cohérente à long terme – et ce sont les Canadiens qui ont payé la note.

Les gouvernements ont adopté des politiques d'emploi qui, dans les faits, dissuadaient les gens de travailler. Une réglementation tentaculaire et la microgestion de l'économie étaient devenues des secteurs de forte croissance. Les bonnes années, le gouvernement enregistrait un important déficit. Les mauvaises années, le déficit était encore plus important. Durant tout ce temps, les gouvernements essayaient de réussir une impossible quadrature du cercle, adoptant des hypothèses économiques optimistes qui se révélaient presque inmanquablement fausses.

Les gouvernements avaient le nez sur les problèmes immédiats de l'économie, qu'ils essayaient d'ajuster le plus finement possible. Ce faisant, ils ne regardaient pas suffisamment loin en avant; autrement, ils auraient vu que leur politique menait à une impasse.

Qu'en est-il résulté? Des impôts de plus en plus lourds. Des déficits dans les deux chiffres. Une dette publique dans les trois chiffres.

Nous nous sommes attachés dans notre plan à éliminer chacune de ces causes fondamentales, une par une.

Des progrès ont été réalisés. Sont-ils importants? Cela ne fait aucun doute. Sont-ils suffisants? Certainement pas.

Nous devons continuer dans la même voie – et c'est ce que nous ferons.

Monsieur le Président, nous avons amorcé cette discussion en évoquant les turbulences économiques qui secouent une grande partie de la planète – et dont les conséquences nous atteignent aujourd'hui.

Nous avons précisé qu'il ne fallait pas faire preuve d'insouciance, mais que le Canada était bien armé pour faire face à la situation – chose qu'il aurait été impossible d'affirmer il y a seulement quatre ans.

Mais il faut également comprendre que, même si cela ne fait pas notre affaire, la période actuelle de difficulté et d'incertitude n'est ni la première, ni la dernière à laquelle nous serons confrontés. L'expansion inévitable de la mondialisation entraînera d'autres perturbations. C'est une réalité qu'il ne faut pas se cacher.

Cela ne veut pas dire, cependant, qu'il faut s'y résigner. En fait, il faut faire tout le contraire.

J'aimerais reprendre un passage de notre budget de février, qui a été déposé à un moment où l'horizon commençait tout juste à s'assombrir.

« La mondialisation et les changements technologiques sont des réalités, non une religion. Ce sont des faits, non une foi.

Ce serait commettre une très grave erreur que d'en arriver à croire que la mondialisation économique prive les gouvernements de leur rôle et de la responsabilité qu'ils ont d'assurer l'égalité des chances et la sécurité du pays. »

Monsieur le Président, que faut-il faire?

Comme l'a déclaré le Premier ministre, il faut d'abord continuer de bien gérer les finances publiques. Ensuite, il faut investir de manière responsable et bien ciblée dans l'économie et dans la société. Les deux catégories d'investissements se compléteront et se renforceront, afin de bâtir une économie forte et une société solidaire – qui offrira un niveau de vie supérieur et une meilleure qualité de vie à tous.

En un mot, il faut exercer un leadership économique qui nous protégera en période de difficulté, et nous fera progresser quand les circonstances sont favorables. Voilà notre objectif, voilà la voie que nous avons choisie.

Il est certain que l'évolution récente de l'économie a de quoi nous préoccuper.

Après avoir consacré des années d'efforts et de sacrifices à la correction des excès du passé, les Canadiens et les Canadiennes sont confrontés à de nouveaux défis, qui ne sont pas, cette fois, le résultat de notre conduite passée, mais découlent d'événements survenus hors de nos frontières.

Nous avons un choix à faire, un test à passer.

Devons-nous tenir compte des besoins à long terme de la nation ou bien battre en retraite, nous réfugier dans les solutions à court terme, les mesures de désespoir ou les raccourcis qui ne mènent à rien, sinon à un cul-de-sac?

Devons-nous maintenir et renforcer notre plan équilibré de gestion responsable des finances publiques et de la politique fiscale, d'investissement prudent et ciblé? Ou faut-il céder à la tentation de changer de cap, de compromettre la santé des finances nationales?

Monsieur le Président, nous avons aujourd'hui fourni nos réponses à ces questions.

Le plan que nous avons appliqué et les principes sur lesquels il repose ont bien servi le pays.

Notre plan n'est pas conçu uniquement pour les périodes où tout va bien.

Il ne s'agit pas d'un plan à mettre en œuvre – ni à juger – sur un seul budget, sur une seule année – ou sur un seul mandat. Ce plan est un ensemble de mesures réfléchies et prudentes, dont chacune s'appuie sur les précédentes. Il met en place, de façon méthodique, le nouveau cadre nécessaire à la nouvelle économie du prochain millénaire.

Le Canada n'est plus aujourd'hui le pays à déficit élevé, à forte inflation, à faible productivité, dépendant des produits de base, qu'il était encore il n'y a pas si longtemps. En fait, le Canada est en train de devenir un chef de file, un pays qui fixe de nouvelles normes d'excellence car il a déjà atteint les normes établies par les autres.

Le débat essentiel dans notre pays n'est plus celui qui oppose la gauche à la droite.

C'est le débat qui oppose les partisans du pis-aller à ceux qui croient dans le potentiel d'excellence de notre pays.

C'est le débat qui oppose les défaitistes – qui croient que l'avenir du Canada ne sera qu'une pâle imitation de son passé – à ceux pour qui les chapitres les plus glorieux de notre histoire sont encore à rédiger.

Il oppose ceux qui attribuent au gouvernement un rôle passif de simple observateur à ceux qui savent qu'aujourd'hui, plus que jamais, le gouvernement se doit de faire cause commune avec les Canadiens.

Nous croyons en un Canada fort et solidaire. Des Canadiens et des Canadiennes sont en train, aujourd'hui, de bâtir ce pays.

Une chose est sûre. Nous serons peut-être secoués par la tempête, mais elle ne nous fera pas changer de cap. Nous réussirons.

Annexes

1

Évolution et perspectives de l'économie canadienne

Faits saillants

L'économie internationale est entrée dans une période de turbulences – situation qu'elle n'avait pas vécue depuis longtemps.

[...] aucun pays n'est aujourd'hui à l'abri des retombées de l'évolution économique et financière en Asie, en Russie ou dans d'autres régions du monde.

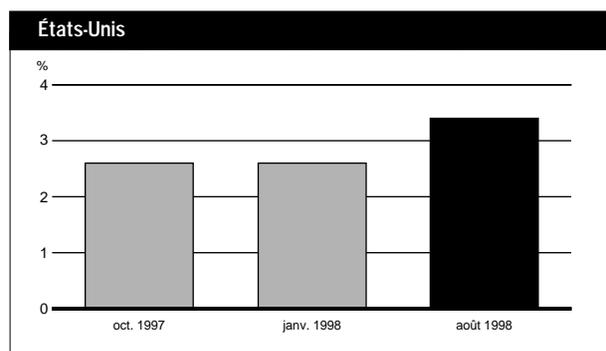
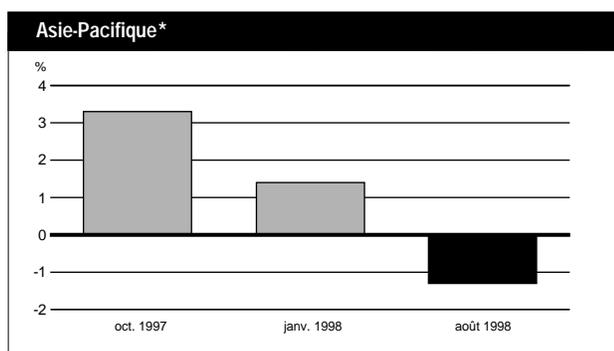
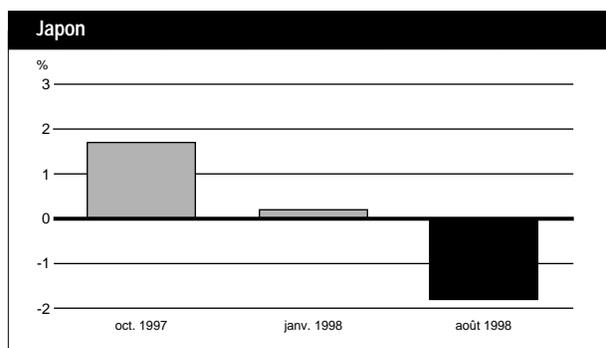
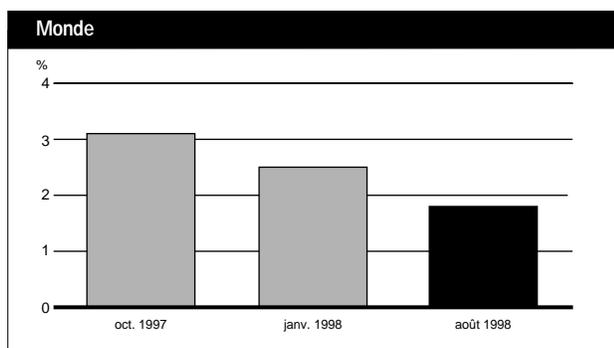
C'est pourquoi les prévisionnistes du secteur privé ont réduit leurs projections de croissance de l'économie canadienne pour cette année et l'an prochain.

[...] malgré l'évolution récente, les plus grandes institutions internationales [...] prévoient que le Canada sera cette année l'un des pays industrialisés qui obtiendront les meilleurs résultats en matière de croissance économique et de création d'emplois.

- *Les perspectives de croissance économique dans le monde en 1998 ont été régulièrement révisées à la baisse depuis 12 mois, en raison principalement de la crise financière en Asie.*
- *Cette crise, ainsi que la faiblesse des cours mondiaux des produits de base qui l'a accompagnée, a touché le commerce extérieur au Canada, particulièrement en Colombie-Britannique. Cette situation a été partiellement compensée par des résultats économiques plus favorables que prévu aux États-Unis à la fin de 1997 et au début de 1998.*
- *Le fléchissement des cours des produits de base s'est traduit par une détérioration des termes de l'échange du Canada et a freiné l'inflation selon le produit intérieur brut (PIB), de même que les revenus nominaux, qui sont un facteur déterminant de l'assiette des recettes publiques.*
- *La croissance de la production réelle s'est aussi ralentie dernièrement, même si cette décélération est due en partie à l'effet de grèves et d'autres facteurs temporaires.*
- *Le succès obtenu par le Canada au chapitre de l'élimination du déficit et du maintien de l'inflation à un niveau faible ont permis de garder les taux d'intérêt à des planchers historiques, malgré les hausses intervenues récemment.*
- *En raison des perturbations économiques et financières qui secouent le monde entier, les prévisionnistes du secteur privé s'attendent à un ralentissement notable de la croissance économique en 1998 et en 1999.*
- *Le Fonds monétaire international (FMI) s'attend néanmoins à ce que le Canada se compare avantageusement aux autres pays du Groupe des Sept (G-7) pour ce qui est de la croissance du PIB réel en 1998 et en 1999 et soit nettement en tête sur le plan de la création d'emplois.*

Révision à la baisse des prévisions de la croissance mondiale depuis le budget

Prévisions de croissance du PIB réel pour 1998

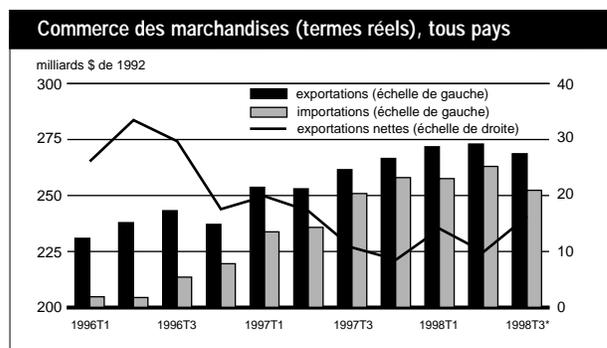
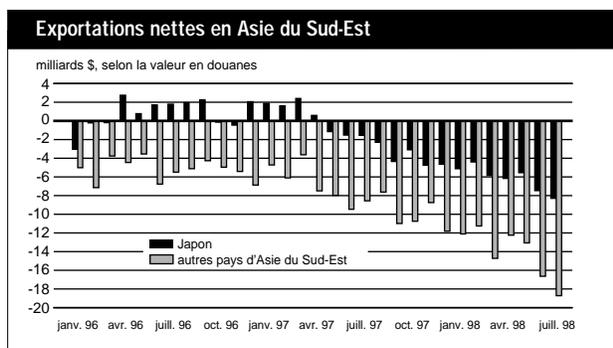
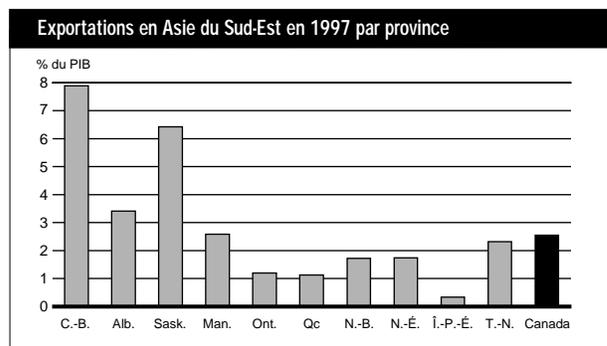
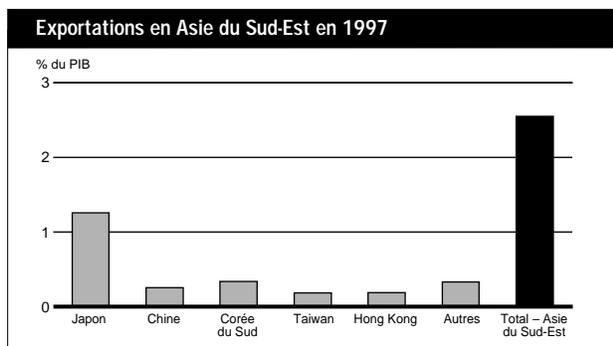


*Japon, Chine, Hong Kong, Indonésie, Malaisie, Nouvelle-Zélande, Australie, Singapour, Corée du Sud, Taiwan, Pakistan, Philippines, Sri Lanka, Viêt-nam et Thaïlande

Source : Consensus Economics

- Sous l'influence de la crise financière dans de nombreux pays asiatiques et de la récession qui frappe le Japon, les perspectives de croissance économique mondiale pour 1998 ont été régulièrement révisées à la baisse depuis 12 mois.
 - La crise économique et politique en Russie et la possibilité d'une contagion en Amérique latine constituent un facteur de risque supplémentaire, qui pèse sur les perspectives de croissance mondiale.
- Les répercussions de la crise asiatique au Canada ont cependant été partiellement compensées par des résultats économiques plus favorables que prévu aux États-Unis à la fin de 1997 et au début de 1998. Cela a incité les prévisionnistes à réviser à la hausse leurs projections de croissance aux États-Unis pour l'ensemble de 1998.

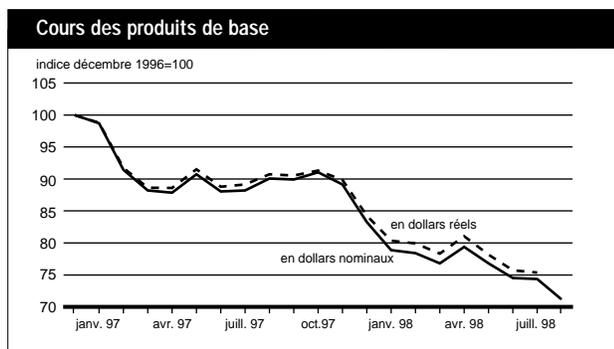
La crise asiatique a nui au commerce extérieur du Canada



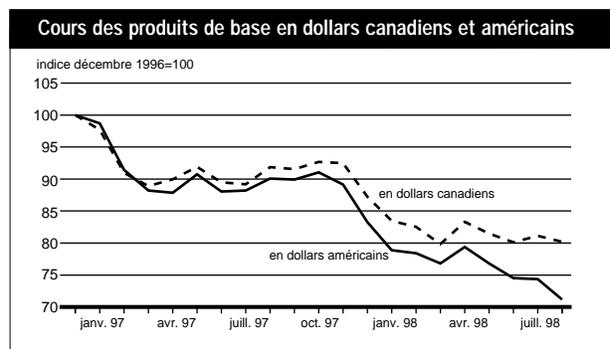
*D'après les données de juillet

- Le commerce entre le Canada et l'Asie a souffert du ralentissement de l'activité économique dans les pays asiatiques et de la forte dépréciation, dans bien des cas, de leur monnaie.
- Les provinces de l'Ouest canadien, et plus particulièrement la Colombie-Britannique, ont été les plus touchées en raison de l'importance de leur commerce avec l'Asie.
- Il reste que les exportations vers l'Asie du Sud-Est – où se trouvent la plupart des pays touchés par la crise – ne représentent qu'environ 2,5 p. 100 du PIB du Canada, le Japon comptant pour la moitié. À titre de comparaison, les exportations aux États-Unis représentent près de 30 p. 100 du PIB canadien.
- Étant donné l'importance de nos échanges commerciaux avec les États-Unis, nos résultats économiques et commerciaux n'ont pas subi de plein fouet les effets de la « grippe asiatique », du moins en termes réels (c'est-à-dire après correction de l'inflation).
 - En fait, les exportations nettes réelles se sont améliorées depuis le début de 1998, et ce, malgré la crise asiatique – en partie grâce à une croissance soutenue aux États-Unis, qui a stimulé nos exportations vers ce pays.

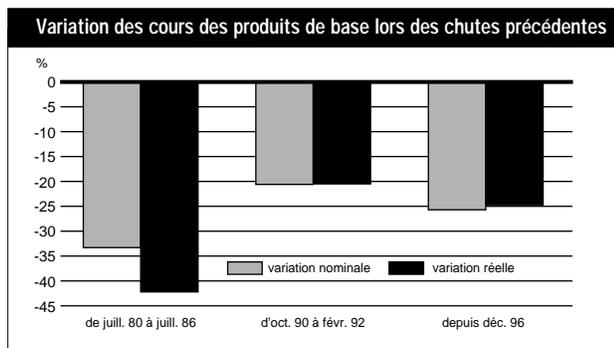
Les cours des produits de base ont aussi été touchés



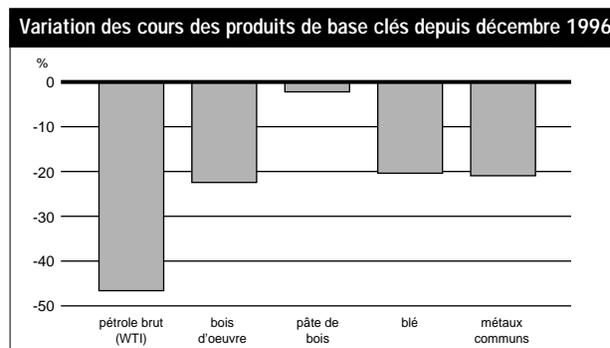
Source : indice des prix des produits de base du ministère des Finances, en dollars américains



Source : indice des prix des produits de base du ministère des Finances



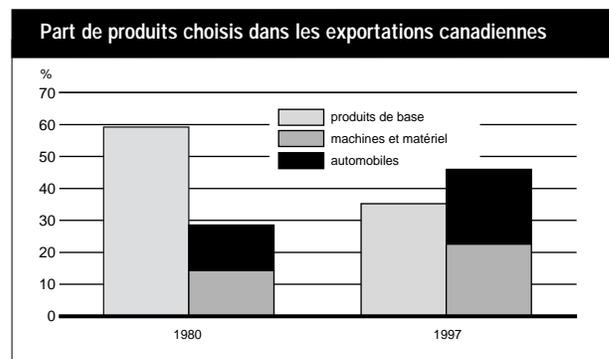
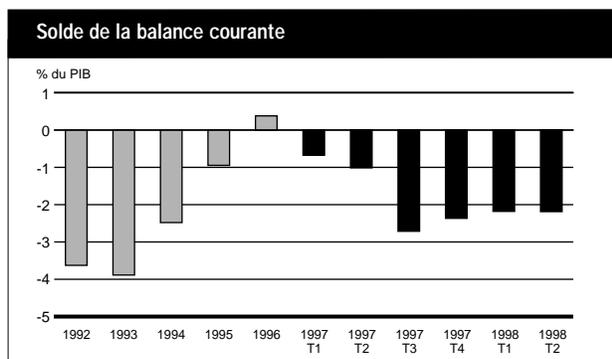
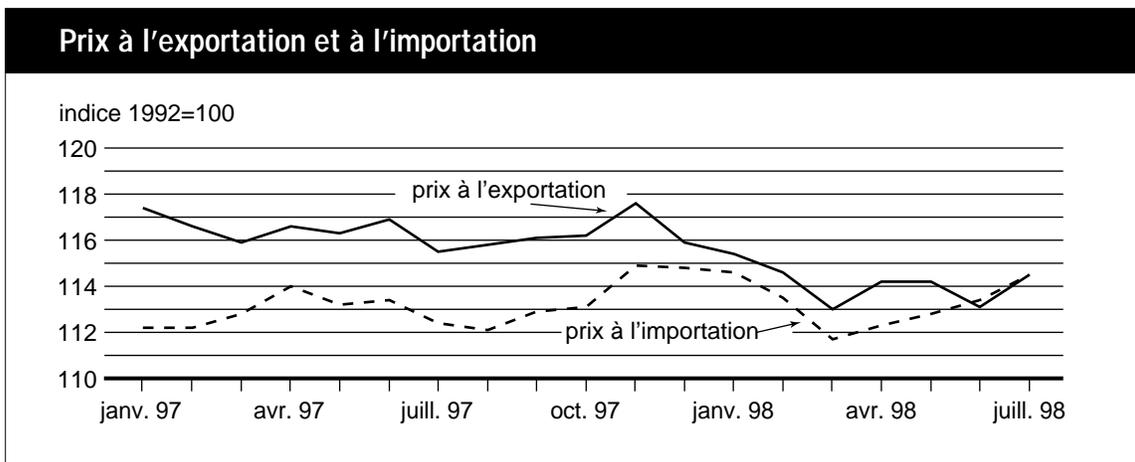
Source : indice des prix des produits de base du ministère des Finances, en dollars américains



Sources : U.S. Commodity Research Bureau et Walden's Fiber & Board Report, en dollars américains

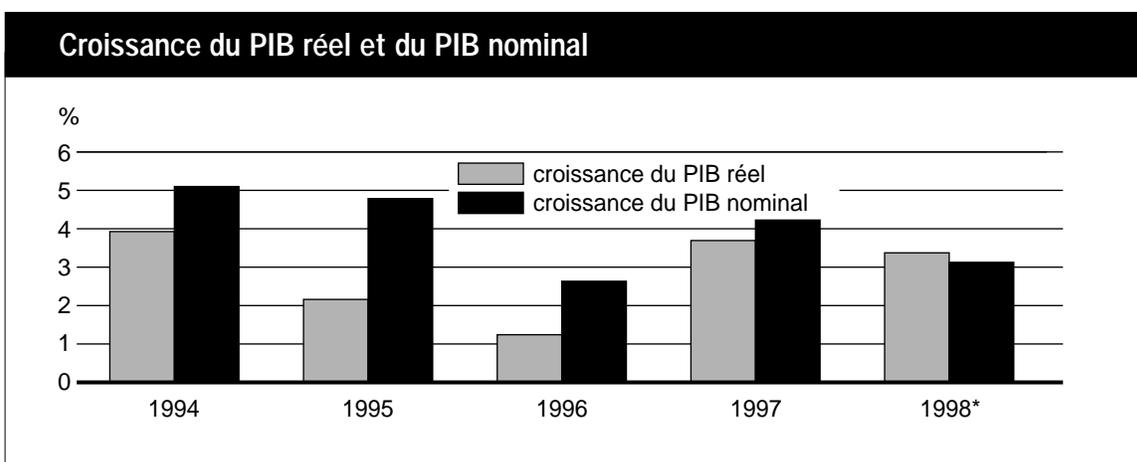
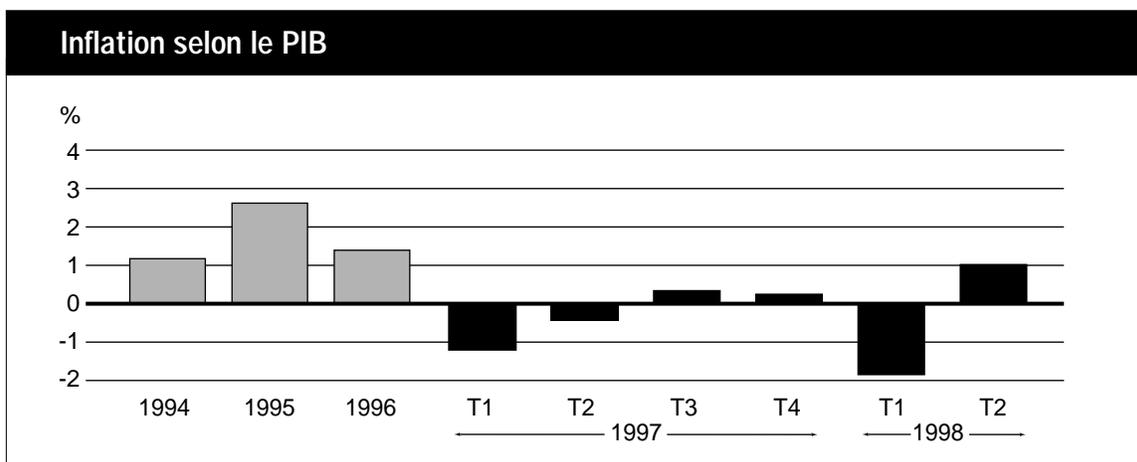
- La constitution d'une offre largement excédentaire à cause, en partie, de la crise asiatique a fait fléchir les cours mondiaux des produits de base depuis la fin de 1996.
- Les prix en dollars américains des produits à base de ressources naturelles qui sont fabriqués au Canada ont chuté d'environ 28 p. 100 depuis le sommet atteint en décembre 1996.
- La dépréciation du dollar canadien a toutefois atténué l'incidence de la baisse des cours sur les recettes des producteurs exprimées en dollars canadiens. Ainsi, les cours des produits en dollars canadiens n'ont diminué que d'environ 20 p. 100 depuis décembre 1996.
- En termes tant nominaux que réels, le fléchissement récent des cours des produits de base se compare à celui observé au début des années 1990, mais il est beaucoup moins prononcé que celui qui avait caractérisé la première moitié des années 1980.
 - La baisse récente des cours est toutefois plus généralisée, puisque les prix du pétrole brut, du bois d'œuvre, du blé et des métaux communs ont tous accusé une baisse prononcée. En outre, les cours ont chuté plus rapidement que lors des importants mouvements de baisse précédents.

La baisse des cours des produits de base s'est traduite par une diminution des prix à l'exportation



- La forte baisse des cours des produits de base s'est traduite par une diminution du prix des exportations du Canada par rapport à celui de ses importations – c'est-à-dire une détérioration des termes de l'échange. Il en est résulté une augmentation du déficit de la balance courante. En proportion du PIB, ce déficit reste toutefois beaucoup plus faible qu'au début des années 1990.
 - Une évolution négative des prix à l'exportation par rapport aux prix des importations risque de freiner la hausse des revenus et des bénéfices, en particulier dans le secteur des produits de base.
- Les produits dérivés des ressources naturelles représentent encore une large part du commerce extérieur canadien, mais ils sont beaucoup moins importants que par le passé. La part des produits de base dans les exportations de marchandises canadiennes est passée de près de 60 p. 100 en 1980 à 35 p. 100 en 1997, tandis que celle des machines et du matériel et des produits de l'industrie automobile passait d'environ 28 p. 100 à plus de 45 p. 100 au cours de la même période.

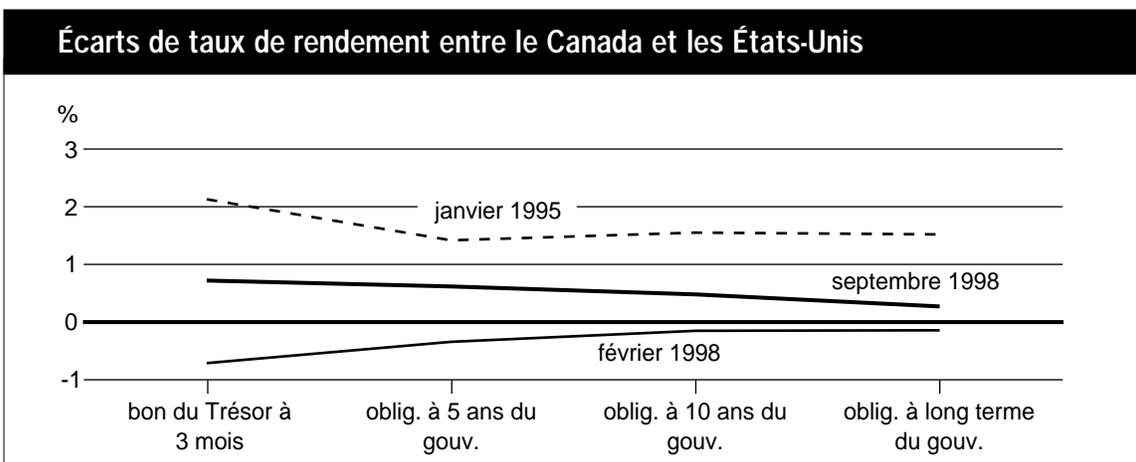
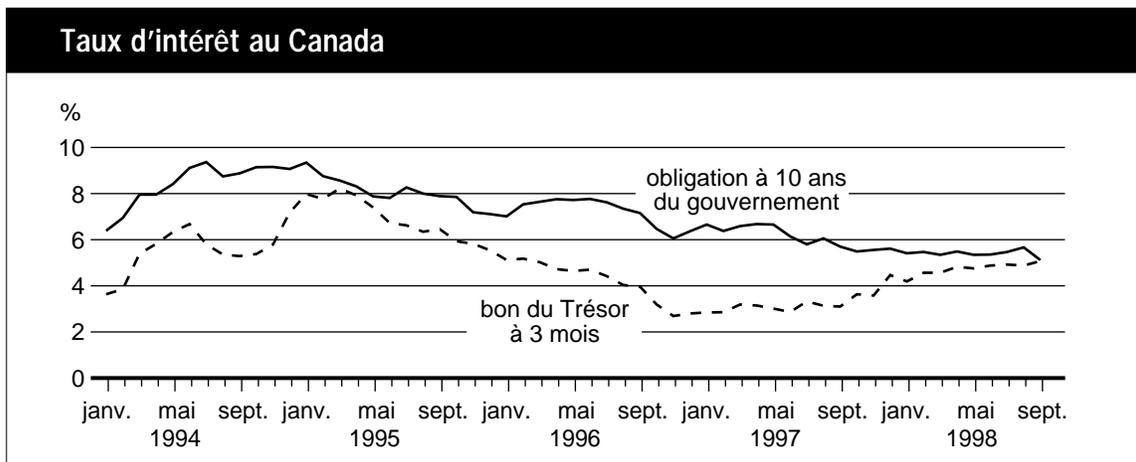
L'ensemble des prix à la production et la croissance du PIB nominal sont également plus faibles



* En 1998, croissance d'une année sur l'autre au cours des deux premiers trimestres

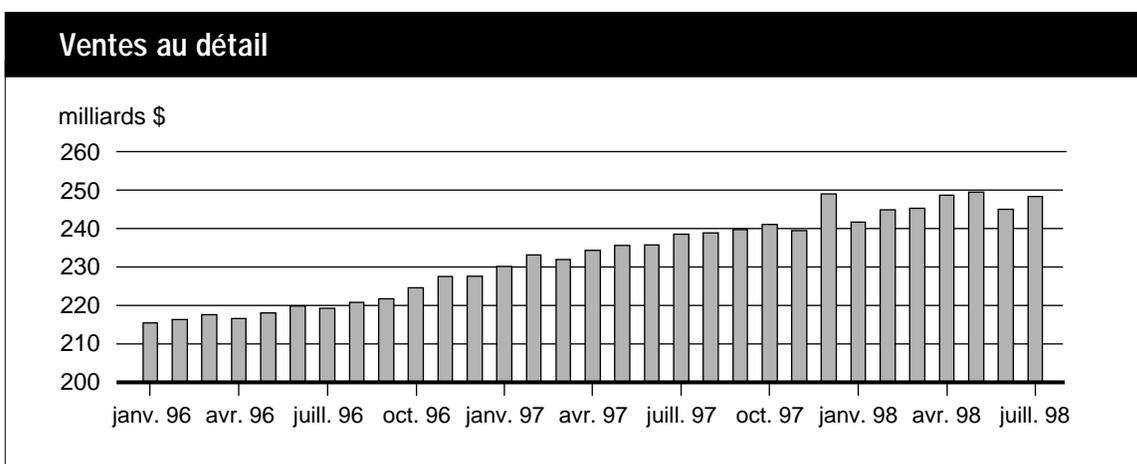
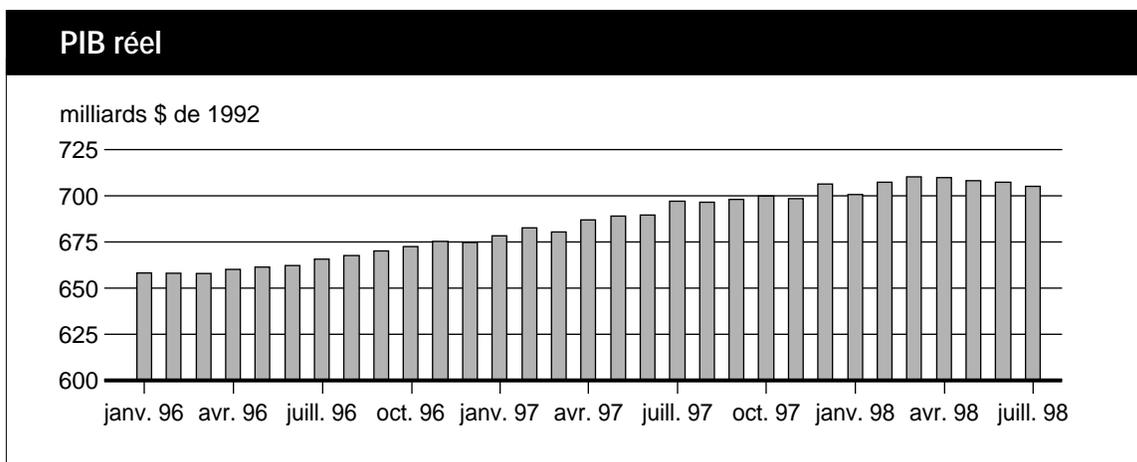
- L'évolution défavorable des prix à l'exportation a imposé des pressions à la baisse sur les prix à la production au Canada. Pour la première fois en 35 ans, le taux de croissance trimestriel du prix global à la production (inflation selon le PIB) au Canada a été négatif pour trois des six derniers trimestres. De plus, au deuxième trimestre de 1998, ce prix global était inférieur de 0,5 p. 100 à son niveau de la fin de 1996.
- En termes réels, l'activité économique a progressé à un rythme vigoureux tout au long de 1997, le PIB réel augmentant de 3,7 p. 100 – chiffre qui n'a été dépassé qu'une fois depuis le début des années 1990. Cependant, en raison du ralentissement de la hausse du prix global à la production tout au long de 1997, le PIB nominal n'a pas augmenté beaucoup plus rapidement que le PIB réel en 1997.
- On s'attend à ce que la croissance du PIB nominal ralentisse sensiblement en 1998 par rapport à 1997, en raison d'une croissance moins rapide du PIB réel et de l'indice implicite des prix du PIB.
 - La croissance du PIB nominal donne une bonne idée de la hausse de l'assiette fiscale et, par conséquent, de l'augmentation des recettes publiques.

Les taux d'intérêt restent toutefois peu élevés par rapport aux normes historiques



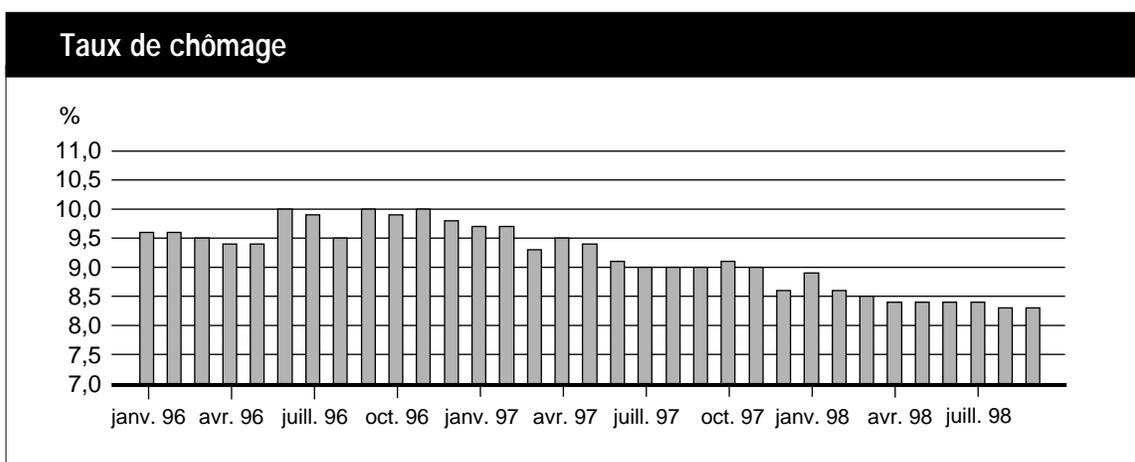
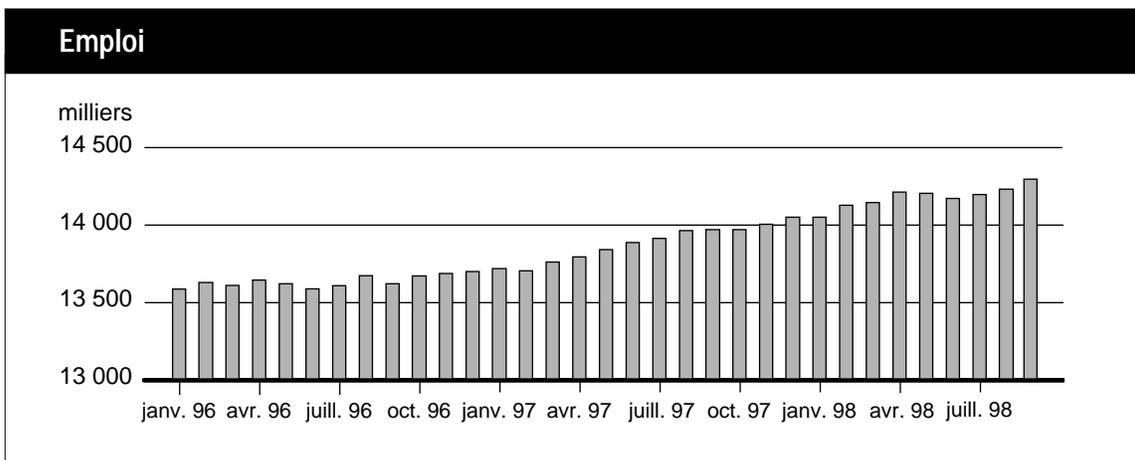
- La mise en œuvre, depuis quatre ans, d'une saine politique économique et budgétaire a contribué à faire baisser les taux d'intérêt au Canada.
- Malgré des hausses récentes, les taux d'intérêt restent nettement inférieurs aux sommets atteints au début de 1995.
 - En particulier, à moins de 5 p. 100 à la fin de septembre, les taux d'intérêt à court et à long terme restent environ deux fois moins élevés que leurs moyennes au cours des deux dernières décennies.
 - Les taux d'intérêt canadiens sont passés légèrement au-dessus des taux américains, mais les écarts demeurent largement inférieurs à ce qu'ils étaient en 1995 et en deçà des moyennes historiques.

Les taux d'intérêt peu élevés permettront de soutenir la demande intérieure



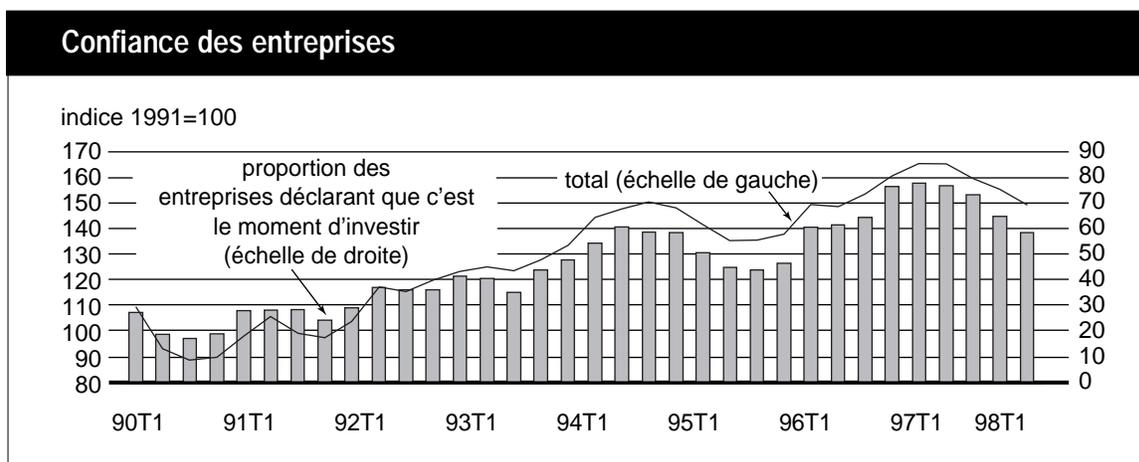
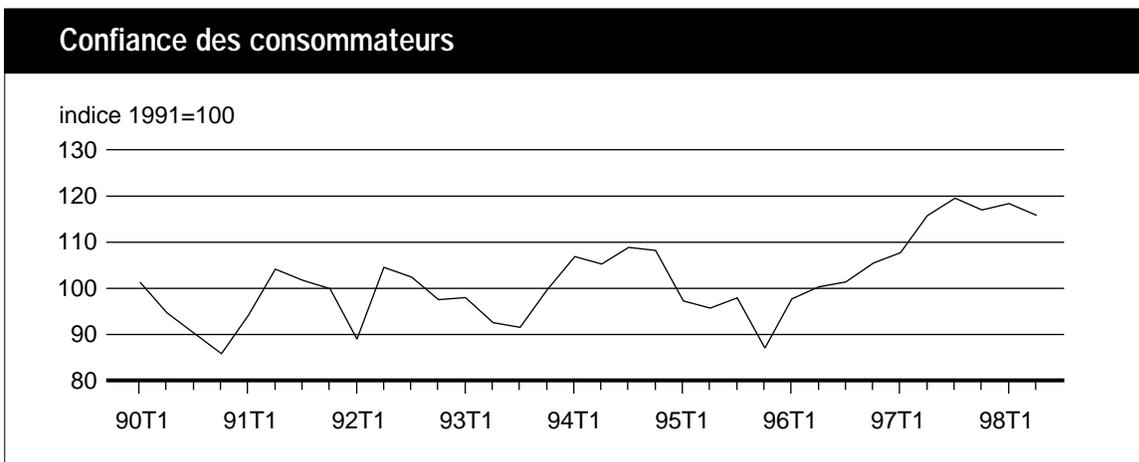
- L'économie canadienne a progressé à un rythme rapide tout au long de 1997 et au premier trimestre de 1998. La Colombie-Britannique a cependant été durement touchée, depuis la fin de 1997, par la crise asiatique et la baisse des cours des produits de base.
- La croissance s'est ralentie pour s'établir à 1,8 p. 100 (en taux annuel) au deuxième trimestre et a quelque peu fléchi au début du troisième trimestre. Toutefois, les grèves et d'autres facteurs temporaires ont faussé les statistiques récentes, ce qui rend plus difficile l'évaluation de la tendance fondamentale des derniers mois.
 - Par exemple, la grève chez General Motors aux États-Unis a entraîné un arrêt des activités dans la plupart des usines canadiennes de ce constructeur à cause d'une pénurie de pièces, situation qui s'est également répercutée sur un grand nombre de sous-traitants canadiens. La baisse de la production de l'industrie automobile en juin et en juillet a amputé la croissance du PIB réel de 0,3 point de pourcentage au deuxième trimestre et de 0,6 point jusqu'à présent au troisième trimestre. Cependant, la grève ayant pris fin au début du troisième trimestre, il est probable qu'une bonne partie du terrain perdu sera récupéré d'ici la fin de l'année.
- Néanmoins, la hausse vigoureuse des ventes au détail en juillet laisse entrevoir une croissance soutenue de la demande intérieure au troisième trimestre.

La création d'emplois ne s'est pas démentie



- L'évolution sur le marché du travail a été favorable, puisque 264 000 emplois ont été créés au cours des neuf premiers mois cette année. Cela porte à 636 000 le nombre total d'emplois créés depuis la fin de 1996, et à plus de 1,3 million depuis l'automne 1993.
- Cette vigoureuse progression de l'emploi a permis de ramener le taux de chômage de près de 10 p. 100 à la fin de 1996 à 8,3 p. 100 en septembre 1998, le plus bas niveau en huit ans.

La confiance des consommateurs a stimulé la demande intérieure

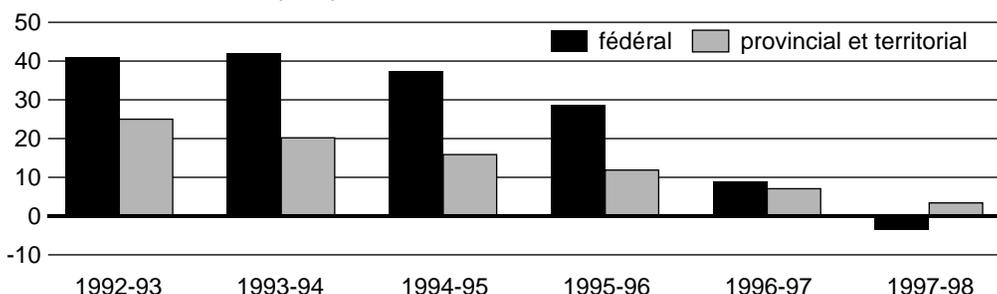


- La forte confiance des consommateurs et des entreprises a alimenté la demande intérieure, dont la croissance s'est affermie depuis un an et demi.
 - La grande confiance des consommateurs a favorisé les dépenses des ménages.
 - Le niveau record de confiance manifesté par les entreprises a contribué à la forte hausse des investissements en 1997.
- Les perturbations et les incertitudes liées à la crise asiatique ont ébranlé cette confiance tant chez les particuliers qu'au sein des entreprises. Tous demeurent toutefois plus confiants qu'ils ne l'étaient au début de la décennie.
- De plus, la vigoureuse progression de l'emploi et des revenus est propice à une croissance soutenue de la consommation, tout en permettant un rétablissement du taux d'épargne par rapport au niveau négatif qui, fait sans précédent, a été observé au deuxième trimestre de 1998.

Le contexte au Canada reste favorable à la croissance

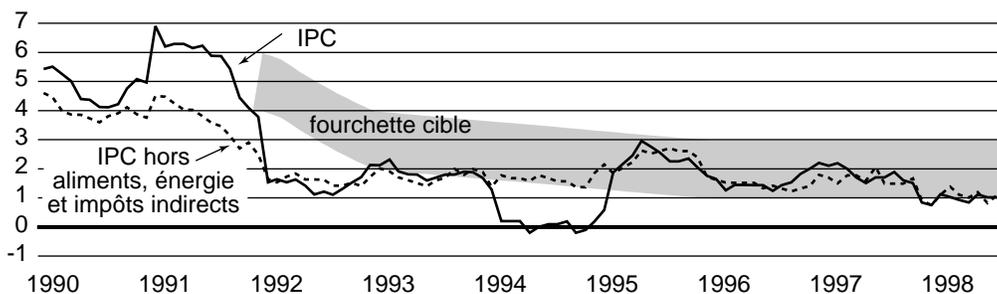
Déficits de l'ensemble des gouvernements

milliards \$, selon les Comptes publics



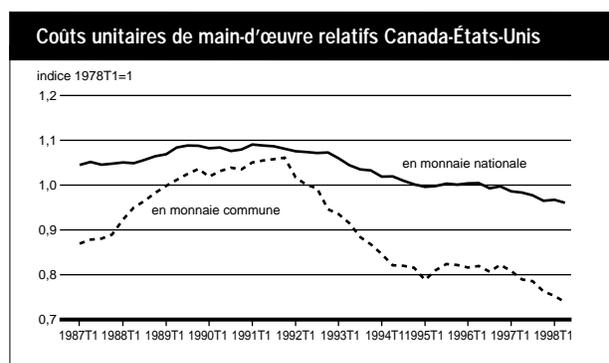
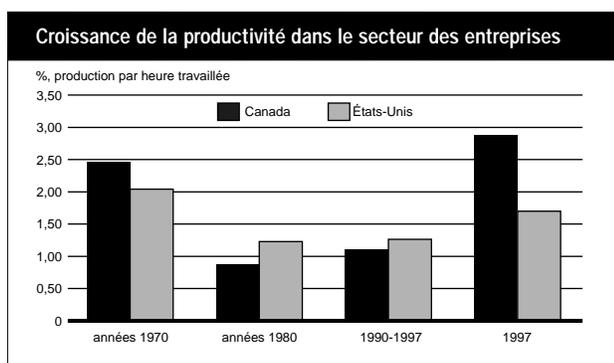
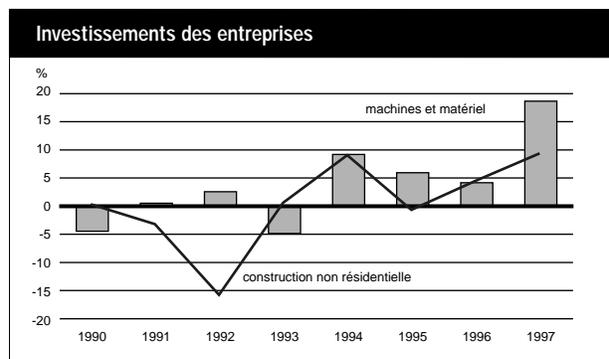
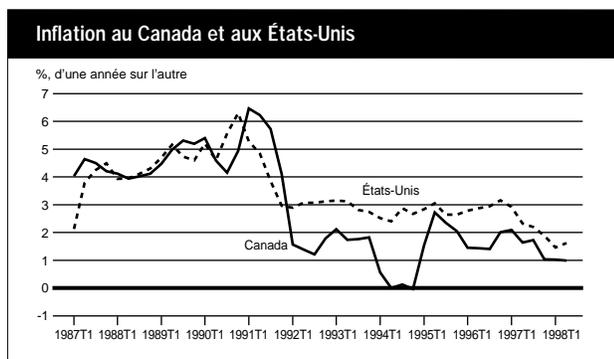
Inflation selon l'IPC

%, d'une année sur l'autre



- Même s'il reste des défis à relever, le Canada a réalisé d'importants progrès dans l'instauration d'un contexte propice à une croissance soutenue au cours des années à venir.
- L'excédent dégagé par le gouvernement fédéral et le budget équilibré ou excédentaire de six des provinces et territoires témoignent des progrès spectaculaires accomplis par le Canada dans le redressement des finances publiques. De fait, l'ensemble du secteur public a enregistré un léger excédent en 1997-98.
- La situation générale des finances publiques au Canada s'est d'ailleurs suffisamment améliorée pour que le pays passe de l'avant-dernier rang au sein du G-7 (ne devant que l'Italie) en 1992 à la première place en 1997. D'après les *Perspectives économiques de l'OCDE*, le Canada devrait être en tête du G-7 à ce chapitre en 1998 et en 1999.
- La détermination du Canada à maintenir un faible taux d'inflation a été amplement démontrée par des statistiques indiquant une inflation inférieure à 2 p. 100 en moyenne depuis six ans. La prolongation, en février 1998, de la fourchette cible de 1 à 3 p. 100 jusqu'en l'an 2001 n'a fait que renforcer cette détermination.

Les politiques canadiennes ont également amélioré la compétitivité



- Le succès obtenu par le Canada au chapitre du maintien d'une faible inflation contribue directement à améliorer la compétitivité du pays en limitant la hausse des coûts.
- Une faible inflation et l'élimination du déficit ont aussi permis d'améliorer la confiance, ce qui s'est traduit par une forte progression des investissements en 1997.
- Ainsi, le Canada commence à rattraper le terrain perdu pendant les années 1980 sur le plan de la croissance de la productivité, le pays ayant alors été plus durement touché que les États-Unis par le ralentissement de la productivité observé dans la plupart des pays industrialisés.
- Durant les années 1990, la progression de la productivité du travail a été un peu moins forte au Canada qu'aux États-Unis, à cause notamment d'une croissance moyenne relativement plus lente du PIB réel. En 1997, à la faveur d'un renforcement de la croissance, la productivité du travail a progressé de 2,9 p. 100 au Canada. Il s'agissait de la plus forte progression annuelle en plus d'une décennie et d'un chiffre nettement supérieur à la croissance de la productivité observée aux États-Unis.
- Une croissance plus vigoureuse de la productivité et une augmentation modérée des salaires se traduisent par une diminution des coûts unitaires de main-d'œuvre au Canada par rapport aux États-Unis, qu'on les mesure en monnaie nationale ou en monnaie commune.

Prévisions du secteur privé pour 1998 et 1999¹

L'expansion devrait se poursuivre, mais à un rythme beaucoup plus lent qu'en 1997

- En septembre, le consensus qui se dégagait parmi les prévisionnistes du secteur privé était que la croissance du PIB réel s'établirait à 2,9 p. 100 en 1998, alors que le chiffre prévu en janvier était de 3,5 p. 100. Pour 1999, on prévoit maintenant une croissance de 2,2 p. 100, contre un chiffre de 2,9 p. 100 estimé en janvier.
- Les prévisions d'inflation selon le PIB ont, elles aussi, été sensiblement révisées à la baisse pour 1998 et 1999. On s'attend par conséquent à ce que la croissance et le niveau du PIB nominal soient nettement plus faibles au cours des deux années.

Les taux d'intérêt devraient rester à un niveau peu élevé en 1998 et en 1999

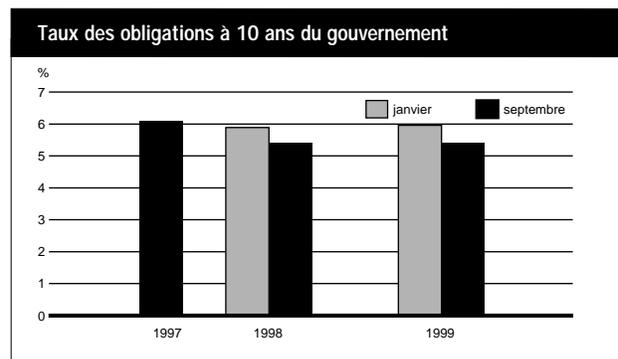
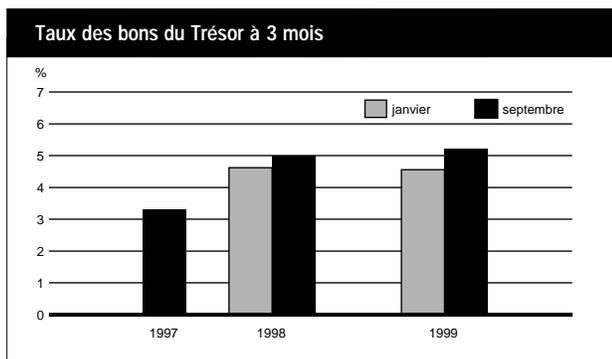
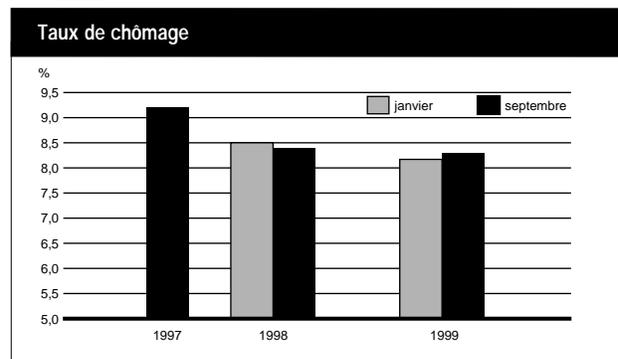
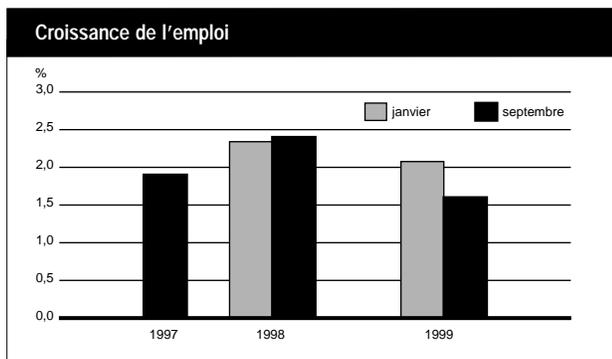
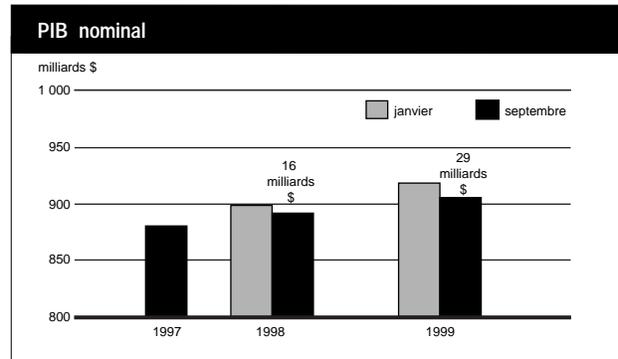
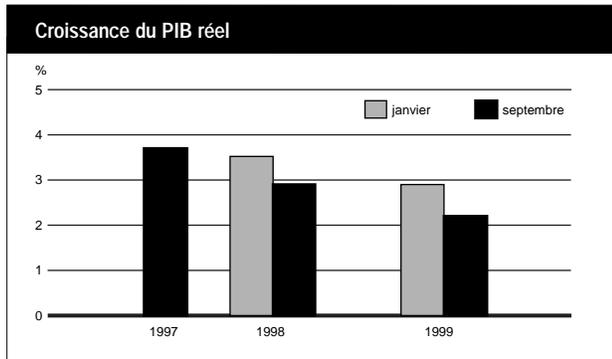
- Les prévisionnistes du secteur privé s'attendent à ce que le taux des bons du Trésor à 3 mois s'établisse en moyenne à 5,0 p. 100 en 1998 et à 5,2 p. 100 en 1999.
- Le taux de rendement des obligations à 10 ans du gouvernement canadien devrait se situer en moyenne à 5,4 p. 100 les deux années, comparativement à 6,1 p. 100 en 1997.

Résultats de l'enquête sur les prévisions du secteur privé

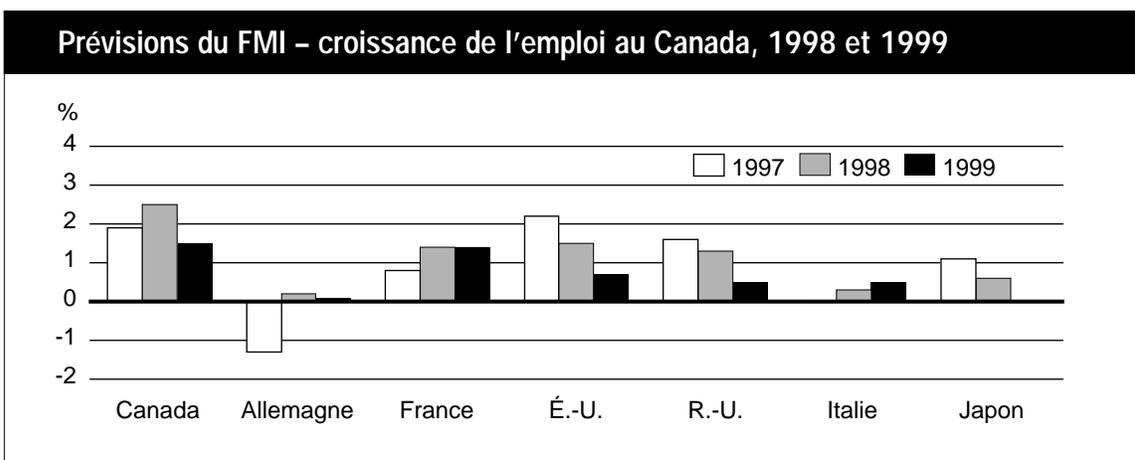
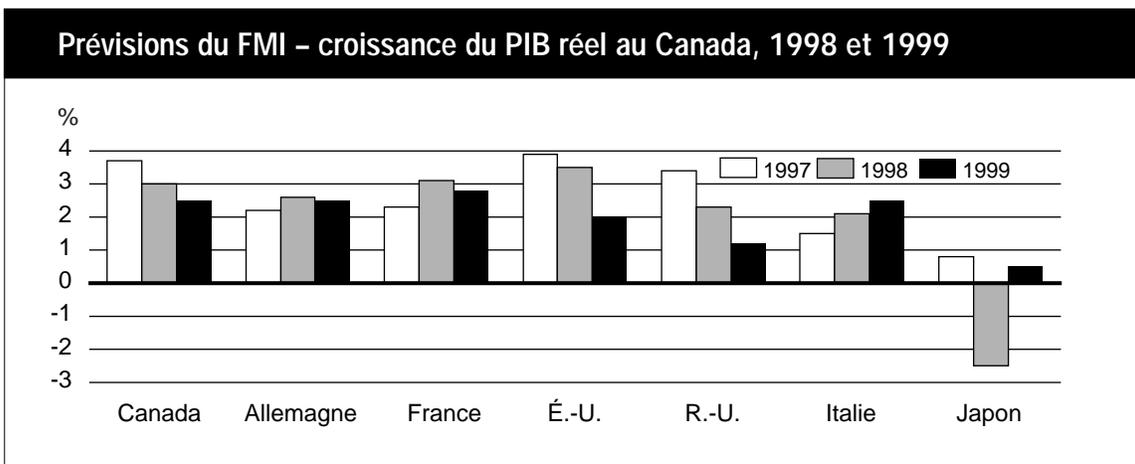
	1997	1998	1999
Croissance du PIB réel (en %)			
Janvier 1998	3,8	3,5	2,9
Septembre 1998	3,7	2,9	2,2
Inflation selon le PIB (en %)			
Janvier 1998	0,7	1,2	2,0
Septembre 1998	0,5	0,1	1,3
Croissance du PIB nominal (en %)			
Janvier 1998	4,5	4,7	4,9
Septembre 1998	4,2	3,0	3,5
PIB nominal (en milliards \$)			
Janvier 1998	857	897	941
Septembre 1998	855	881	912
Inflation selon l'IPC (en %)			
Janvier 1998	1,7	1,5	1,7
Septembre 1998	1,6	1,2	1,6
Taux de chômage (en %)			
Janvier 1998	9,2	8,5	8,2
Septembre 1998	9,2	8,4	8,3
Croissance de l'emploi (en %)			
Janvier 1998	1,9	2,3	2,1
Septembre 1998	1,9	2,4	1,6
Taux des bons du Trésor à 3 mois (en %)			
Janvier 1998	3,3	4,6	4,6
Septembre 1998	3,3	5,0	5,2
Taux des obligations à 10 ans du gouvernement (en %)			
Janvier 1998	6,2	5,9	6,0
Septembre 1998	6,1	5,4	5,4

¹ D'après une enquête menée auprès de 24 prévisionnistes du secteur privé, dont 20 ont répondu à l'enquête de septembre

Prévisions du secteur privé pour 1998 et 1999



En 1998 et en 1999, le Canada devrait quand même être parmi les premiers pays du G-7 pour la croissance économique et à la première place pour la création d'emplois



Source : *Perspectives de l'économie mondiale*, FMI, septembre 1998

- Les grands organismes internationaux restent très optimistes au sujet des perspectives de croissance du PIB réel et de la création d'emplois au Canada.
 - Par exemple, dans sa prévision de septembre, le FMI s'attend à ce que la croissance du PIB réel du Canada se compare avantageusement à celle des autres pays du G-7, tant en 1998 qu'en 1999.
 - Le FMI prévoit aussi que le Canada devancera largement les autres pays du G-7 sur le plan de la création d'emplois au cours des deux années.

2

Le redressement des finances publiques au Canada

Faits saillants

Il y a cinq ans, le déficit fédéral s'élevait à 42 milliards de dollars, et il était en hausse.

Nous avons promis de le réduire continuellement, année après année. Et c'est ce que nous avons fait, non seulement en atteignant les objectifs que nous nous étions fixés, mais en les surpassant.

Je suis heureux d'annoncer que pour la première fois en plus d'une génération, le gouvernement du Canada a enregistré un excédent – de 3,5 milliards de dollars. [...] Il s'agit d'une étape historique. Et cette réalisation, on la doit non pas au gouvernement, mais bien aux Canadiens et aux Canadiennes.

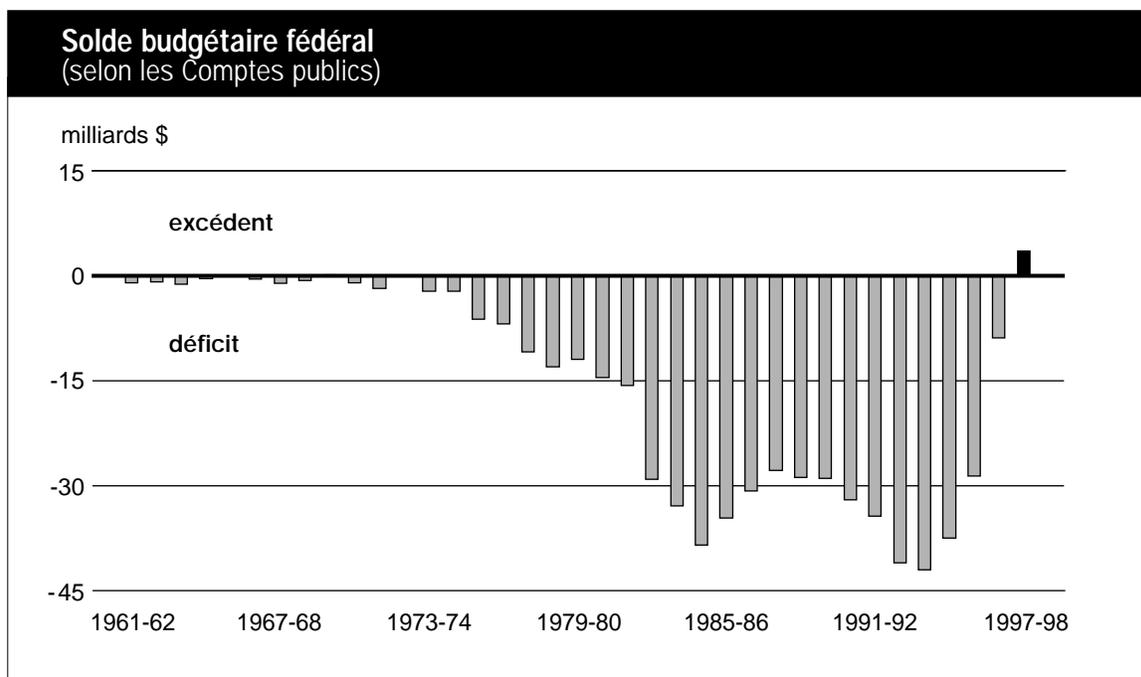
[...] le Canada a enregistré un excédent financier pendant deux années consécutives – et il est le seul pays du G-7 à pouvoir en dire autant.

[...] nous avons remboursé 9,6 milliards de dollars de dettes contractées sur ces marchés au cours du dernier exercice. Et nous serons probablement en mesure d'annoncer le remboursement d'un autre montant important à la fin du présent exercice.

L'honorable Paul Martin
Ministre des Finances

- Le gouvernement fédéral a enregistré en 1997-98 un excédent budgétaire de 3,5 milliards de dollars, le premier depuis 1969-70.
- Depuis 1993-94, le solde budgétaire fédéral est passé d'un déficit de 42 milliards de dollars à un excédent de 3,5 milliards – un redressement de 45,5 milliards en quatre ans seulement.
- Ce redressement des finances publiques est dû principalement aux mesures discrétionnaires prises pour réduire et restructurer les dépenses de programmes, ainsi qu'à l'effet positif de la croissance économique sur les recettes budgétaires.
- En 1997-98, les dépenses de programmes totales représentaient 12,7 p. 100 du produit intérieur brut (PIB), en baisse de 3,9 points de pourcentage par rapport à 1993-94. Ce ratio est le plus faible enregistré depuis 1949-50.
- Grâce à l'excédent budgétaire dégagé par le gouvernement fédéral, la dette publique nette est passée de 583,2 milliards de dollars en 1996-97 à 579,7 milliards en 1997-98. Il s'agit de la première diminution en valeur absolue depuis 1969-70.
- Le ratio de la dette au PIB est maintenant placé sur une trajectoire décroissante permanente. Il a diminué de 3,3 points de pourcentage pour s'établir à 67,8 p. 100 en 1997-98, enregistrant sa plus forte baisse en un an depuis 1956-57.
- L'exercice 1997-98 marque la deuxième année consécutive d'excédent financier – la différence entre les rentrées et les sorties de fonds du gouvernement –, une première depuis 1965-66.
- En 1997-98, le gouvernement a remboursé 9,6 milliards de dollars d'emprunts contractés sur les marchés.
- Le redressement des finances fédérales s'est accompagné d'une amélioration au niveau provincial. Le solde global fédéral-provincial est passé d'un déficit record de 66 milliards de dollars en 1992-93 à un léger excédent en 1997-98.

Le gouvernement fédéral a dégagé un excédent en 1997-98, une première depuis 1969-70



- Le gouvernement fédéral a enregistré en 1997-98 un excédent budgétaire de 3,5 milliards de dollars, le premier depuis 1969-70. L'amélioration est marquée par rapport à 1993-94, année où le déficit budgétaire s'élevait à 42 milliards de dollars.
- Cette amélioration du solde budgétaire constitue le redressement le plus spectaculaire des finances fédérales depuis la démobilisation à la fin de la Deuxième Guerre mondiale.
- Cet excédent budgétaire signifie qu'en 1997-98, la dette publique nette a diminué en valeur absolue d'un montant correspondant.

L'excédent de 1997-98 reflète la vigueur de l'économie et le maintien des restrictions budgétaires

Chiffres clés

(selon les Comptes publics)

	1996-97	1997-98	Variation
		en milliards de dollars	
Recettes budgétaires	140,9	153,2	12,3
Dépenses de programmes	104,8	108,8	3,9
Frais de la dette publique	45,0	40,9	-4,0
Solde budgétaire	-8,9	3,5	12,4

Les chiffres étant arrondis, leur somme ne correspond pas nécessairement au total indiqué.

- Le solde budgétaire fédéral est passé d'un déficit de 8,9 milliards de dollars en 1996-97 à un excédent de 3,5 milliards en 1997-98, soit une amélioration de 12,4 milliards.
- Un rebondissement de la croissance économique, combiné à une forte progression de l'emploi, à une baisse du taux de chômage – qui n'a jamais été aussi faible en huit ans –, à une solide augmentation des bénéfices des entreprises et à une augmentation des dépenses de consommation, a permis un accroissement de 12,3 milliards de dollars des recettes publiques.
- Les dépenses de programmes ont augmenté de 3,9 milliards de dollars, mais en fait, la hausse due à des facteurs ponctuels se chiffre à 5,5 milliards : la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire (2,5 milliards), un changement des conventions comptables appliquées à l'aide aux institutions financières internationales (1,8 milliard), l'indemnisation des victimes de l'hépatite C (0,8 milliard) et la stratégie de réconciliation autochtone (0,35 milliard). Sans ces facteurs ponctuels, les dépenses de programmes auraient diminué de 1,5 milliard de dollars, sous l'effet des mesures de restriction prises dans les budgets de 1995 et de 1996.
- La diminution des frais de la dette publique s'explique par une baisse du taux d'intérêt effectif moyen sur la dette portant intérêt, par une réduction en valeur absolue du montant de cette dernière et par un changement des conventions comptables appliquées aux intérêts liés aux régimes de retraite du secteur public, conformément aux recommandations du vérificateur général et du Conseil sur la comptabilité et la vérification dans le secteur public.

Les résultats en 1997-98 sont meilleurs que les prévisions du budget de 1998

Résultats de 1997-98 et prévisions du budget de 1998 (selon les Comptes publics)

	Résultats	Estimations du budget de 1998	Différence
		en milliards de dollars	
Recettes budgétaires	153,2	147,5	5,7
Dépenses de programmes	108,8	106,0	2,8
Frais de la dette publique	40,9	41,5	-0,6
Solde budgétaire	3,5	0,0	3,5

Les chiffres étant arrondis, leur somme ne correspond pas nécessairement au total indiqué.

- Les résultats enregistrés en 1997-98 ont dépassé de 3,5 milliards de dollars le solde équilibré prévu dans le budget de 1998.
- Ces résultats meilleurs que les prévisions sont imputables en majeure partie à des recettes plus élevées (5,7 milliards de dollars de plus que le chiffre estimé dans le budget), à cause principalement de l'importance des rentrées de l'impôt sur le revenu des particuliers et sur les bénéfices des sociétés à la fin de l'exercice 1997-98 et de redressements relatifs aux exercices antérieurs.
- Les frais de la dette publique ont été inférieurs de 0,6 milliard de dollars.
- La croissance plus forte que prévu des recettes et les frais moins élevés de la dette publique ont été partiellement compensés par des dépenses de programmes supérieures (de 2,8 milliards au chiffre estimé dans le budget), sous l'effet de redressements comptables de fin d'exercice plus élevés que prévu, au titre des engagements souscrits pendant l'exercice.

Les progrès enregistrés depuis 1993-94 sont attribuables à la croissance économique et à la réduction des dépenses de programmes

Sources de l'évolution du solde budgétaire fédéral (selon les Comptes publics)

	de 1993-94 à 1997-98
en milliards de dollars	
Facteurs ayant réduit le déficit fédéral	
Recettes supérieures grâce à la croissance économique	31,2
Réduction des dépenses de programmes	16,8
Redressements ponctuels de recettes	3,7
Mesures d'accroissement des recettes	2,3
Total	54,0
Facteurs ayant accru le déficit fédéral	
Initiatives ponctuelles de dépenses	5,5
Hausse des frais de la dette	2,9
Total	8,4
Amélioration nette du solde budgétaire fédéral	45,5

Les chiffres étant arrondis, leur somme ne correspond pas nécessairement au total indiqué.

- Le solde budgétaire fédéral est passé d'un déficit de 42 milliards de dollars en 1993-94 à un excédent de 3,5 milliards en 1997-98, *soit un redressement de 45,5 milliards de dollars en quatre ans seulement.*
- Les recettes budgétaires ont augmenté de 37,2 milliards de dollars. Sur cette somme, quelque 31 milliards sont attribuables à l'évolution de l'économie (dont environ 90 p. 100 à la croissance économique, le reste étant imputable à l'interaction du régime fiscal et de la hausse des revenus). Les facteurs ponctuels, qui avaient réduit les recettes en 1993-94 mais les ont accrues en 1997-98, sont intervenus pour environ 3,7 milliards de dollars. La contribution nette des mesures d'accroissement des recettes prises depuis 1993 (principalement afin d'éliminer ou de réduire des dispositions fiscales préférentielles, d'accroître l'équité du régime fiscal et de veiller à ce que les contribuables paient les impôts qu'ils doivent au moment voulu) s'élève à 2,3 milliards.
- Les dépenses de programmes ont diminué de 11,3 milliards de dollars. Ce chiffre est le résultat d'une baisse de 16,8 milliards des dépenses continues de programmes, partiellement compensée par 5,5 milliards de dollars d'initiatives ponctuelles de dépenses ou de changements aux conventions comptables en 1997-98.
- Cette évolution positive est toutefois tempérée par des frais plus élevés de la dette publique, en raison de la hausse du montant de la dette portant intérêt.

Le redressement des finances publiques, depuis 1993-94, vu sous un autre angle

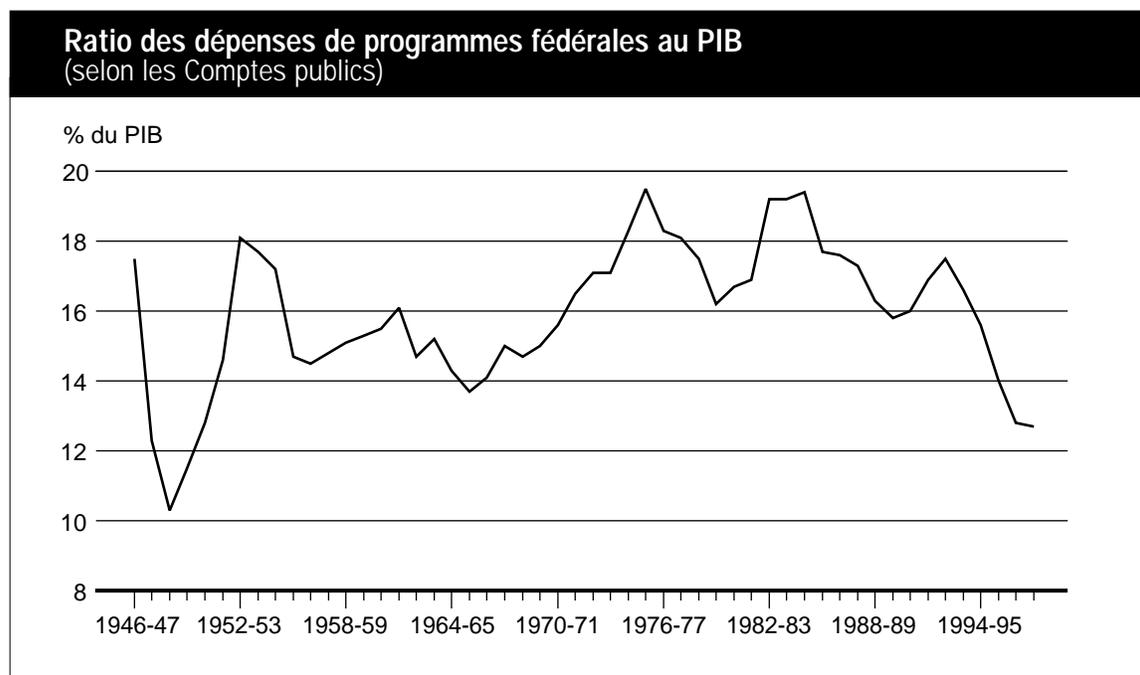
Évolution par rapport à l'économie (selon les Comptes publics)

	1993-94	1997-98	Variation	Contribution
	en % du PIB			(%)
Recettes budgétaires	16,0	17,9	1,9	30,8
Dépenses de programmes	16,6	12,7	3,9	61,9
Frais de la dette publique	5,2	4,8	0,5	7,3
Solde budgétaire	-5,8	0,4	6,2	100,0

Les chiffres étant arrondis, leur somme ne correspond pas nécessairement au total indiqué.

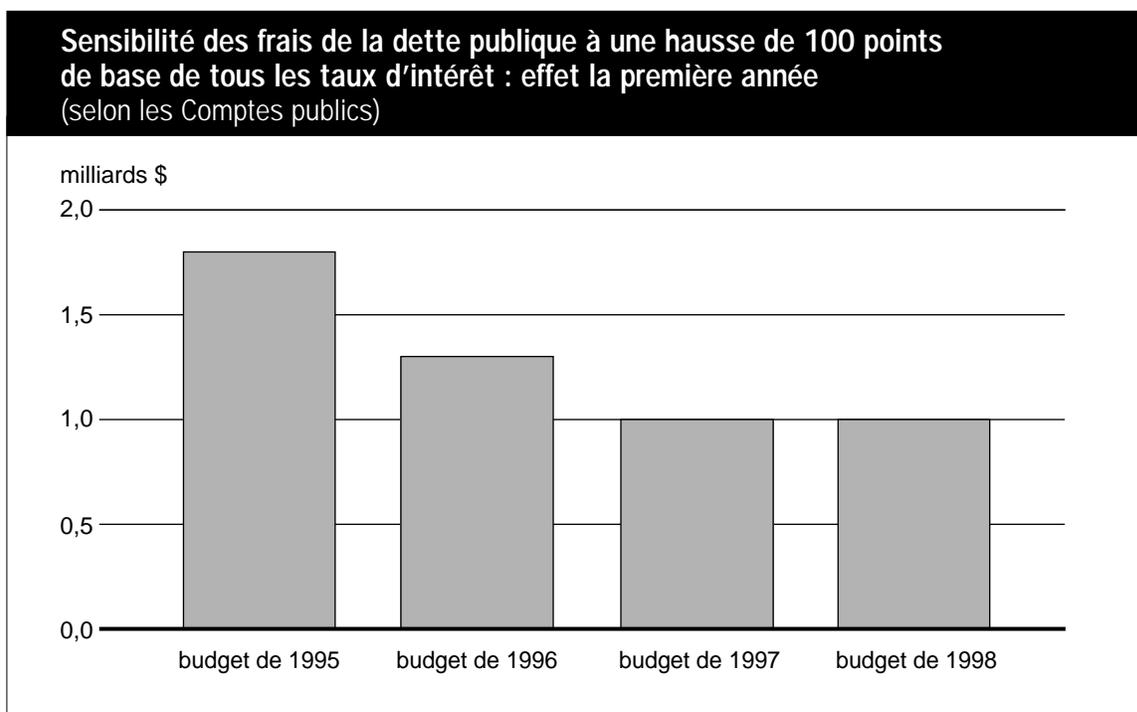
- Pour évaluer la contribution de l'augmentation des recettes et de la réduction des dépenses au redressement des finances publiques, rien ne vaut un examen de l'évolution des recettes budgétaires, des dépenses de programmes, des frais de la dette publique et du solde budgétaire en proportion de l'économie.
- Depuis 1993-94, le solde budgétaire est passé d'un déficit équivalant à 5,8 p. 100 du PIB à un excédent de 0,4 p. 100, soit une amélioration de 6,2 points de pourcentage.
- Moins du tiers de l'amélioration du solde budgétaire est attribuable à l'augmentation des recettes en proportion du PIB. Cette hausse est due à l'influence des facteurs ponctuels qui ont réduit les recettes en 1993-94, mais les ont augmentées en 1997-98, aux mesures d'accroissement des recettes adoptées depuis 1993, à l'interaction du régime fiscal et de la hausse des revenus, ainsi qu'au fait que certaines formes de revenu assujetties à l'impôt (par exemple, les gains en capital et les revenus de pension) ne sont pas comprises dans le PIB nominal.
- L'amélioration du solde budgétaire est due pour plus de 60 p. 100 à la réduction des dépenses de programmes en pourcentage du PIB. Ce résultat est imputable principalement aux mesures discrétionnaires prises par le gouvernement depuis 1993, notamment les initiatives de réduction des dépenses adoptées dans les budgets de 1995 et de 1996 à la suite de l'Examen des programmes.
- Les frais de la dette publique ont légèrement baissé en proportion du PIB grâce à la diminution du taux d'intérêt effectif moyen sur la dette portant intérêt, à un ralentissement de l'augmentation de la dette portant intérêt et à un changement des conventions comptables des intérêts liés aux régimes de retraite du secteur public.

Les dépenses de programmes continuent de diminuer en proportion du PIB



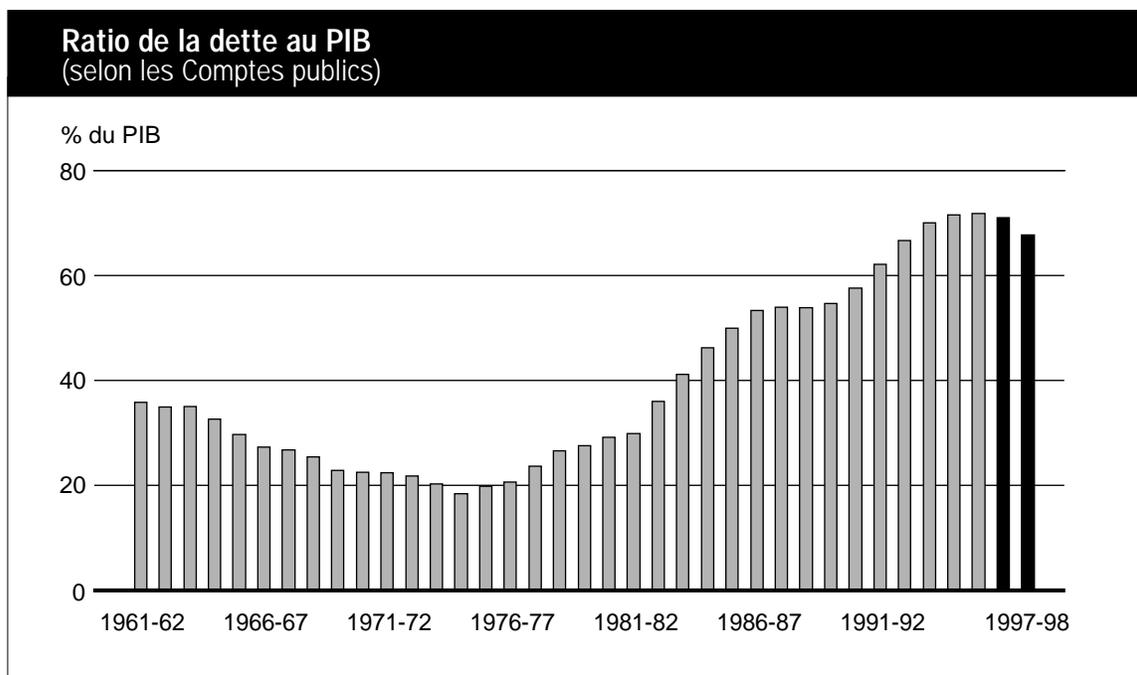
- La restructuration des dépenses de programmes depuis 1993-94, combinée à une vigoureuse croissance économique, ont permis de ramener les dépenses de programmes à 12,7 p. 100 du PIB, le plus faible ratio enregistré depuis 1949-50, alors que ces dépenses se situaient à 11,5 p. 100.
- Depuis 1993-94, le ratio a baissé de 3,9 points de pourcentage. Cette diminution est due principalement à un examen approfondi de tous les programmes fédéraux, qui s'est amorcé avec le budget de 1994 et s'est poursuivi lors des budgets de 1995 et de 1996. L'examen a été mené en deux temps : la plupart des postes de dépenses de programmes directes (toutes les dépenses de programmes à l'exception des principaux transferts aux particuliers et aux autres paliers de gouvernement) ont été soumis à l'Examen des programmes, tandis que les principaux transferts aux autres paliers de gouvernement et les prestations d'assurance-emploi ont fait l'objet d'examen distincts destinés à assurer leur viabilité à long terme.

Les frais de la dette publique sont maintenant moins sensibles aux variations de taux d'intérêt



- En raison du montant élevé de la dette portant intérêt, les frais de la dette publique représentent le principal poste de dépenses du gouvernement fédéral. Il faut donc gérer les opérations d'emprunt de manière à fournir à l'État un financement stable au meilleur prix et à le protéger contre les variations imprévues de taux d'intérêt.
- Le gouvernement a restructuré sa dette de manière à être moins sensible aux variations de taux d'intérêt.
- Il y est parvenu en portant la proportion à taux fixe de sa dette brute, qui était de 53 p. 100 en 1993-94, à 65 p. 100 en 1997-98.
- Par conséquent, l'effet d'une hausse de 100 points de base des taux d'intérêt sur le solde budgétaire, la première année, est maintenant d'environ 800 millions de dollars moins élevé qu'au moment du budget de 1995 (c'est-à-dire qu'il est à présent de 1 milliard de dollars comparativement à 1,8 milliard à l'époque).

Le ratio de la dette au PIB est sur une trajectoire décroissante permanente



- L'excédent budgétaire enregistré en 1997-98 a permis de réduire le montant net de la dette fédérale.
- Cependant, le meilleur indicateur du fardeau imposé par la dette à l'économie est le ratio de la dette au PIB.
- En 1997-98, ce ratio est descendu à 67,8 p. 100, alors qu'il était de 71,1 p. 100 en 1996-97 – une diminution de 3,3 points de pourcentage.
- Il s'agit de la plus forte baisse du ratio de la dette au PIB en une année depuis 1956-57.
- Cela fait deux ans de suite que la dette diminue par rapport au PIB – sa baisse totale ayant été de 4,1 points de pourcentage par rapport au sommet de 71,9 p. 100 atteint en 1995-96. C'est la première fois en plus de 20 ans que le ratio de la dette au PIB diminue pendant deux exercices consécutifs.
- Grâce à son Plan de remboursement de la dette, le gouvernement est déterminé à maintenir le ratio de la dette au PIB sur une trajectoire décroissante permanente.

Un excédent financier de 12,7 milliards de dollars en 1997-98

Solde budgétaire et besoins ou excédent financiers

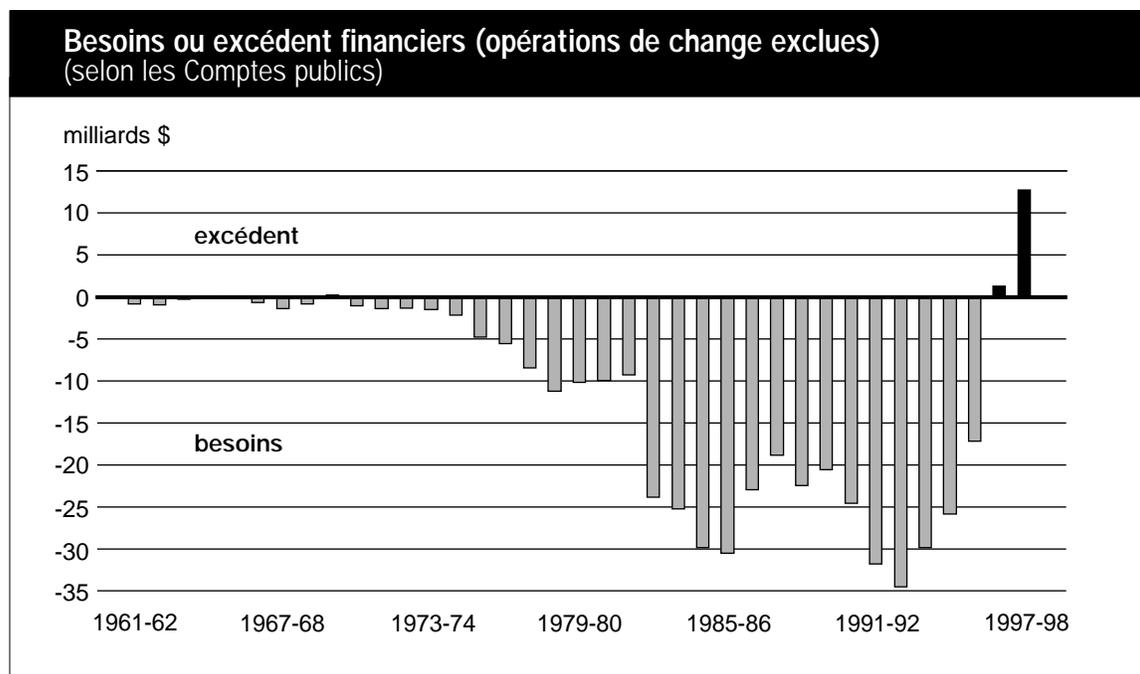
(selon les Comptes publics)

	1996-97	1997-98
	en milliards de dollars	
Solde budgétaire : excédent (+) ou déficit (-)	-8,9	3,5
Opérations non budgétaires		
Régimes de retraite du secteur public et autres comptes	6,9	3,8
Prêts, placements et avances	0,3	2,0
Autres opérations	3,0	3,4
Total	10,2	9,3
Besoins ou excédent financiers (opérations de change exclues)	1,3	12,7

Les chiffres étant arrondis, leur somme ne correspond pas nécessairement au total indiqué.

- Le déficit ou l'excédent budgétaire – le solde budgétaire – n'est que l'une des façons de mesurer la situation financière de l'État. Il s'agit de l'indicateur le plus complet, car il tient compte des engagements souscrits par l'État, peu importe le moment auquel ils donnent lieu à des sorties de fond.
- Cependant, une autre façon importante d'évaluer la situation financière de l'État consiste à calculer l'excédent ou les besoins financiers, c'est-à-dire la différence entre les rentrées de fonds et les sorties de fonds occasionnées par les programmes et les frais de la dette publique. Ainsi, l'excédent ou les besoins financiers ne tiennent pas compte des engagements souscrits par l'État durant l'exercice, s'ils n'ont pas donné lieu à une sortie de fonds.
- Pour passer du solde budgétaire à l'excédent ou aux besoins financiers, il faut tenir compte des opérations non budgétaires. L'ajustement le plus important porte sur les régimes de retraite du secteur public, qui font état des rentrées nettes dans ces comptes. Parmi les autres opérations non budgétaires figurent la variation nette des prêts, placements et avances du gouvernement (principalement aux sociétés d'État et aux gouvernements souverains). Les autres opérations non budgétaires comprennent essentiellement les rajustements nécessaires pour convertir en comptabilité de caisse les chiffres qui avaient été calculés en comptabilité d'exercice dans le solde budgétaire.
- Étant donné l'excédent budgétaire de 3,5 milliards de dollars et les ressources nettes de 9,3 milliards dégagées par les opérations non budgétaires, l'excédent financier, abstraction faite des opérations de change, s'est élevé à 12,7 milliards de dollars en 1997-98, comparativement à 1,3 milliard en 1996-97.

Deux années consécutives d'excédent financier



- L'excédent financier de 12,7 milliards de dollars, opérations de change exclues, qui a été enregistré en 1997-98 est remarquable, car c'est la première fois depuis 1965-66 que le gouvernement fédéral enregistre un excédent pendant deux années consécutives. L'amélioration par rapport à 1992-93 est spectaculaire, les besoins financiers s'étant alors établis à 34,5 milliards de dollars.
- Le solde financier au Canada correspond à peu près au solde budgétaire tel que mesuré dans les autres grands pays industrialisés, y compris les États-Unis. Sur cette base, le Canada et les États-Unis sont les seuls pays du Groupe des Sept (G-7) à avoir enregistré un excédent en 1997-98 (calculé en fonction des exercices financiers respectifs).

La dette contractée sur les marchés a reculé de 9,6 milliards de dollars

Actif et passif financiers du gouvernement fédéral (selon les Comptes publics)

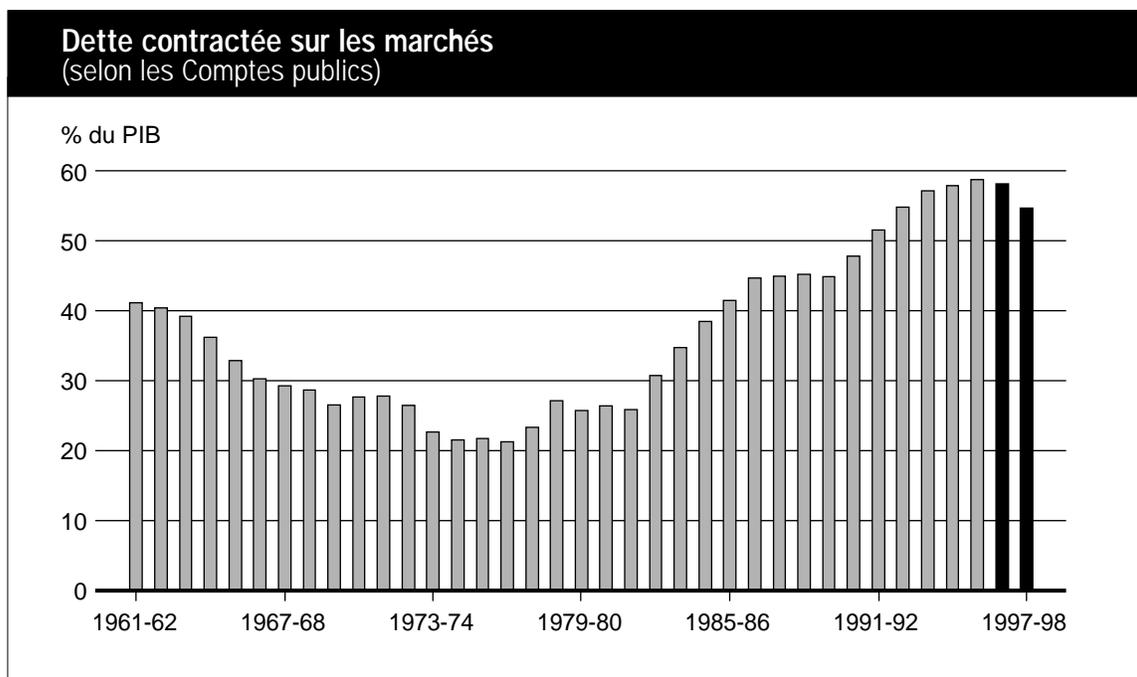
	1996-97	1997-98	Variation
	en milliards de dollars		
Dette portant intérêt			
Dette contractée sur les marchés	476,9	467,3	-9,6
Régimes de retraite du secteur public et autres comptes	123,7	127,5	3,8
Total	600,6	594,8	-5,8
Passif actuel et provisions	40,1	43,7	3,6
Actif financier ¹	-57,5	-58,8	-1,4
Dette publique nette	583,2	579,7	-3,5

Les chiffres étant arrondis, leur somme ne correspond pas nécessairement au total indiqué.

¹L'actif financier est affecté du signe moins parce qu'il est porté en réduction de la dette nette.

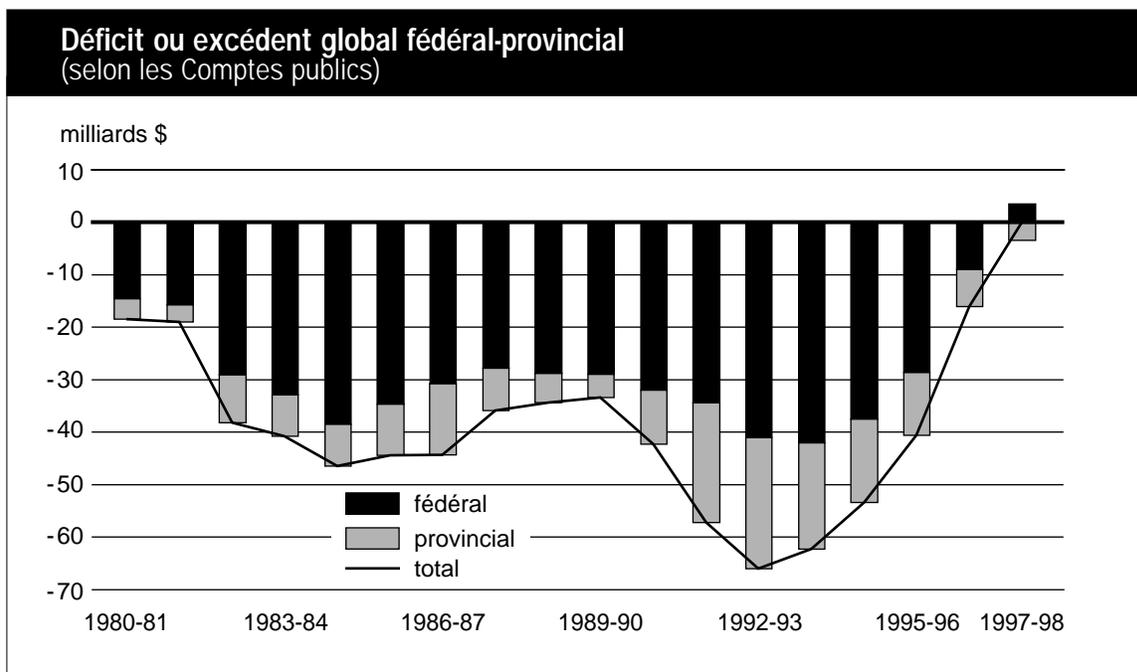
- La dette publique nette, qui s'élevait à 579,7 milliards de dollars en 1997-98, se composait de la dette portant intérêt (594,8 milliards), d'éléments de passif actuels et de provisions (43,7 milliards) – principalement des comptes créditeurs – et d'actifs financiers (-58,8 milliards) – soit des espèces, des comptes débiteurs, l'actif du compte de change, les placements dans les sociétés d'État et les prêts aux autres gouvernements.
- La dette portant intérêt se compose de la dette contractée sur les marchés et des obligations de l'État envers les régimes de retraite des employés fédéraux et d'autres comptes. Il s'agit dans le premier cas d'emprunts émis sur les marchés de capitaux sous la forme d'obligations du gouvernement du Canada, d'obligations d'épargne du Canada et de bons du Trésor. En 1997-98, la dette contractée sur les marchés a diminué de 9,6 milliards de dollars, tandis que le passif au titre des régimes de retraite du secteur public et des autres comptes a augmenté de 3,8 milliards.
- Les obligations de l'État envers les régimes de retraite du secteur public et les autres comptes continuera d'augmenter progressivement. Cependant, étant donné l'engagement d'équilibrer le budget en 1998-99 et en 1999-2000, la dette publique nette restera constante, tandis que le montant de la dette contractée sur les marchés continuera de diminuer.

Deuxième baisse consécutive de la dette contractée sur les marchés en proportion du PIB



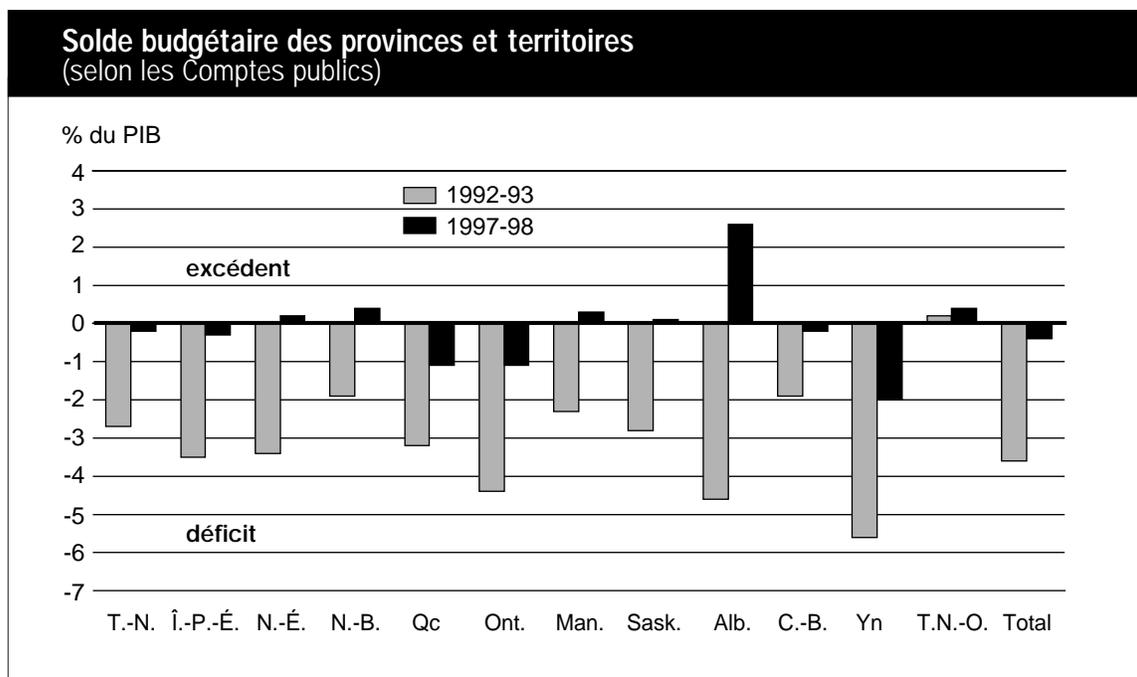
- La dette contractée sur les marchés est passée de 58,1 p. 100 du PIB en 1996-97 à 54,6 p. 100 en 1997-98, une baisse de 3,5 points de pourcentage.
- La diminution de cette dette par rapport au PIB, en 1997-98, a été la plus marquée depuis 1973-74, exercice au cours duquel la diminution avait atteint 3,8 points de pourcentage.
- Depuis 1995-96, la dette contractée sur les marchés a baissé de 4,2 points de pourcentage par rapport au PIB. C'est la première fois depuis 1973-74 qu'on enregistre une diminution au cours de deux exercices consécutifs.

L'ensemble des budgets fédéral et provinciaux est maintenant excédentaire



- Le redressement des finances publiques opéré au niveau fédéral a été complété par l'amélioration enregistrée au niveau provincial.
- Le déficit global des provinces et territoires est passé d'un sommet de 25 milliards de dollars en 1992-93 à 3,4 milliards en 1997-98.
- On s'attend à ce que l'ensemble des budgets provinciaux et territoriaux soit équilibré d'ici 2000-01.
- Le solde budgétaire global du secteur public au Canada est passé d'un déficit de 66 milliards en 1992-93 à un léger excédent de 0,1 milliard en 1997-98.

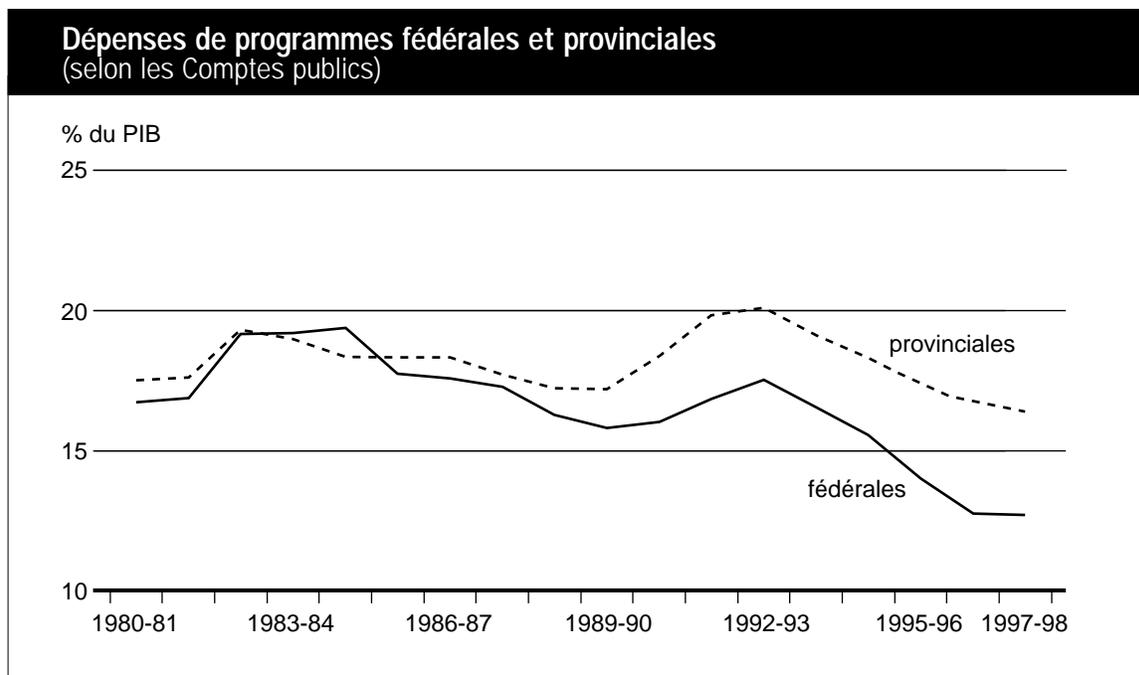
Des budgets équilibrés pour la moitié des provinces et territoires



Source : ministère des Finances, Canada

- L'an dernier, cinq provinces et un territoire ont équilibré leur budget ou ont dégagé un excédent.
- Il s'agit là d'une amélioration notable par rapport à l'exercice 1992-93, alors que les 12 provinces et territoires, à l'exception d'un seul, affichaient un budget déficitaire.

Diminution des dépenses de programmes provinciales en proportion de l'économie



- Comme au palier fédéral, la réduction du déficit des provinces et territoires résulte principalement d'une réduction des dépenses.
- Entre 1992-93 et 1997-98, les dépenses de programmes provinciales et territoriales ont diminué de 3,7 points de pourcentage pour s'établir à 16,4 p. 100 du PIB.
- Au niveau fédéral, la baisse a été de 4,8 points de pourcentage.

3

La réduction de la dette du Canada : un défi

Faits saillants

[...] il ne faut pas oublier qu'un quart de siècle de déficits nous a laissé une dette qui est encore trop élevée.

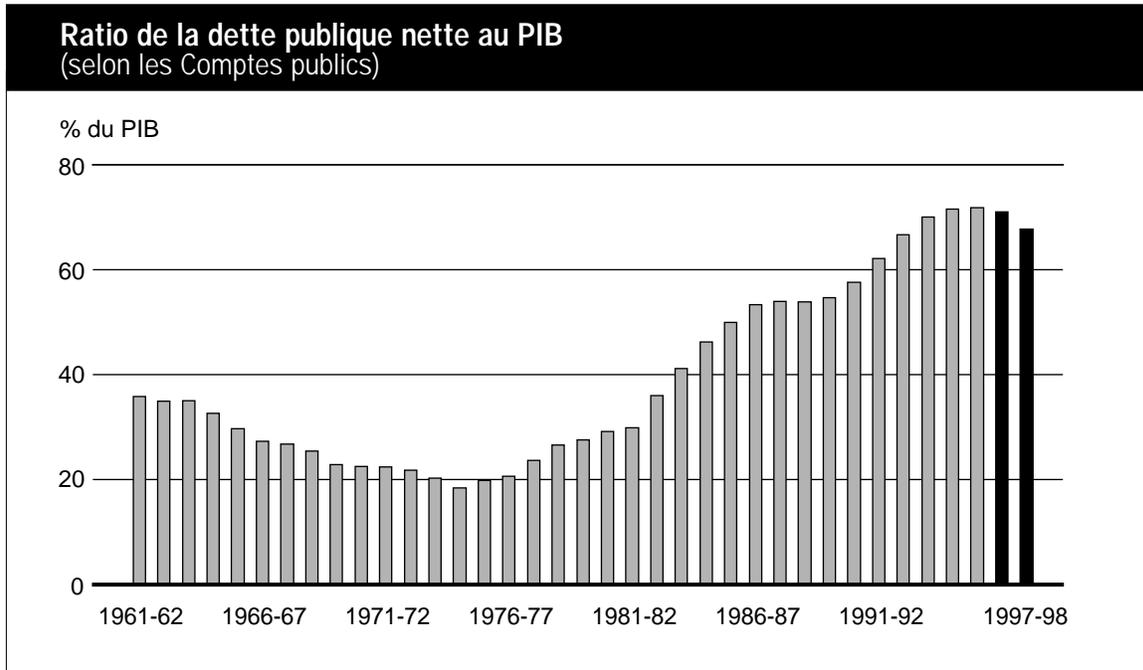
Une trop grande partie des impôts payés par les Canadiens est consacrée au paiement des intérêts de la dette plutôt qu'à des fins productives – pour le pays et pour ses citoyens.

Nous sommes déterminés [...] à réduire constamment le ratio de la dette au PIB. Le Plan de remboursement de la dette que nous avons instauré dans le dernier budget garantit ce résultat.

Notre volonté de continuer à améliorer la situation financière est inébranlable.

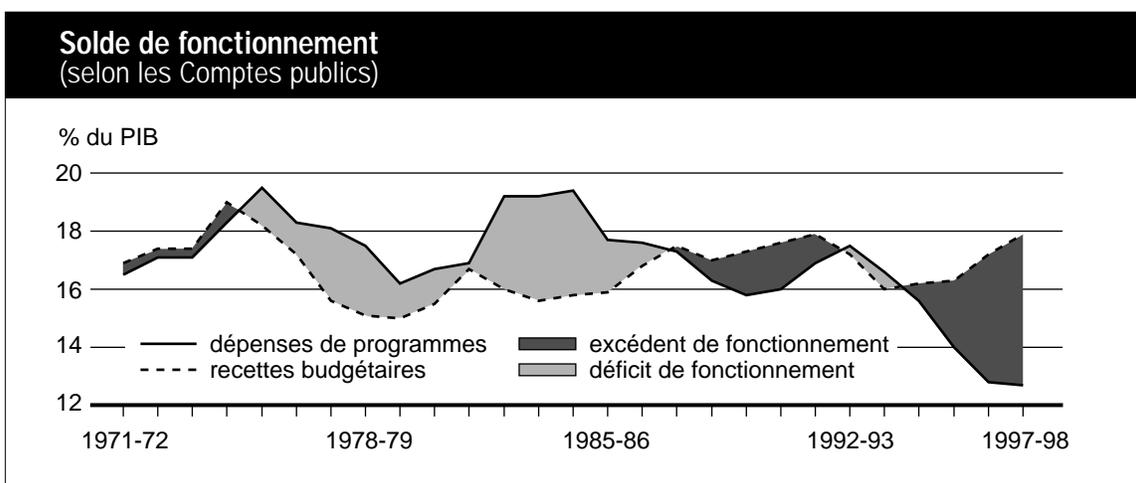
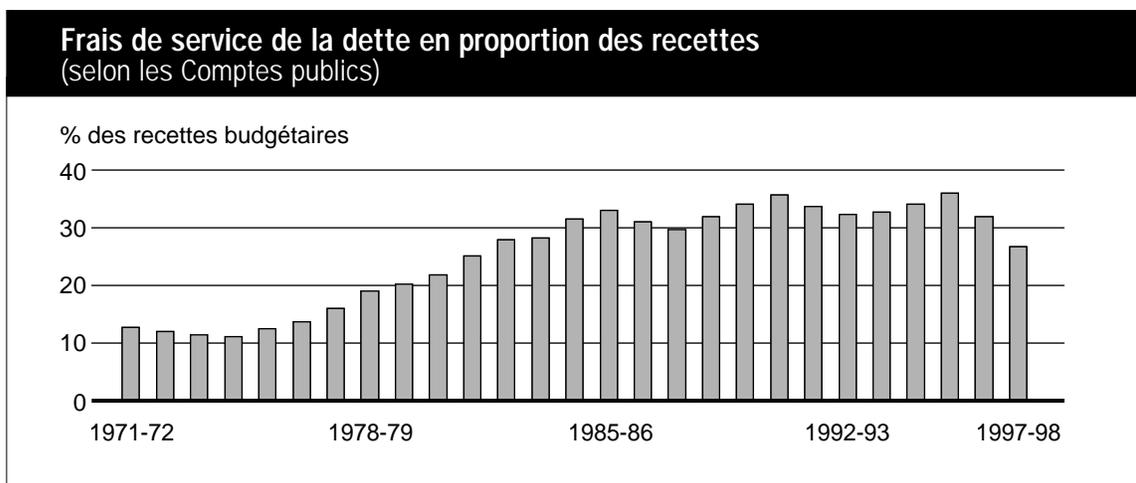
- *En 1997-98, la dette publique nette a diminué en valeur absolue, pour la première fois depuis 1969-70.*
- *La dette en proportion du revenu généré dans l'économie – le ratio de la dette au PIB – a baissé pendant deux exercices consécutifs, en 1996-97 et en 1997-98, une première depuis les années 1970.*
- *Le ratio de la dette fédérale au PIB, bien qu'en diminution, reste élevé par rapport aux résultats antérieurs et au ratio de la dette au PIB des provinces.*
- *La part de chaque dollar de recettes fédérales qui est absorbée par les frais de la dette publique est passée d'un sommet de 36 cents en 1995-96 à 27 cents en 1997-98.*
- *Ce niveau de 27 cents, représentant la part de chaque dollar de recettes fédérales qui doit être affectée au service de la dette publique, demeure élevé comparativement aux 13 cents enregistrés au niveau provincial.*
- *L'amélioration récente de l'endettement du Canada par rapport aux autres pays doit se poursuivre pour que le pays continue d'attirer les investisseurs.*
- *Il est essentiel de réduire dès maintenant la dette pour éviter d'imposer un fardeau fiscal écrasant aux générations futures.*
- *Le Plan de remboursement de la dette garantit qu'à tout le moins, avec un budget équilibré, le ratio de la dette au PIB continuera de diminuer régulièrement.*

Un ratio de la dette fédérale au PIB en baisse, mais encore élevé par rapport aux chiffres passés



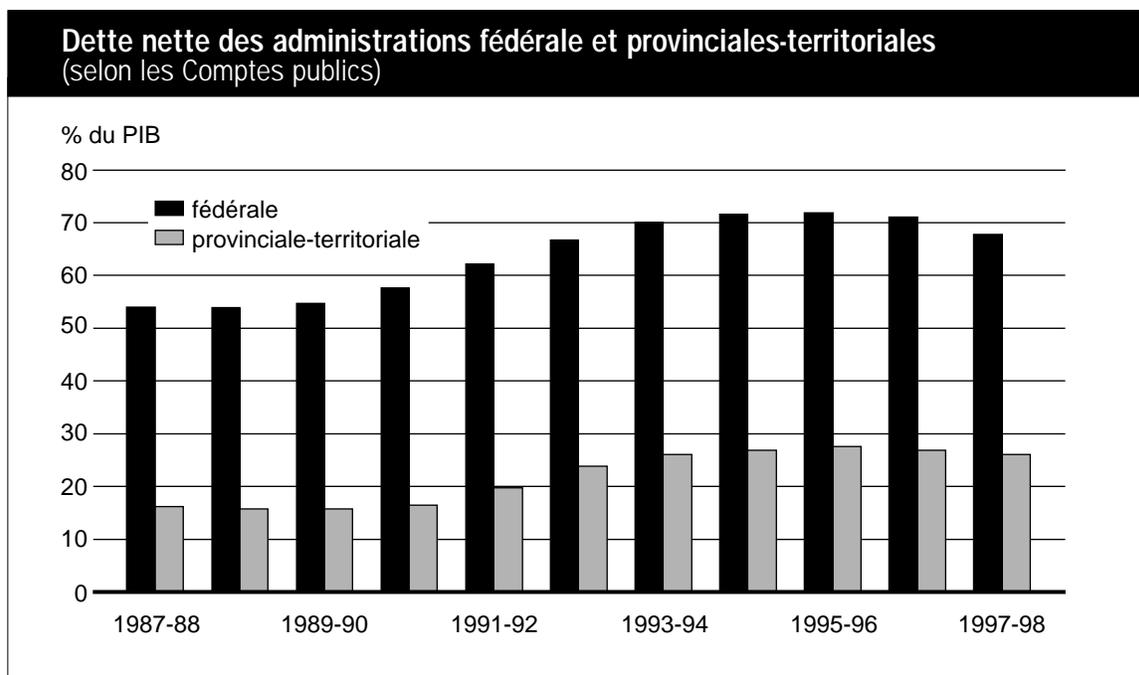
- La dette publique nette est le résultat cumulé des déficits et des excédents budgétaires enregistrés depuis la Confédération.
- L'indicateur le plus juste du fardeau de la dette n'est pas la valeur absolue de la dette, mais sa valeur par rapport au revenu total généré dans l'économie – le ratio de la dette au PIB. Tout comme les ménages peuvent assumer une dette hypothécaire plus élevée lorsque leurs revenus augmentent, les pays peuvent soutenir un endettement supérieur quand la production et les revenus s'accroissent.
- Au Canada, la dette demeure extrêmement lourde par rapport aux résultats enregistrés par le passé – elle n'est retombée qu'au niveau auquel elle se situait avant 1993-94.

Le service de la dette requiert des excédents de fonctionnement



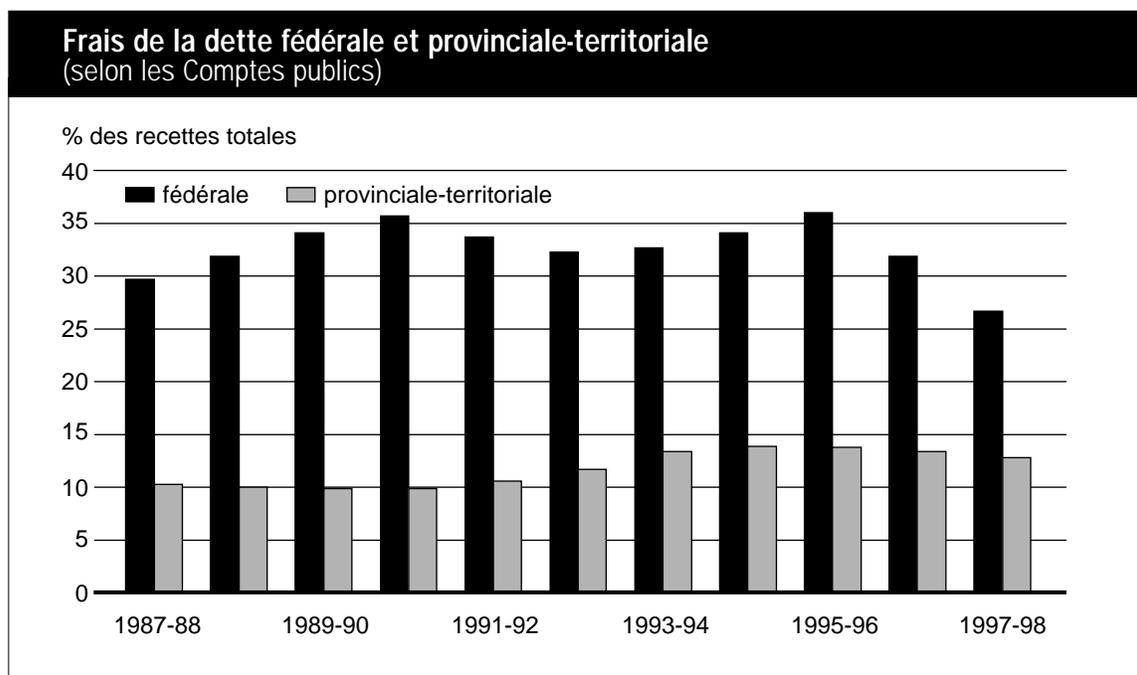
- Un autre indicateur du fardeau de la dette est la part de chaque dollar de recettes qui doit être consacrée au paiement des intérêts de la dette publique et l'effet qui en résulte sur le solde de fonctionnement de l'État – soit la différence entre les recettes et les dépenses de programmes.
- Le ratio des frais de la dette aux recettes totales a commencé à diminuer grâce à l'élimination du déficit. En 1997-98, 27 cents de chaque dollar de recettes a servi à assurer le service de la dette, comparativement à un sommet de près de 36 cents en 1995-96. De cette baisse, 1,8 cent était attribuable à la modification comptable des frais d'intérêt liés aux régimes de retraite du secteur public.
- Il reste que les frais de service de la dette sont encore élevés. Cela signifie que, uniquement pour garder le budget équilibré, l'État doit dégager des excédents de fonctionnement élevés – autrement dit, les recettes doivent largement dépasser les dépenses de programmes. Par conséquent, les frais de service de la dette empiètent sur les fonds qui pourraient être consacrés à des réductions d'impôt et au financement de programmes prioritaires.

Le ratio de la dette fédérale représente plus du double du ratio des provinces dans leur ensemble



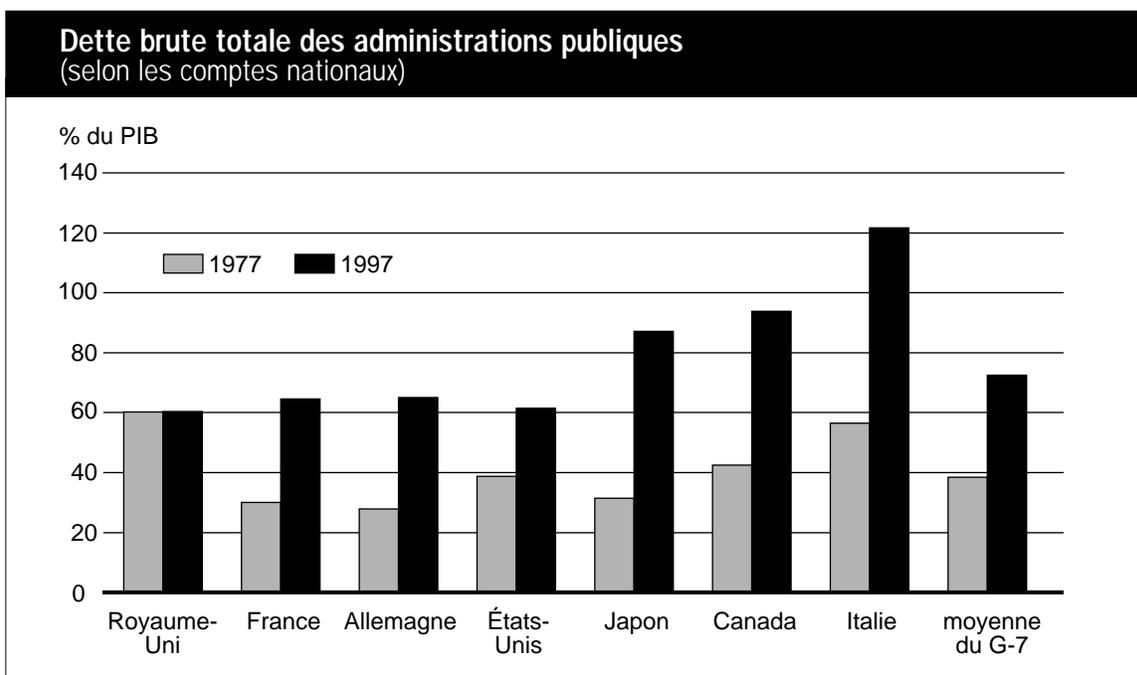
- En proportion de la taille de l'économie, la dette fédérale représente plus du double de la dette des provinces et territoires depuis une dizaine d'années.
- En 1997-98, le ratio de la dette fédérale au PIB s'élevait à 67,8 p. 100, comparativement à 26,1 p. 100 dans le cas des provinces et territoires.

Un pourcentage supérieur des recettes consacré aux frais de la dette fédérale



- Le ratio supérieur de la dette fédérale oblige le gouvernement à consacrer au service de la dette une part beaucoup plus grande de ses recettes que ce n'est le cas pour les provinces et les territoires.
- En 1997-98, les frais de la dette ont absorbé 13 cents de chaque dollar de recettes des provinces et territoires, comparativement à environ 27 cents au niveau fédéral.

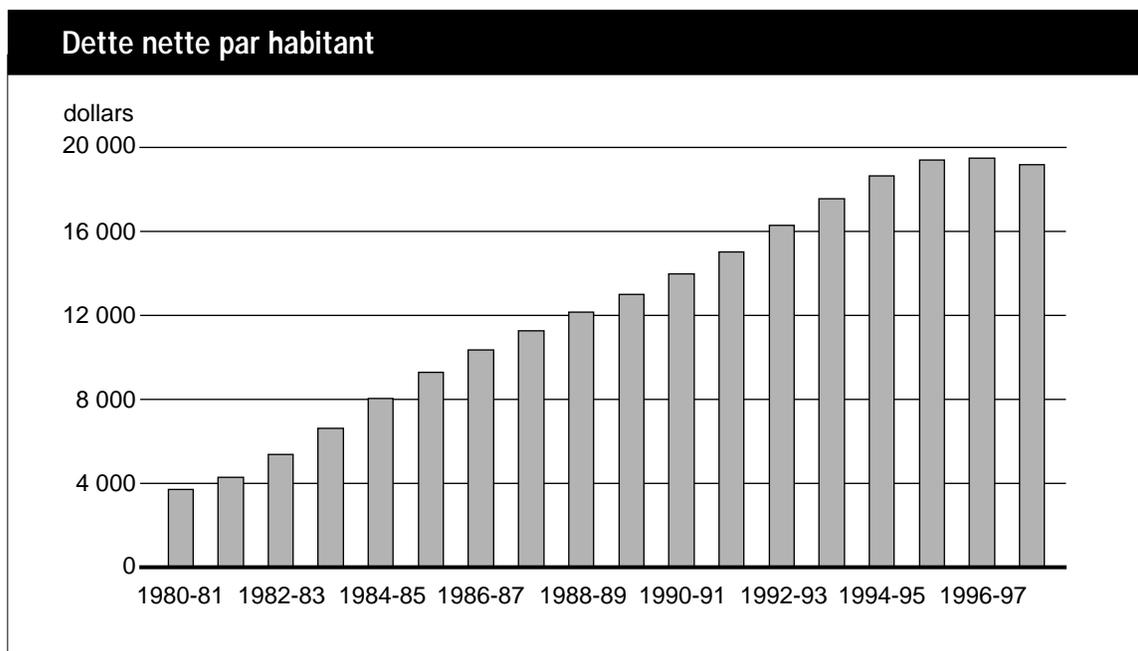
La dette publique au Canada est élevée par rapport aux normes internationales



Source : *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 63 (juin 1998)

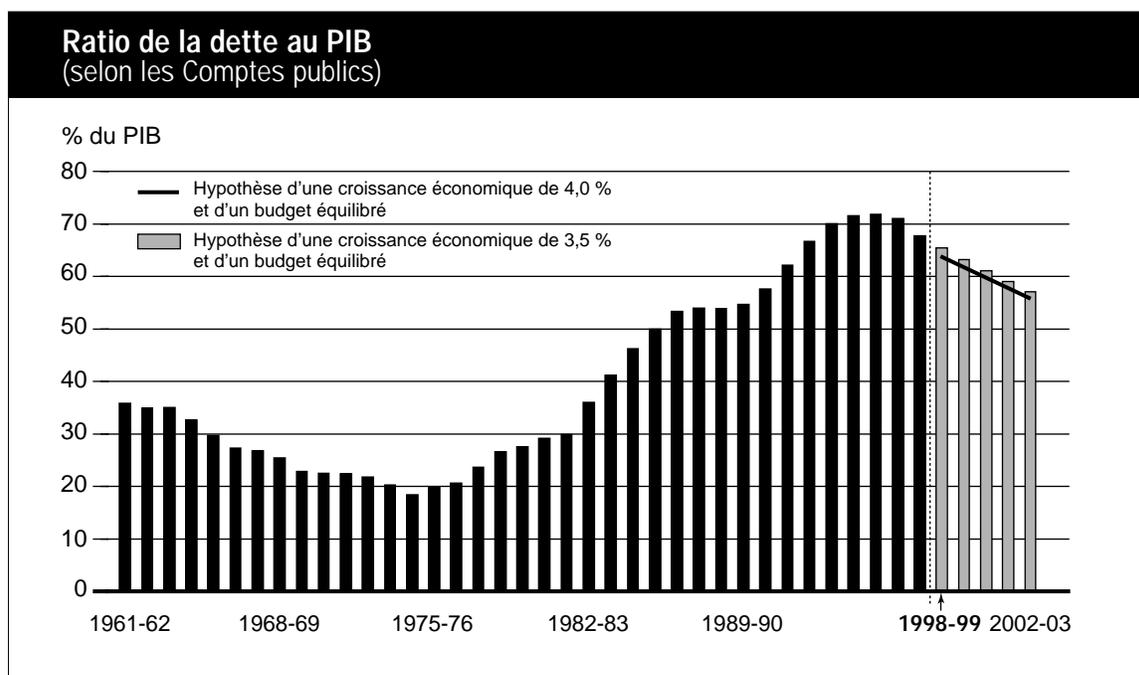
- La détérioration de la dette par rapport au PIB pour l'ensemble des administrations publiques au Canada (gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ainsi que soldes du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec), qui s'est amorcée au milieu des années 1970, a également été observée dans la plupart des autres pays du G-7.
- Toutefois, le Canada a enregistré une des pires détériorations.
- De 1977 à 1997, l'augmentation de la dette totale des administrations publiques au Canada a été telle que le pays occupe maintenant le deuxième rang du G-7 pour le ratio de la dette brute au PIB (selon les comptes nationaux, pour que les données soient comparables entre les pays).
- Il est indispensable de réduire la dette publique du Canada comparativement aux autres pays si l'on veut qu'il continue d'attirer les investisseurs.

La réduction de la dette est aussi une question d'équité envers les générations futures



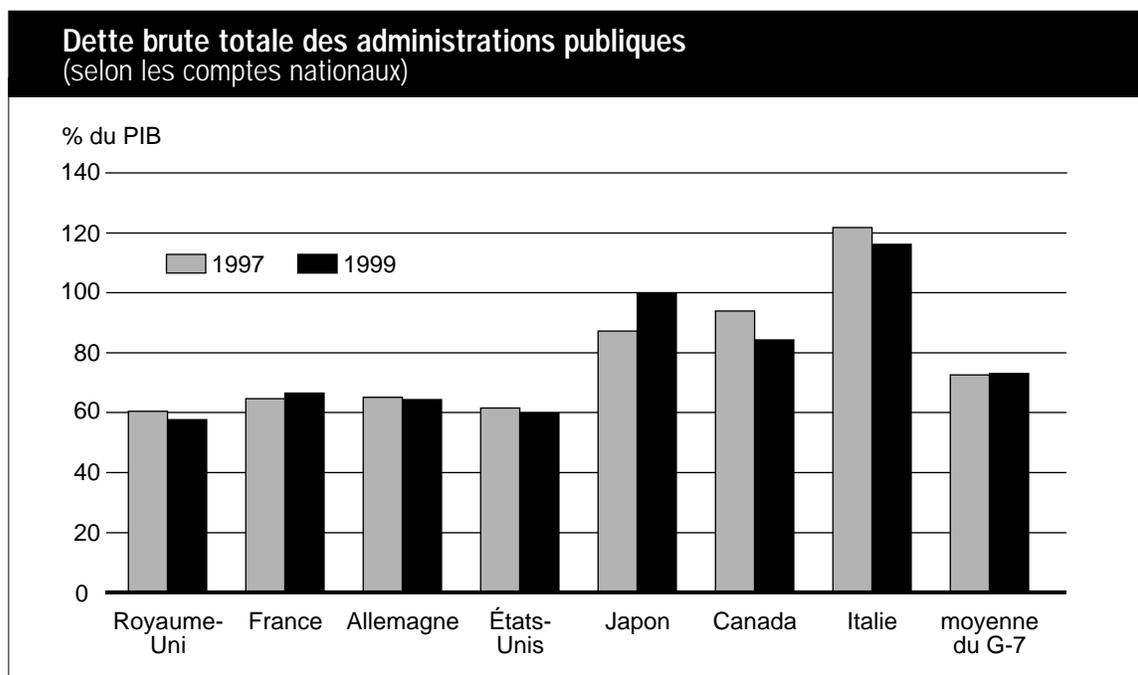
- La réduction du ratio de la dette au PIB permettra de léguer aux générations futures une situation économique et sociale saine plutôt qu'un endettement et des impôts élevés.
- La dette actuelle résulte en bonne partie de la consommation passée de biens et de services plutôt que d'investissements dans l'économie.
- Il faut absolument réduire le ratio de la dette au PIB pendant que les générations qui ont le plus bénéficié de son augmentation font encore partie de la population active. Il s'agit là d'une question d'équité.

Le Plan de remboursement de la dette, conjugué à une croissance économique soutenue, garantira une diminution constante du ratio de la dette au PIB



- Le Plan de remboursement de la dette s'appuie sur des plans financiers à deux ans. Ces derniers sont fondés sur des hypothèses économiques prudentes, l'engagement à équilibrer le budget, une réserve pour éventualités de 3 milliards de dollars et l'engagement à affecter cette réserve à la réduction de la dette si elle ne se révèle pas nécessaire.
- La clé, pour réduire le ratio de la dette au PIB, réside dans la croissance économique à long terme et, à tout le moins, un budget équilibré.
- Suivant l'hypothèse d'une croissance économique (croissance du PIB nominal) annuelle moyenne de 4 p. 100 et d'un budget équilibré (dette nette demeurant au niveau actuel), le ratio de la dette au PIB tomberait à environ 55 p. 100 d'ici 2002-03. Si la croissance économique nominale était de 3,5 p. 100 en moyenne, le ratio de la dette au PIB tomberait à 57 p. 100 d'ici 2002-03. Par la suite, ce ratio chuterait d'environ deux points de pourcentage par année.
- Si, année après année, la réserve pour éventualités n'était pas utilisée et était affectée à la réduction de la dette, les ratios de la dette au PIB diminueraient d'environ 1,5 point de pourcentage d'ici 2002-03.

Le fardeau de la dette diminuera aussi par rapport aux autres pays du G-7



Source : *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 63 (juin 1998)

- Le Plan de remboursement de la dette garantit aussi que le ratio de la dette au PIB continuera de diminuer plus rapidement au Canada que dans les autres pays.
- D'après les projections de l'OCDE, fondées sur les politiques et les programmes publics en vigueur, le ratio de la dette brute au PIB (selon les comptes nationaux) diminuera de plus de 9 points de pourcentage au Canada entre 1997 et 1999, ce qui constitue la baisse la plus marquée de tout le G-7.

4

Le renforcement de la productivité et l'amélioration du niveau de vie des Canadiens

Faits saillants

Car le but ultime est d'augmenter le niveau et la qualité de vie de tous les Canadiens et de toutes les Canadiennes.

Et la seule façon d'y arriver est de continuer à édifier, année après année, les fondations d'une économie plus forte et plus productive.

[...] nous avons mis en place un plan à long terme. L'objectif de ce plan? Fournir aux Canadiens et aux Canadiennes ce qui manquait depuis trop longtemps : l'architecture nécessaire à une économie moderne et productive, une économie de croissance et d'emploi.

- *L'objectif fondamental de la politique économique est d'améliorer le bien-être des citoyens grâce à une hausse du niveau de vie.*
- *La meilleure mesure du niveau de vie est le produit intérieur brut (PIB) réel par habitant.*
- *La croissance du PIB réel par habitant s'est beaucoup ralentie au Canada au cours des dernières décennies.*
- *La stratégie économique du gouvernement vise à inverser cette tendance, de manière à améliorer le niveau de vie.*
- *L'élimination du déficit, la maîtrise de l'inflation, la libéralisation des échanges commerciaux, la refonte des programmes de transfert et de l'assurance-emploi ainsi que l'aide publique au perfectionnement professionnel, à l'éducation et aux nouvelles technologies visent à intensifier la croissance de la productivité et la création d'emplois.*

La mesure du niveau de vie

$$\frac{\text{PIB réel}}{\text{Population}} = \frac{\text{PIB réel}}{\text{Emploi}} \times \frac{\text{Emploi}}{\text{Population}}$$

Le plus souvent, on mesure le niveau de vie par le produit intérieur brut (corrigé de l'inflation) divisé par la population.

- Le PIB réel mesure la quantité de biens et de services produite dans un pays au cours d'une année.
- Le PIB réel mesure aussi les revenus générés au Canada pendant une année, c'est-à-dire l'ensemble des salaires et traitements, des bénéfices des entreprises et des revenus tirés d'un travail autonome.

Le PIB réel par habitant est le produit de deux variables clés :

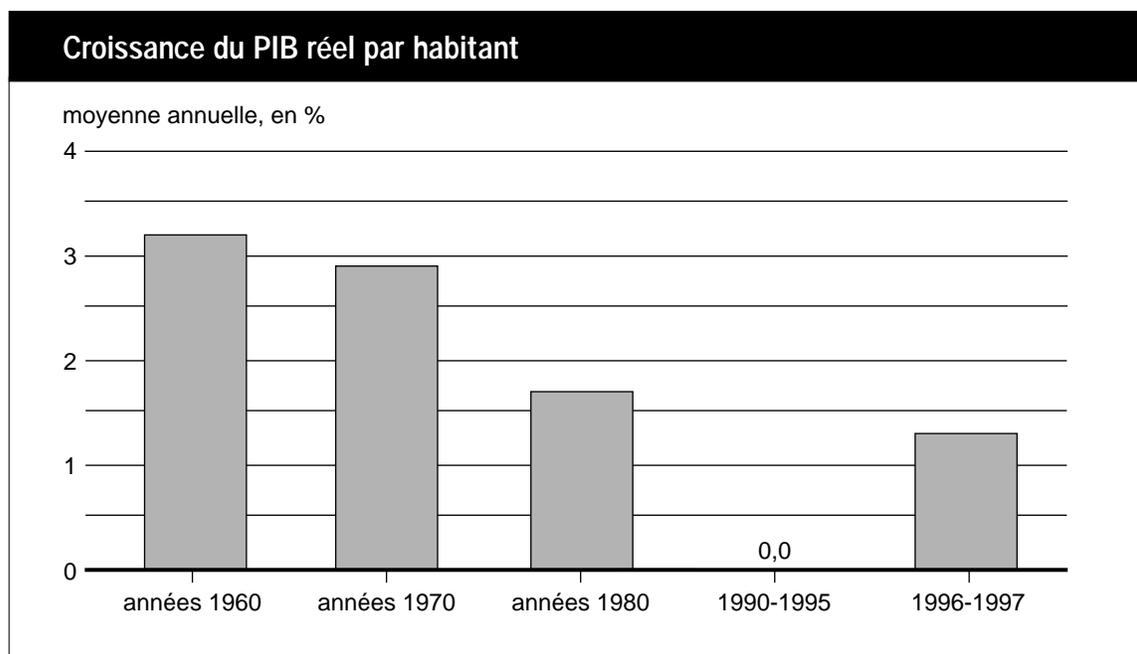
- la valeur moyenne des biens et services produits par chaque personne qui travaille (la productivité);
- la proportion de la population qui a un travail (le taux d'emploi).

Plus la productivité de chaque travailleur est forte et plus le pourcentage de la population qui travaille est important, plus le PIB réel par habitant sera élevé, toutes choses égales par ailleurs.

Par conséquent, on peut hausser le niveau de vie :

- en accroissant la productivité moyenne du travail;
- en augmentant le taux d'emploi.

La croissance du PIB réel par habitant s'est ralentie au cours des dernières décennies

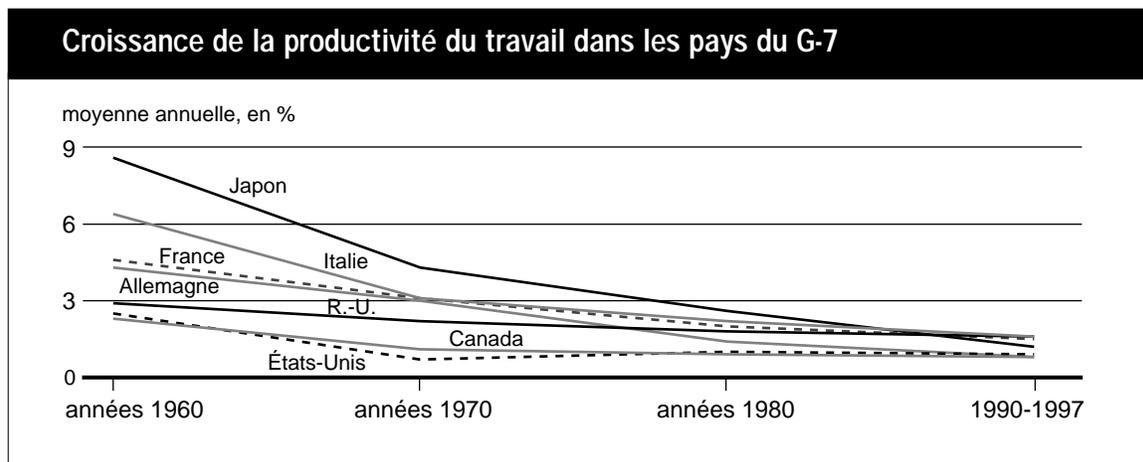
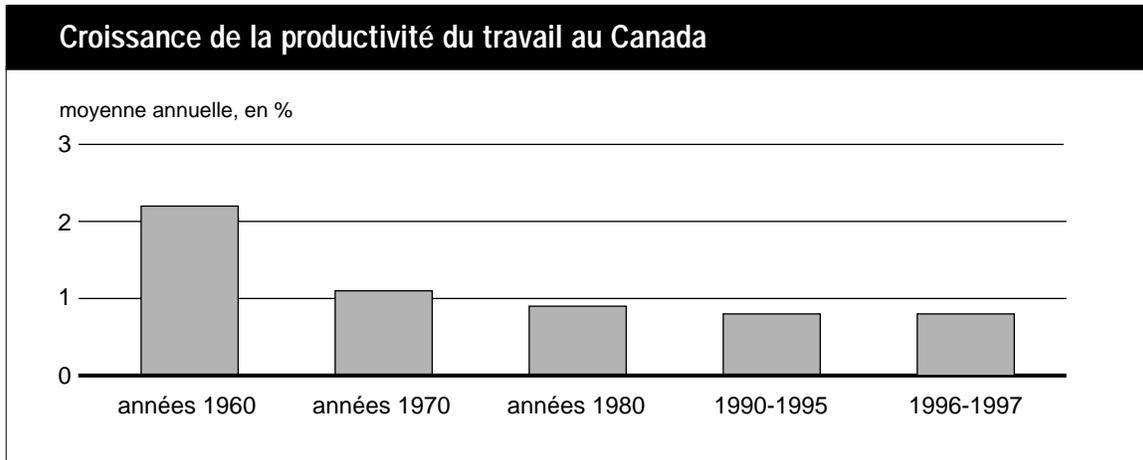


Source : Statistique Canada

Comment le PIB réel par habitant au Canada a-t-il évolué au cours des dernières décennies?

- Au cours des années 1960 et 1970, la production réelle par habitant a enregistré une croissance rapide.
- Cette croissance s'est toutefois nettement ralentie depuis la fin des années 1970.
- Pendant la première moitié des années 1990, le PIB réel par habitant n'a pas augmenté, malgré un certain redressement depuis deux ans.

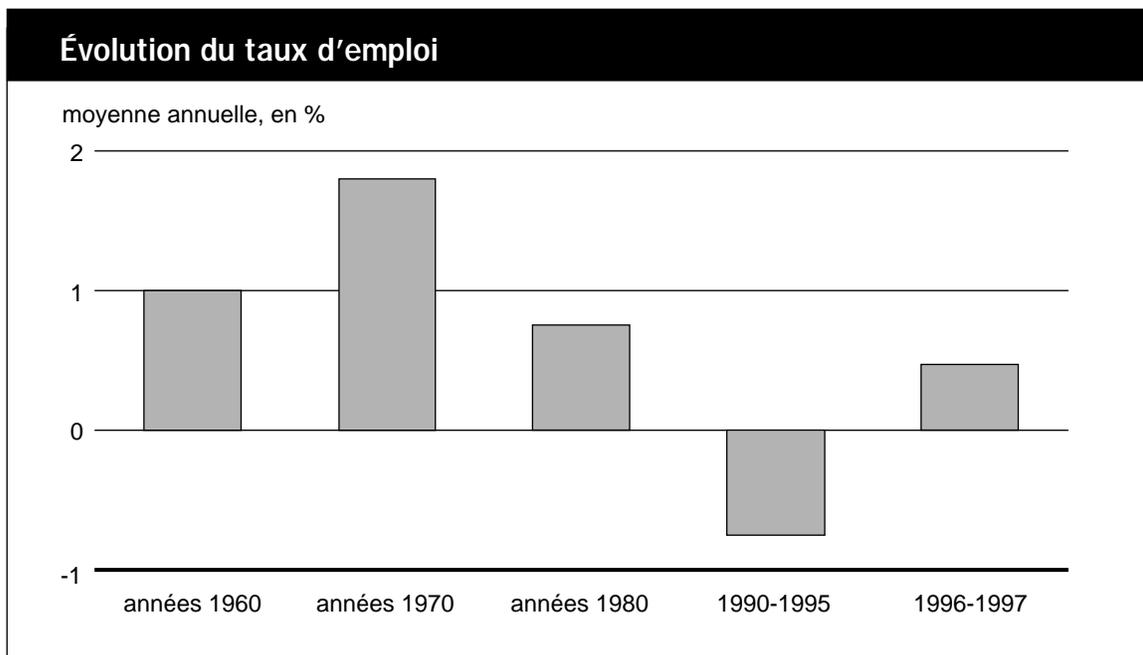
La croissance de la productivité du travail s'est ralentie au Canada de même que dans tous les pays industrialisés



Sources : Statistique Canada et OCDE

- La productivité du travail est passée de plus de 2 p. 100 par année au Canada durant les années 1960 à moins de 1 p. 100 depuis les années 1980.
- Le Canada n'a pas été le seul pays à voir diminuer la croissance de la productivité du travail. Tous les grands pays industrialisés ont été victimes d'un ralentissement analogue, sinon plus prononcé, de la productivité. Il reste que, tout au long des années 1980 et durant la majeure partie des années 1990, c'est le Canada qui, parmi les pays du G-7, a enregistré la plus faible croissance de la productivité.

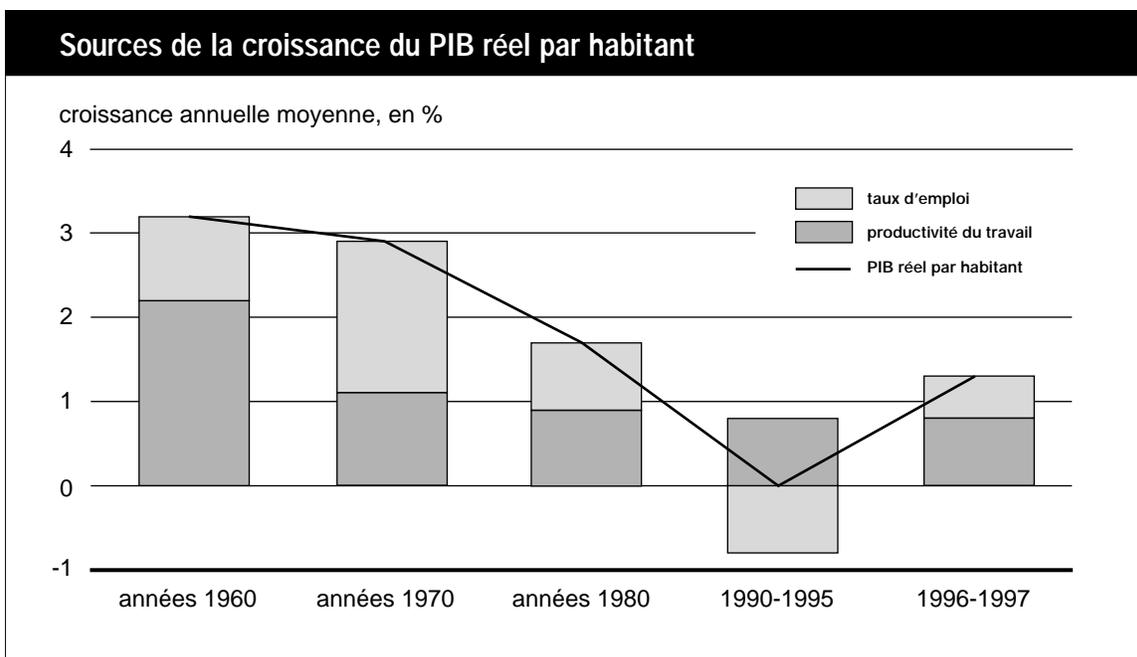
Le taux d'emploi a baissé pendant la première moitié des années 1990, mais il s'est redressé récemment



Source : Statistique Canada

- Des facteurs structurels tels que la structure de la population par âge, la scolarité moyenne et l'âge habituel de départ à la retraite influent sur le taux d'emploi. Ce dernier réagit également au cycle économique, diminuant quand l'économie est déprimée et augmentant lorsqu'elle est vigoureuse.
- Pendant les années 1960, 1970 et 1980, un grand nombre de baby-boomers sont arrivés sur le marché du travail. Les femmes ont également été plus nombreuses à travailler à l'extérieur. Ces deux tendances ont fait monter le taux d'emploi, de même que le PIB réel par habitant.
- Au cours des années 1990, par contre, on a vu diminuer le nombre des jeunes entrant sur le marché du travail, le taux d'emploi des femmes a cessé d'enregistrer une croissance rapide, les jeunes sont restés aux études plus longtemps et on a observé une tendance croissante à la retraite anticipée. En outre, le marché du travail a généralement été déprimé. Tous ces facteurs ont eu un effet négatif sur le taux d'emploi, qui a diminué pendant la première moitié de la décennie.
- Parallèlement au raffermissement de l'économie au cours des dernières années, la progression de l'emploi s'est traduite par un redressement du taux d'emploi. Ce phénomène devrait se poursuivre, de sorte que l'on s'attend à une légère hausse du taux d'emploi au cours des 10 prochaines années.
- Cependant, la majorité des baby-boomers prendront leur retraite au cours des 25 prochaines années, ce qui risque de réduire sensiblement le taux d'emploi à partir de 2005, ce phénomène s'accroissant à partir de 2010 environ.
- Étant donné la retraite prochaine des baby-boomers, on ne peut pas compter sur la hausse du taux d'emploi pour alimenter la croissance du PIB réel par habitant. Cela signifie qu'il est indispensable d'accroître la productivité pour assurer la hausse du niveau de vie des Canadiens.

Combinaison de la croissance de la productivité et du taux d'emploi



Ensemble, la décélération de la productivité du travail et la variation du taux d'emploi expliquent le ralentissement de la croissance du PIB réel par habitant depuis les années 1960.

- Au cours des années 1960, grâce à la croissance rapide de la productivité et à la hausse du taux d'emploi, le PIB réel par habitant a progressé à un rythme accéléré.
- Pendant les années 1970, le ralentissement de la productivité a été partiellement masqué par une hausse marquée du taux d'emploi, de sorte que le PIB réel par habitant a continué d'augmenter rapidement.
- Dans les années 1980, cependant, la croissance de la productivité a continué de ralentir, tandis que celle du taux d'emploi était nettement plus faible. Aussi la progression du PIB réel par habitant n'a-t-elle été que d'environ la moitié de celle observée au cours des décennies précédentes.
- Pendant la première moitié des années 1990, une croissance modeste de la productivité a été balayée par une chute du taux d'emploi, ce qui s'est traduit par une stagnation du PIB réel par habitant.
- Au cours des dernières années, un redressement du taux d'emploi, combiné à une croissance toujours modeste de la productivité, a entraîné une reprise de la croissance du PIB réel par habitant.
- Diverses politiques publiques influent sur la croissance de la productivité et le niveau de l'emploi. Aucune initiative ne peut à elle seule intensifier radicalement la hausse du niveau de vie des Canadiens. Il est nécessaire d'agir dans un grand nombre de domaines.
- Une stratégie concertée favorisant la croissance de la productivité et la création d'emplois se traduira par une hausse du niveau de vie de tous les Canadiens.

Politiques publiques visant à favoriser un niveau de vie élevé

Secteur	Moyens	Résultats
Politique budgétaire et monétaire	Un contexte macroéconomique stable accompagné d'une faible inflation permettent d'abaisser les taux d'intérêt et de renforcer la confiance, favorisant ainsi les investissements propices à la productivité et à la création d'emplois	Élimination du déficit fédéral Tendance à la baisse du ratio de la dette au PIB Redressement substantiel des finances publiques provinciales Faible inflation depuis le début des années 1990
Politique fiscale	Les impôts et taxes peuvent influencer sur l'affectation des ressources et les incitations à travailler, à épargner et à investir	Début des réductions générales d'impôt Régime national de prestations pour enfants en faveur des parents qui travaillent Taxe de vente harmonisée afin de réduire les coûts d'observation
Aide à l'éducation et au perfectionnement	Favorise l'insertion sur le marché du travail afin d'accroître le taux d'emploi Aide les gens à obtenir des emplois à plus forte productivité, mieux rémunérés	Stratégie canadienne pour l'égalité des chances Fonds des bourses du millénaire Subventions canadiennes pour études et allègement fiscal pour les intérêts sur les prêts étudiants Subventions canadiennes pour l'épargne-études Hausse des crédits d'impôt pour études et frais de scolarité Rescol pour que les jeunes aient accès à Internet Augmentation des budgets pour les jeunes à risque, qui ont besoin d'une scolarité de base et d'une expérience professionnelle
Aide à la R-D	Favorise l'innovation nécessaire à l'amélioration des procédés de production et une hausse de la productivité	Fondation canadienne pour l'innovation Partenariat technologique Canada Aide fiscale à la R-D Réseaux des centres d'excellence
Politiques sociale et du marché du travail	Influent sur les incitations à travailler Peuvent faciliter la participation au marché du travail en éliminant les obstacles	Refonte de l'assurance-emploi
Politique commerciale	Accroît la concurrence et permet aux pays de se spécialiser dans les produits pour lesquels ils excellent, ce qui améliore la productivité et la compétitivité	ALENA Chef de file au sein de l'Organisation mondiale du commerce Efforts constants pour assurer la libre circulation des biens et services au Canada
Promotion de l'économie de marché	La réglementation et les subventions peuvent masquer les signaux du marché et fausser l'affectation des ressources, nuisant ainsi à la productivité La privatisation peut accroître la concurrence et la productivité	Réduction des subventions aux entreprises et au transport Privatisation partielle ou complète d'Air Canada, de Petro Canada, de Canadair, de De Havilland Canada et du CN

5

Renforcer l'assise du dollar canadien

Faits saillants

Il ne faut pas oublier cependant que la baisse à long terme du dollar canadien est due à des problèmes structurels que nous avons laissés s'aggraver pendant 25 ans [...]

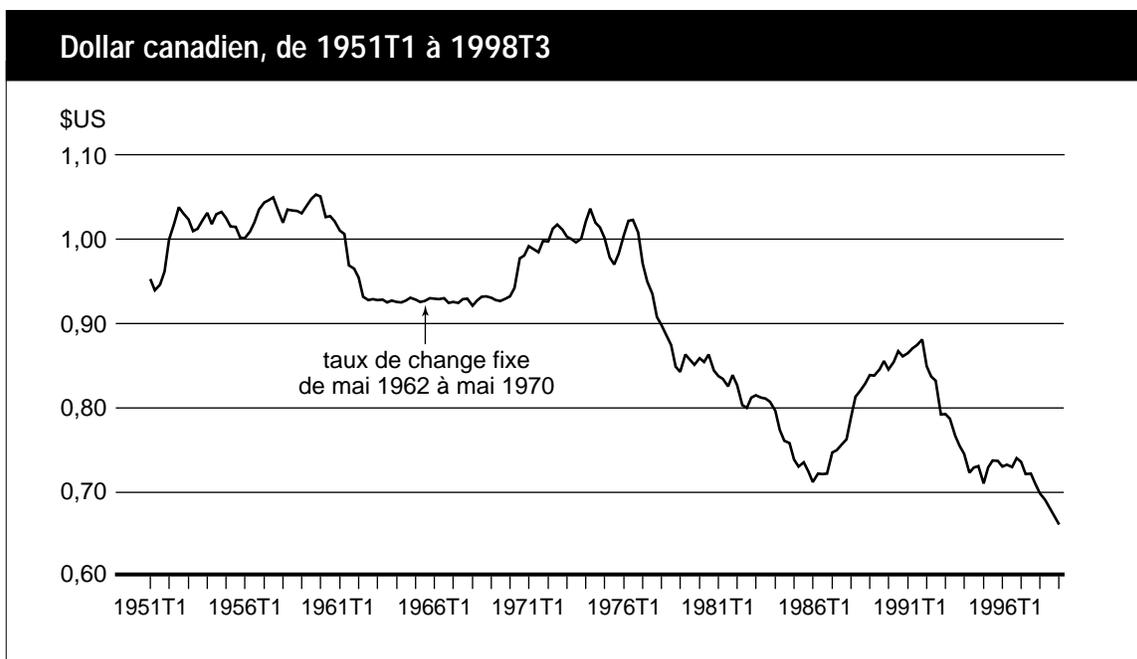
Les marchés ont encore à l'esprit l'image du Canada d'hier, non celle du Canada d'aujourd'hui.

Voilà le nouveau visage du Canada, la nouvelle réalité : une économie diversifiée, d'avant-garde et qui s'appuie sur une situation financière plus solide qu'elle ne l'a jamais été depuis des décennies.

L'honorable Paul Martin
Ministre des Finances

- *L'évolution de la situation et des politiques économiques, tant au Canada que chez nos principaux partenaires commerciaux, influe sur le cours du dollar canadien.*
- *La faiblesse manifestée par notre dollar depuis un an, marquée par une succession de bas niveaux sans précédent par rapport au dollar américain en août, traduit l'évolution du contexte extérieur : une forte baisse des cours mondiaux des produits de base et la volatilité des marchés financiers internationaux par suite des crises financières en Asie et en Russie, qui a stimulé le dollar américain par rapport à toutes les autres monnaies.*
- *Contrairement aux États-Unis et aux autres pays du Groupe des Sept (G-7), le Canada est un exportateur net de produits de base. Quand leurs prix diminuent, nos exportations nettes baissent, tout comme la valeur du dollar canadien.*
- *Cependant, les marchés de change étrangers n'ont peut-être pas suffisamment tenu compte de l'évolution de l'économie canadienne.*
- *L'importance des produits de base dans les exportations canadiennes n'a cessé de diminuer, pour passer de 60 p. 100 il y a moins de 20 ans à 35 p. 100 aujourd'hui.*
- *En outre, des mesures ont été prises pour s'attaquer aux problèmes qui ont contribué à la faiblesse du dollar canadien par le passé comme la forte inflation des années 1970 et 1980, les déficits budgétaires chroniques et la hausse de la dette publique.*

Évolution historique du dollar



Source : Banque du Canada

- Des années 1950 au milieu des années 1970, y compris une période (de mai 1962 à mai 1970) durant laquelle le taux de change était fixe, le dollar canadien était relativement stable et presque à parité avec le dollar américain.
- Du milieu des années 1970 au milieu des années 1980, notre dollar n'a cessé de baisser pour passer d'un peu moins de 1,04 dollar américain en juin 1976 à un bas niveau record (pour l'époque) de 69,13 cents américains en février 1986. Cette tendance à la baisse s'expliquait par divers facteurs : le déclin des prix réels des produits de base, la dégradation de la situation financière au Canada et une hausse de l'inflation dans notre pays par rapport aux États-Unis.
- Notre dollar est remonté temporairement à plus de 89 cents américains en novembre 1991. Cette appréciation était attribuable au fait que les taux d'intérêt canadiens avaient largement dépassé les taux américains afin de résorber l'inflation, ainsi qu'à la hausse des cours des produits de base.
- En raison d'un rétrécissement de l'écart de taux d'intérêt et d'une reprise économique plus rapide aux États-Unis qu'au Canada, notre dollar s'est de nouveau orienté à la baisse. En avril 1994, il était passé sous les 72 cents américains.
- Du début de 1994 à la fin de 1997, le dollar a été relativement stable, se négociant entre 71 et 75 cents américains.
- Au cours de l'été, lorsque la crise financière en Asie et en Russie s'est aggravée, le dollar canadien a fléchi pour s'établir à un bas niveau sans précédent de 63,31 cents américains le 27 août 1998, avant de rebondir en septembre.

Facteurs influant sur le dollar canadien

Facteurs structurels à long terme

- Termes de l'échange (cours des produits de base)
- Résultats et politiques économiques du Canada par rapport à ses partenaires commerciaux

De façon générale, ces facteurs exercent une forte influence sur l'évolution à long terme du taux de change.

Certains de ces facteurs sont indépendants de la volonté du Canada, par exemple l'évolution des termes de l'échange (déterminée principalement par les variations des cours des produits de base) ainsi que les résultats et les politiques économiques de nos principaux partenaires commerciaux.

Les variables économiques et financières au Canada exercent une importante influence sur le taux de change, notamment l'inflation, la hausse des coûts unitaires de main-d'œuvre, les déficits budgétaires, la dette publique et le solde de la balance courante.

Facteurs à court terme

- Taux d'intérêt
- Confiance des investisseurs (politique intérieure, évolution politique et incertitude)
- Recherche d'un refuge (volatilité des marchés internationaux)

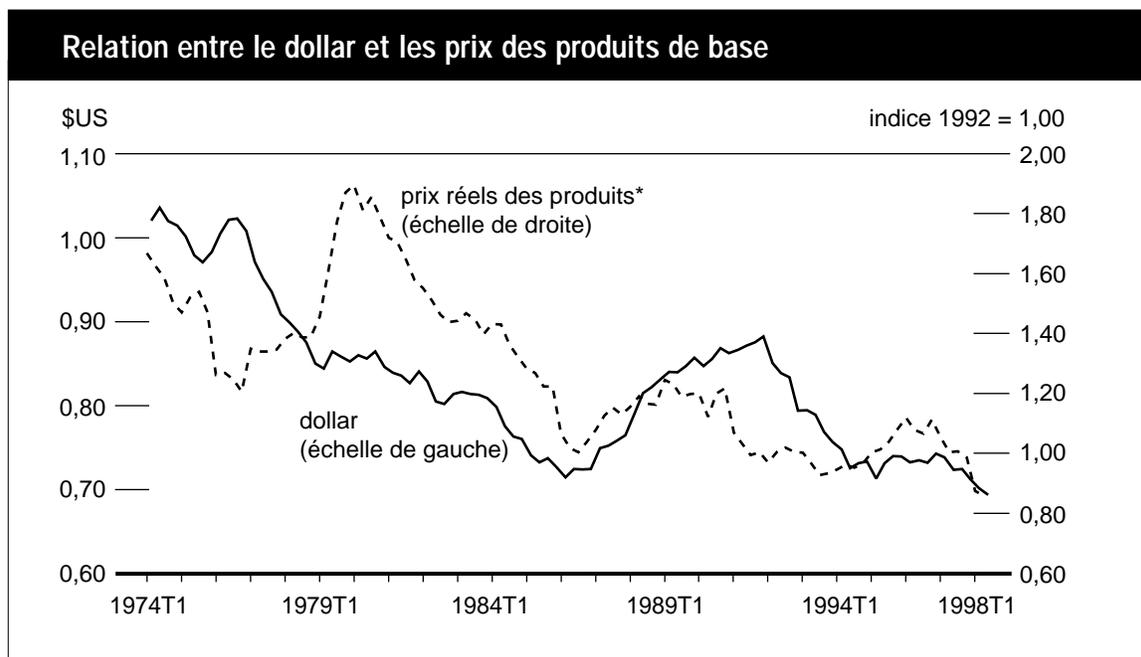
L'orientation à court terme de la politique macro-économique au Canada peut avoir une influence marquée sur le cours du dollar canadien. Celui-ci subit par exemple l'effet des variations de l'écart entre les taux d'intérêt à court terme au Canada et aux États-Unis

Un resserrement des conditions monétaires au Canada, qui fait monter les taux d'intérêt par rapport aux taux américains, tend à faire monter notre dollar. De même, si les marchés s'attendent à une modification de la politique publique, le taux de change peut être affecté immédiatement.

La confiance des investisseurs et la recherche d'un refuge peuvent également influencer sur le taux de change. Le jugement que les investisseurs portent sur une monnaie peut évoluer en raison des changements de situation et de politiques économiques au niveau national et international, ainsi que de l'incertitude politique.

Par exemple, le dollar américain s'apprécie généralement quand les marchés financiers sont perturbés, comme on a pu le voir durant les crises financières en Asie et en Russie.

Les prix réels des produits de base jouent un rôle clé dans l'évolution du dollar canadien

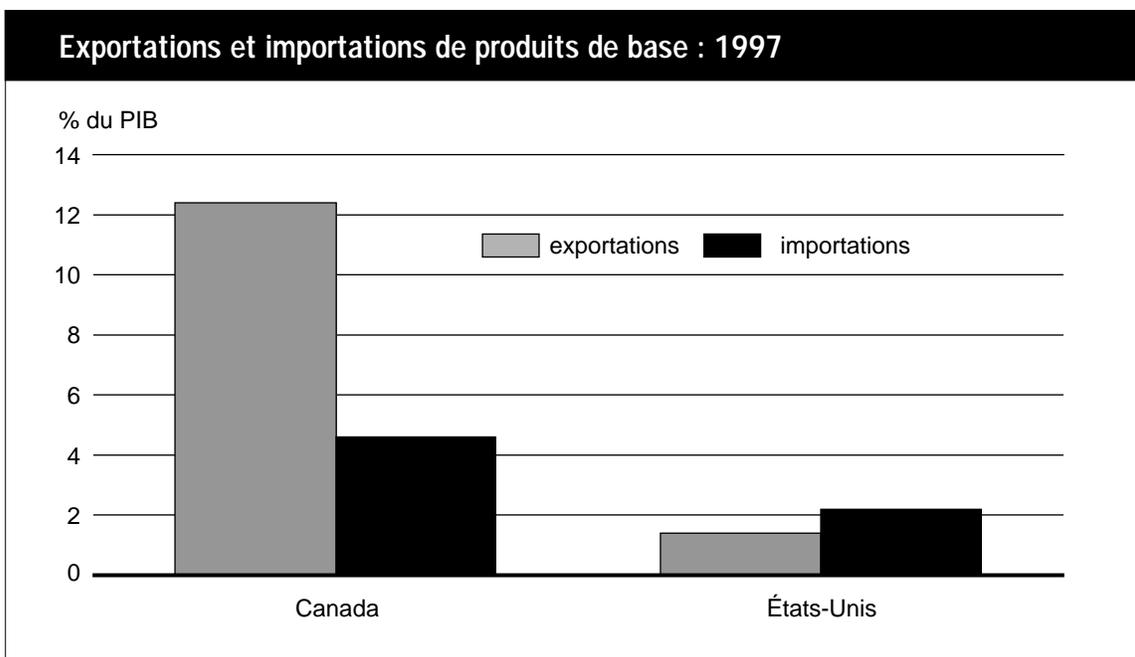


Sources : ministère des Finances et Banque du Canada

*Indice des prix des produits de base en \$US corrigé par l'indice de déflation du PIB américain

- La baisse tendancielle du dollar canadien, des années 1970 au milieu des années 1980, s'explique en partie par le fléchissement du prix réel des produits de base.
- La dépréciation récente du dollar canadien est attribuable dans une large mesure à l'effet de la chute des cours mondiaux des produits de base sur les exportations canadiennes et nos recettes d'exportation, sans compter les perturbations des marchés financiers internationaux découlant des crises survenues en Asie et, dernièrement, en Russie.
- La baisse récente des cours des produits de base est très marquée. Les prix des produits de base ont chuté d'environ 28 p. 100 par rapport à leur sommet de la fin de 1996. Les prix réels des produits s'orientent à la baisse depuis le début des années 1970. En termes réels, ils s'approchent maintenant de leur plus bas niveau depuis le début des années 1970.

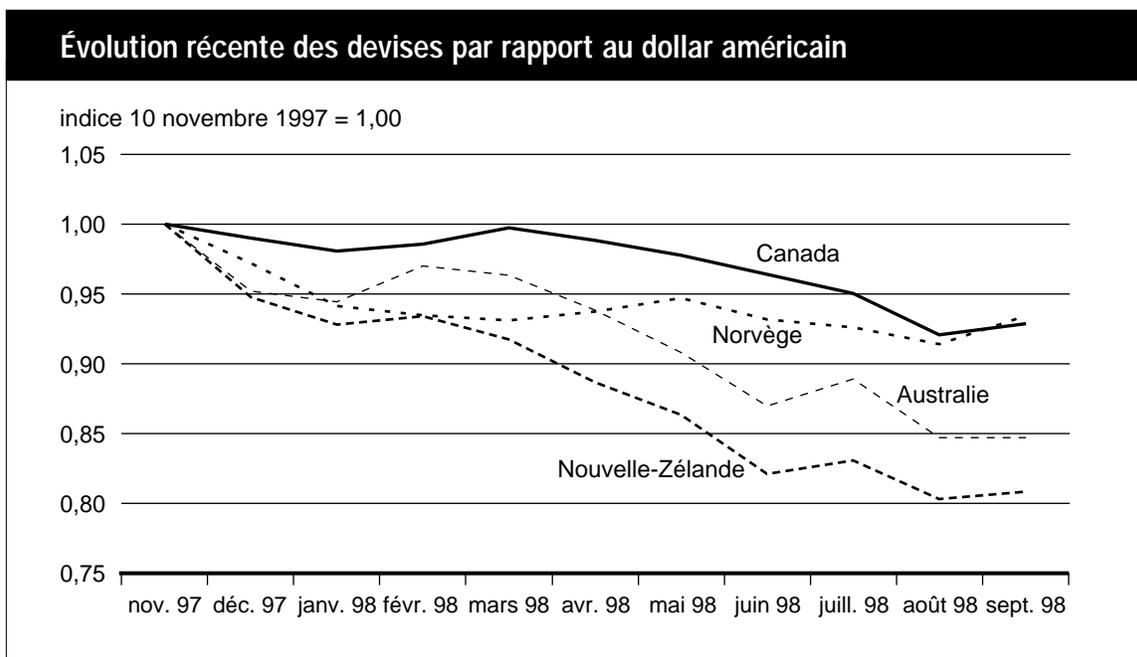
Le Canada est un important exportateur net de produits de base



Sources : Statistique Canada et U.S. Bureau of Census

- Le Canada est un important exportateur net de produits de base partout dans le monde. En 1997, il a enregistré un excédent net, au chapitre du commerce des produits de base, d'environ 7 p. 100 du produit intérieur brut (PIB), soit 62 milliards de dollars.
- Par conséquent, l'évolution des cours des produits de base a d'importantes répercussions sur l'économie canadienne. De façon générale, lorsque les cours des produits de base augmentent, il en va de même de notre excédent commercial. Quand les cours des produits de base fléchissent, nos exportations nettes diminuent. Étant donné que, dans un système de taux de change flottant, le cours du dollar canadien s'ajuste afin d'équilibrer les échanges commerciaux et les mouvements de capitaux, une hausse des cours des produits de base s'accompagne d'une appréciation du dollar canadien, et vice versa.
- Inversement, les États-Unis et les autres pays du G-7 sont des importateurs nets de produits de base. En 1997 par exemple, les États-Unis enregistraient un déficit, au chapitre des produits de base, correspondant à environ 0,8 p. 100 du PIB, c'est-à-dire 66 milliards de dollars.
- Par conséquent, la monnaie de ces pays a tendance à s'apprécier quand les cours des produits de base diminuent, puisque la baisse de valeur de leurs exportations est plus que compensée par la diminution du coût de leurs importations.

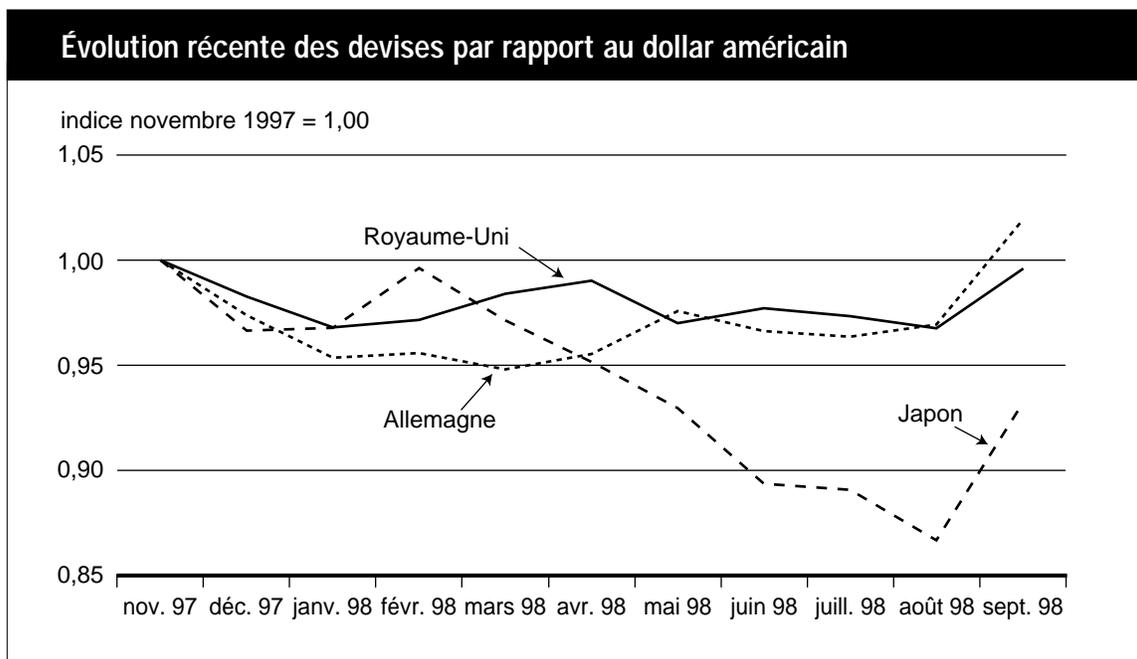
La monnaie des autres pays exportateurs de produits de base s'est dépréciée



Source : Banque centrale américaine

- La monnaie des pays qui sont des exportateurs nets de produits de base s'est dépréciée par rapport au dollar américain.
- La monnaie de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande – deux pays qui dépendent beaucoup des exportations de produits de base et de la demande asiatique – a perdu beaucoup plus de terrain que le dollar canadien. De novembre dernier à la fin du mois de septembre, les devises australienne et néo-zélandaise ont perdu plus de 15 p. 100 par rapport au dollar américain. Pendant la même période, le dollar canadien a fléchi d'environ 7 p. 100.
- De même, la couronne norvégienne a chuté par rapport au dollar américain, et ce, bien que la banque centrale de Norvège ait relevé les principaux taux d'intérêt à sept reprises depuis le début de 1998, pour une hausse totale de 450 points de base – dont 300 points de base en août seulement.

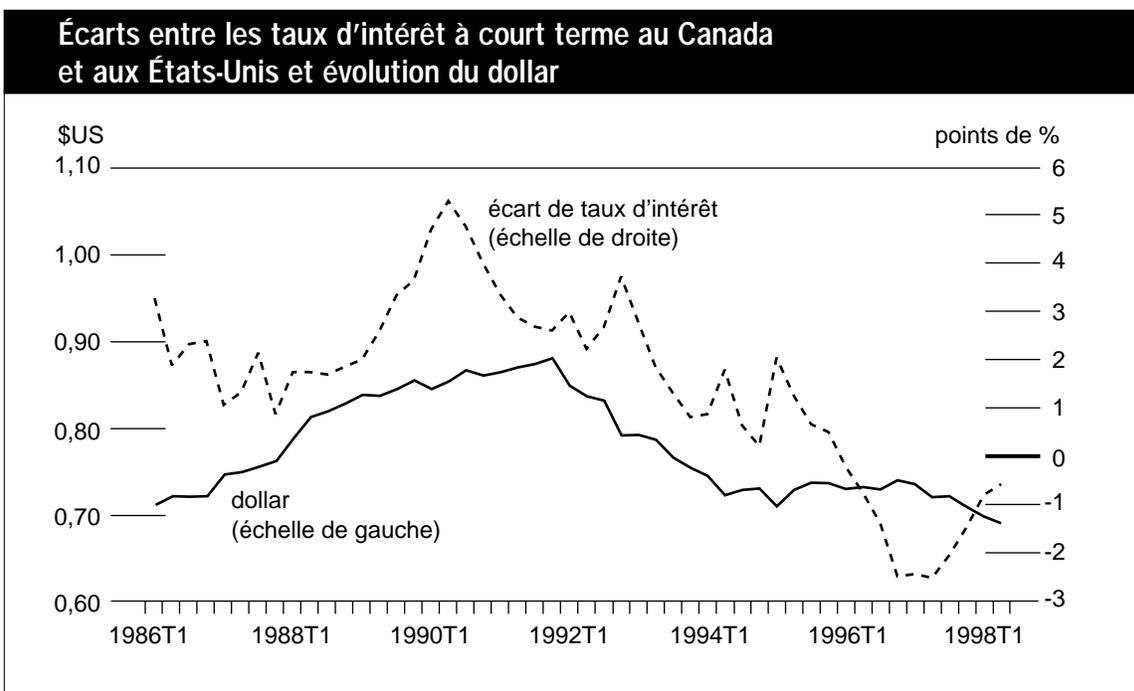
Le dollar américain a été fort par rapport aux autres monnaies du G-7



Source : Banque centrale américaine

- Les monnaies des pays européens, qui sont des importateurs nets de produits de base, ont été relativement stables par rapport au dollar américain.
- Cependant, même ces pays ont vu leur devise fléchir.
- La crise économique et financière en Asie et, récemment, les perturbations observées en Russie ont incité les investisseurs à chercher refuge dans les actifs libellés en dollars américains.
- Jusqu'à une date très récente, cette situation a eu tendance à renforcer le dollar américain par rapport à toutes les autres devises, y compris les monnaies européennes.

Le dollar est également influencé par les taux d'intérêt à court terme



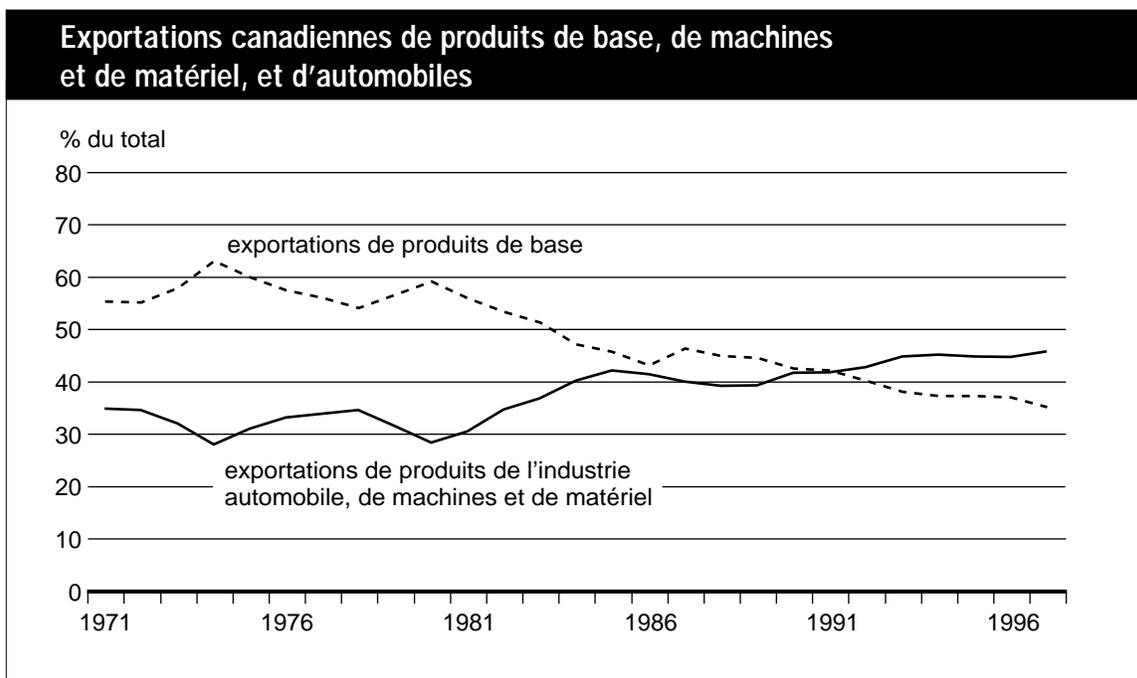
Source : Banque du Canada

- Il n'y a cependant pas que les cours des produits de base; d'autres facteurs influent également sur le taux de change. À plusieurs reprises, le dollar canadien a évolué en sens inverse du prix des produits de base, et ce, pendant une période prolongée, en particulier durant les années 1970 et le début des années 1980.
- L'orientation de la politique à court terme et les écarts de taux d'intérêt ont aussi exercé un effet appréciable sur le dollar pendant certaines périodes. C'est ce qui ressort de l'évolution du dollar à la fin des années 1980 et au début des années 1990.
- Le dollar s'est nettement apprécié à la fin des années 1980 et au début des années 1990, après une très forte hausse des taux d'intérêt au Canada, qui ont été portés à cinq points de pourcentage au-dessus des taux américains. La hausse des cours des produits de base a également contribué à la vigueur de notre dollar durant cette période.
- Vers la fin de 1996, par contre, lorsqu'il était clair que l'engagement du gouvernement de juguler la détérioration continue des finances publiques portait fruit, les taux d'intérêt canadiens se sont établis en deçà des taux comparables aux États-Unis, alors que l'appréciation du dollar prenait fin.

La situation et les politiques économiques canadiennes, qui nuisaient au dollar par le passé, se sont améliorées

- Les cours des produits de base ont contribué à la baisse du dollar canadien depuis une vingtaine d'années environ, mais notre économie a évolué et notre dépendance à l'égard des exportations de produits non transformés a beaucoup diminué.
- D'autres facteurs structurels qui nuisaient à la tenue du dollar canadien par le passé ont été éliminés.
- Du milieu des années 1970 à la fin des années 1980, une croissance des prix et des coûts de production plus élevée au Canada qu'aux États-Unis a imposé des pressions à la baisse du dollar canadien.
- La forte hausse des déficits budgétaires et de la dette canadienne, amorcée au début des années 1970, a nui à la confiance des investisseurs ainsi qu'au dollar canadien.
- De plus, les déficits du secteur public ont contribué à accroître le déficit de la balance courante, augmentant les pressions à la baisse qui s'exerçaient sur le dollar.
- Ces facteurs structurels à long terme ont été éliminés : le Canada est devenu un pays à faible inflation, le déficit budgétaire a été éliminé, et le ratio de la dette au PIB a été placé sur une trajectoire nettement décroissante.
- Toutes ces améliorations de la situation et des politiques économiques sont de bon augure pour le dollar canadien.
- De fait, il y a 18 mois, la plupart des analystes prévoient que cette amélioration laissait attendre un renforcement du dollar canadien au cours des mois et des années à venir.
- Ces facteurs positifs demeurent.

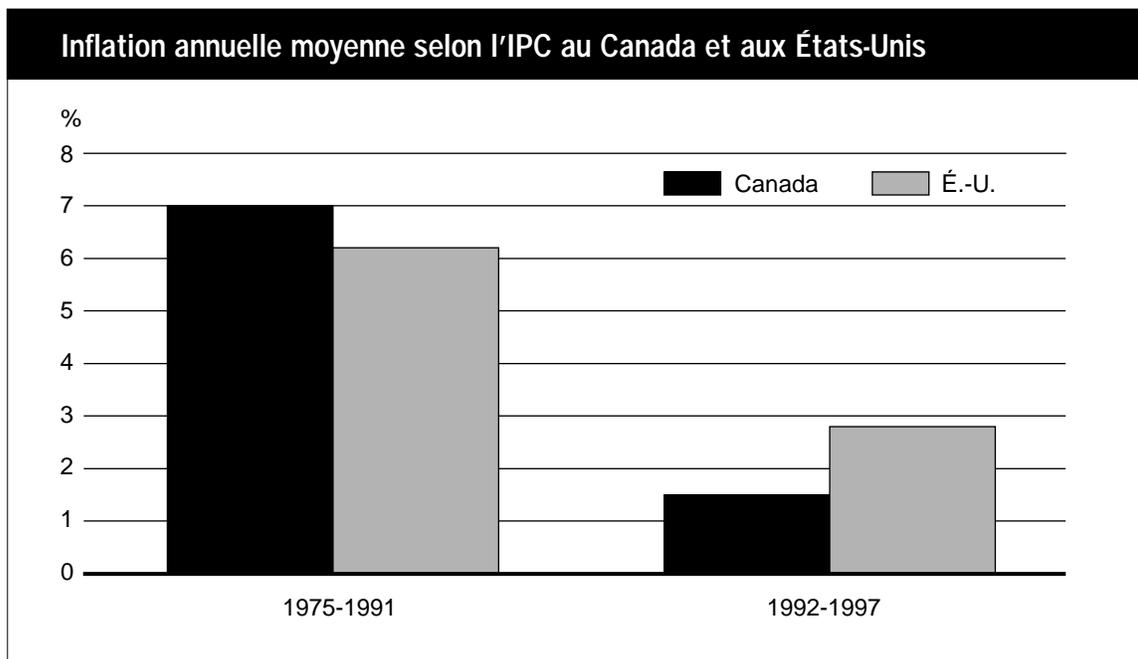
La diversification de l'économie canadienne se poursuit



Source : Statistique Canada

- La diversification croissante de l'économie canadienne se manifeste par la diminution relative des exportations de produits de base et la hausse des exportations de produits manufacturés.
- La part des produits de base dans les exportations canadiennes est passée d'environ 60 p. 100 en 1980 à environ 35 p. 100 en 1997.
- Les produits de l'industrie automobile ainsi que les machines et le matériel sont deux secteurs qui représentent chacun environ un quart des exportations canadiennes de marchandises. Depuis 1992, les exportations de ces produits manufacturés sont supérieures aux exportations de produits de base.
- Au cours des années 1990, le secteur des technologies de pointe a enregistré un taux de croissance de la production et de l'emploi deux fois plus élevé que celui du reste de l'économie au Canada.
- On n'accorde pas toujours suffisamment d'attention à l'importance moins grande des exportations de produits de base au Canada. Cette constatation est en accord avec une étude récente de l'OCDE, qui a conclu que le dollar canadien était fortement sous-évalué.

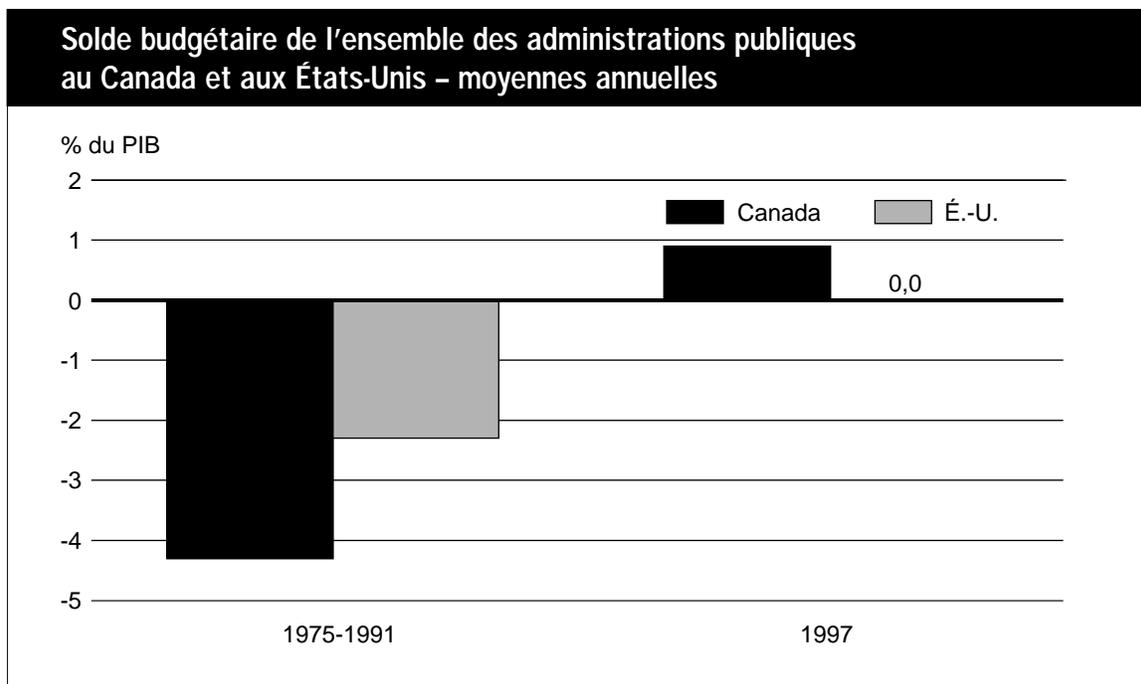
Le Canada est un pays à faible inflation



Sources : Statistique Canada et U.S. Bureau of Labour Statistics

- Pendant des années, l'inflation était en général plus élevée au Canada qu'aux États-Unis, mais depuis cinq ans, elle est régulièrement plus faible ici qu'au sud de la frontière.
- De 1975 à 1991, le taux canadien annuel d'inflation dépassait le taux américain de près de un point de pourcentage, en moyenne.
- L'augmentation plus rapide des prix et des coûts au Canada nuisait à notre compétitivité et affaiblissait notre dollar.
- Depuis 1992, la hausse des prix et des coûts est nettement inférieure au Canada à ce qu'elle est aux États-Unis.
- De plus, le Canada s'est classé au deuxième rang parmi les pays du G-7, pendant cette période, pour la faiblesse de l'inflation.
- La bonne tenue de l'inflation au Canada a sensiblement contribué à notre compétitivité internationale.

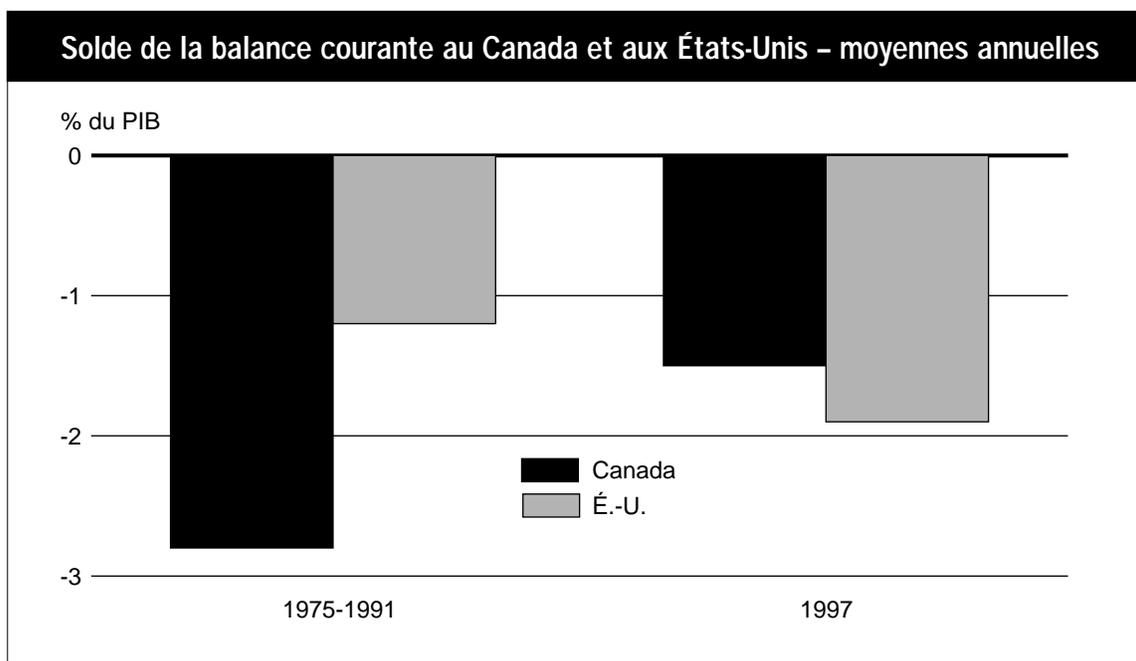
Le gouvernement fédéral a éliminé son déficit et l'ensemble du secteur public est maintenant excédentaire



Sources : Statistique Canada et OCDE

- Au cours des années 1970 et 1980, les déficits budgétaires étaient beaucoup plus élevés au Canada qu'aux États-Unis. L'an dernier, même si le secteur public a tout juste équilibré son budget dans l'ensemble aux États-Unis, le Canada enregistrait déjà un excédent d'après les comptes nationaux.
- Les déficits du gouvernement fédéral au cours des années 1970 et 1980 ainsi qu'au début des années 1990 se sont traduits par une hausse de la dette publique.
- Nous avons maintenant commencé à rembourser cette dette.

Les excédents financiers rendront le Canada moins dépendant de l'épargne étrangère



Sources : Statistique Canada et U.S. Bureau of Economic Analysis

- Les déficits enregistrés par les gouvernements canadiens, au cours des années 1970 et 1980, ont rendu le Canada plus dépendant de l'épargne étrangère, augmentant d'autant le déficit de la balance courante.
- En moyenne, le déficit de la balance courante du Canada a été plus de deux fois supérieur à celui des États-Unis entre le milieu des années 1970 et le début des années 1990.
- Ces déficits ont contribué à l'affaiblissement du dollar canadien.
- Le rétablissement des finances publiques au Canada, dont le solde est maintenant excédentaire, contribuera à réduire la dépendance du Canada vis-à-vis de l'épargne étrangère.

6

La performance économique du Canada au sein du G-7

Faits saillants

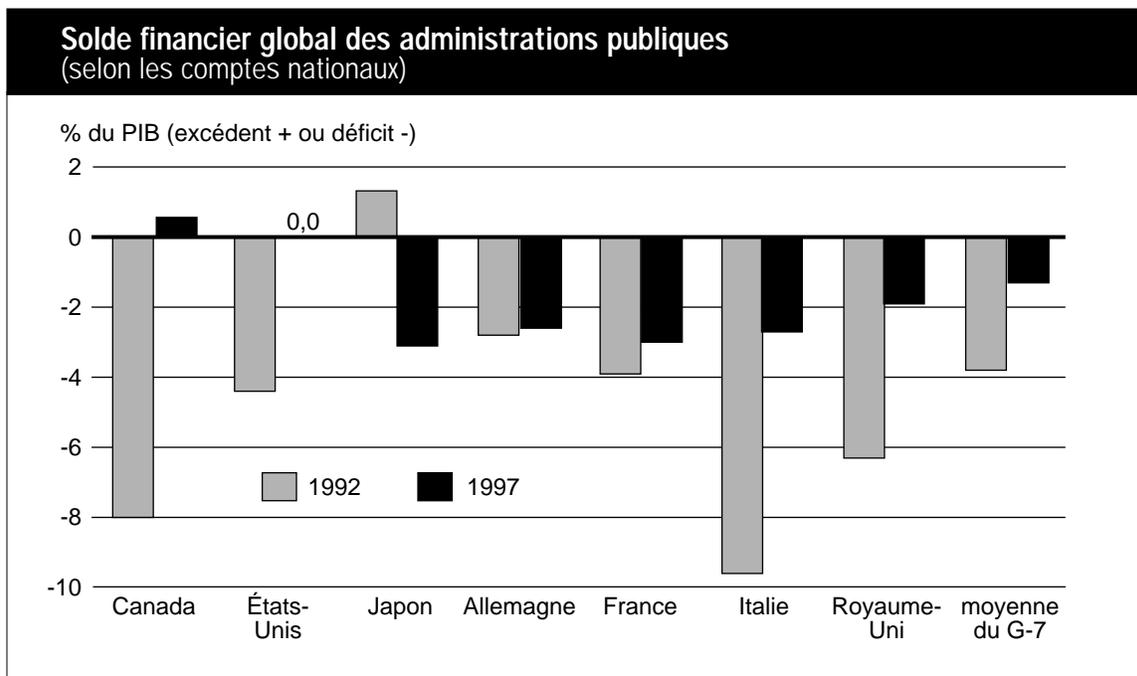
À l'automne de 1993, le taux de chômage s'établissait à 11,4 p. 100. Il est aujourd'hui encore trop élevé, à 8,3 p. 100, mais c'est le plus faible en huit ans. Seul le Royaume-Uni, parmi les pays du G-7, a obtenu de meilleurs résultats à ce chapitre.

L'inflation est bien maîtrisée et elle le restera. En fait, le Canada s'est taillé une réputation enviable de pays à faible inflation.

[...] les plus grandes institutions internationales – le FMI et l'Organisation de coopération et de développement économiques – prévoient que le Canada sera cette année l'un des pays industrialisés qui obtiendront les meilleurs résultats en matière de croissance économique et de création d'emplois.

- Depuis le début des années 1990, le Canada supporte très avantageusement la comparaison avec les autres pays du Groupe des Sept (G-7) sur le plan de l'économie et des finances publiques.
- Le Canada a pris les mesures nécessaires pour assainir ses finances publiques. En 1997, le Canada a ainsi été le seul pays du G-7 à afficher un excédent.
- Le Canada est reconnu mondialement comme un pays où l'inflation est faible.
- Le Canada est le pays du G-7 le plus tourné vers le commerce extérieur.
- Grâce à de saines politiques économiques, la performance économique du Canada est aujourd'hui l'une des meilleures du G-7.
- De 1993 à 1997, la croissance moyenne de l'emploi au Canada s'est établie à 1,7 p. 100, plaçant ainsi le pays au deuxième rang du G-7.
- De plus, le Fonds monétaire international (FMI) prévoit que la croissance moyenne de l'emploi au Canada s'élèvera à 2 p. 100 en 1998 et en 1999, soit la plus forte du G-7.
- Le Canada doit relever deux défis clés : améliorer la croissance de sa productivité et réduire sa dépendance envers l'épargne étrangère.

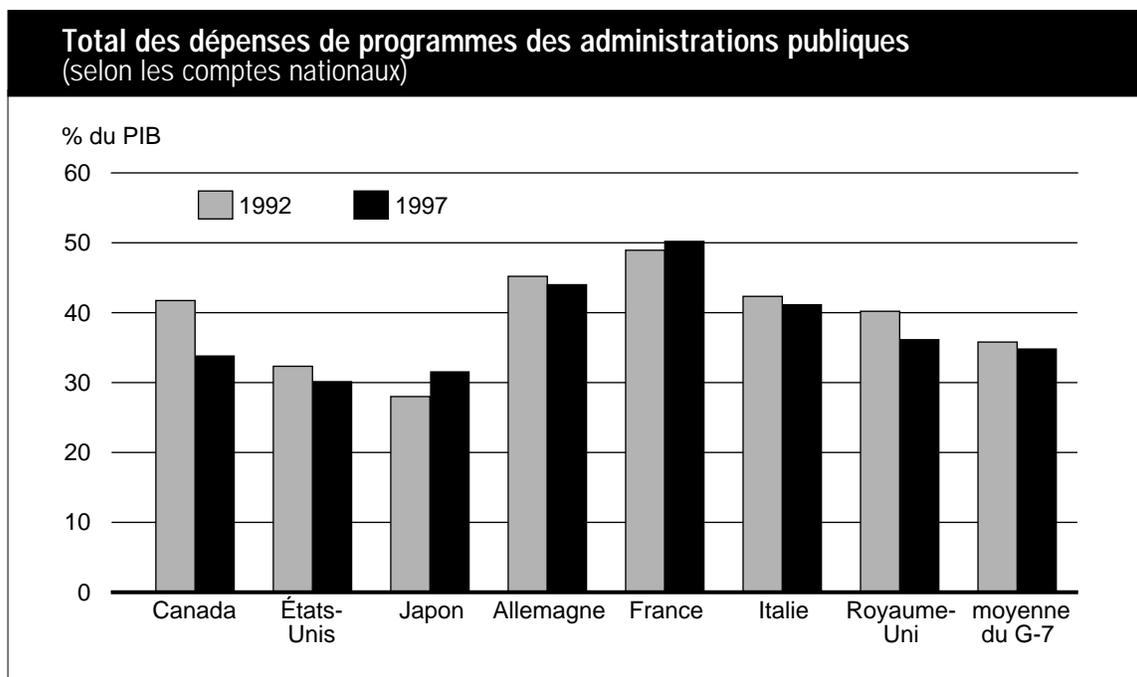
Les finances publiques du Canada ont connu le plus fort redressement au sein du G-7



Source : *Perspectives économiques de l'OCDE*, juin 1998

- À la fin des années 1980 et au début des années 1990, des politiques macroéconomiques non coordonnées ont entraîné une détérioration importante des finances publiques du Canada.
- En 1992, la taille du déficit du Canada, en pourcentage du PIB, venait au deuxième rang du G-7.
- Toutefois, le Canada a répondu au défi que posaient les finances publiques et pris les mesures nécessaires pour les assainir. En 1997, le Canada a été ainsi le seul pays du G-7 à afficher un excédent.
- Depuis le début de 1997, le gouvernement fédéral rembourse la dette contractée sur les marchés.
- En 1997-98, pour la première fois depuis 1969-70, le gouvernement a réduit la valeur absolue de la dette.
- De fait, les finances publiques du Canada ont connu le plus fort redressement au sein du G-7.

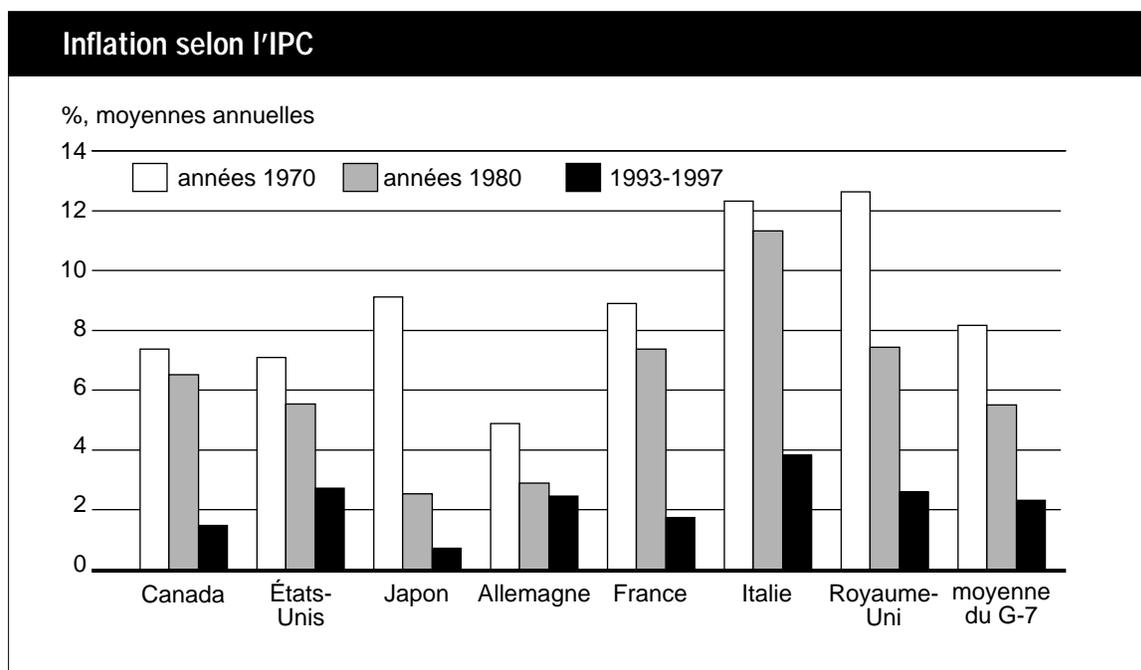
Le Canada a comptabilisé la plus grande réduction des dépenses de programmes au sein du G-7



Source : *Perspectives économiques de l'OCDE*, juin 1998

- L'amélioration des finances publiques du Canada a été réalisée en grande partie grâce à une nette diminution des dépenses de programmes.
- En fait, les dépenses de programmes du Canada ont beaucoup plus baissé que celles des autres pays du G-7.
- Entre 1992 et 1997, le total des dépenses de programmes des administrations publiques du Canada a diminué, passant de 41,7 à 33,8 p. 100 du PIB, soit une baisse d'environ 8 points de pourcentage. Au cours de la même période, les dépenses de programmes des pays du G-7 ont baissé en moyenne d'environ 1 point de pourcentage, soit de 35,8 à 34,8 p. 100 du PIB.
- Par conséquent, les dépenses de programmes du Canada, par rapport à la taille de son économie, sont maintenant plus faibles que la moyenne du G-7.

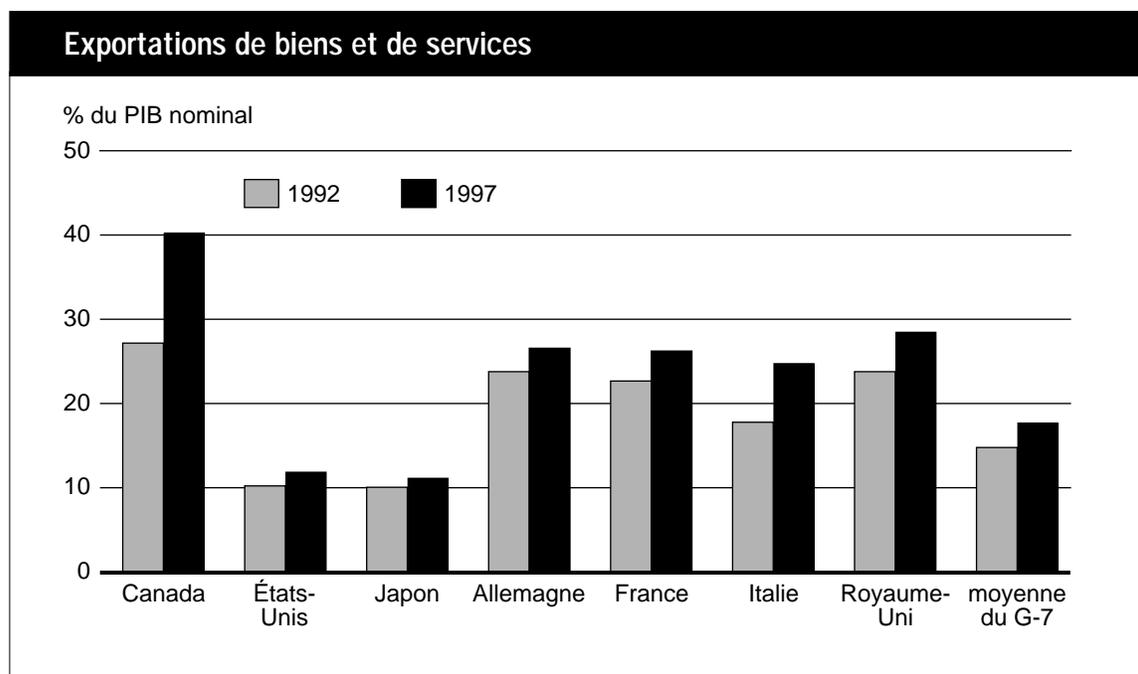
Le Canada est reconnu mondialement comme un pays où l'inflation est faible



Sources : *Perspectives économiques de l'OCDE*, juin 1998;
Statistiques financières internationales - Annuaire, 1997, FMI

- Tous les pays du G-7 ont réussi à juguler l'inflation. En fait, dans la plupart des pays, l'inflation a chuté à des planchers qui n'avaient pas été atteints depuis plusieurs dizaines d'années.
- Dans un contexte international favorable, l'inflation au Canada s'est établie en moyenne à moins de 2 p. 100 lors des dernières années, au deuxième rang du G-7. Ce taux est nettement inférieur à celui des années 1970 et 1980, alors qu'il dépassait celui des États-Unis.

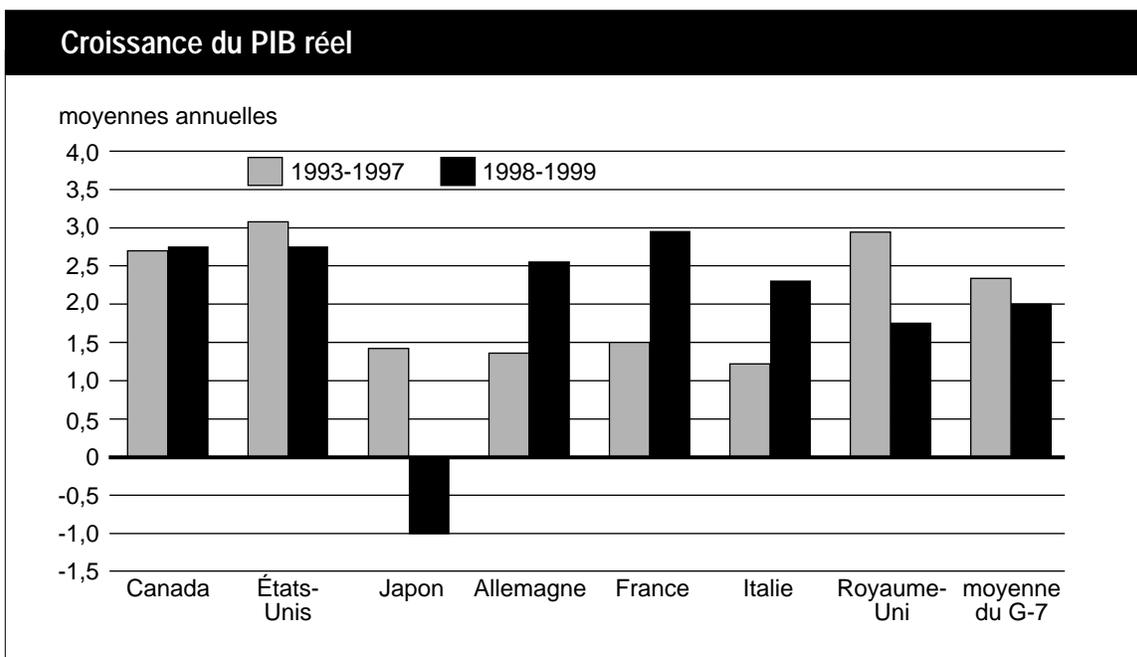
Le Canada est le pays du G-7 le plus tourné vers le commerce extérieur



Source : *Perspectives économiques de l'OCDE*, juin 1998

- Le commerce représente une part importante de l'activité économique du Canada. Cette part a augmenté rapidement au cours des dernières années, en raison du succès des initiatives commerciales récentes et de la réussite des négociations commerciales multilatérales.
- La part des exportations dans le total de l'activité économique a récemment augmenté dans tous les pays du G-7, celle du Canada affichant la hausse la plus élevée, soit de 27 p. 100 en 1992 à un peu plus de 40 p. 100 en 1997.
- En fonction du PIB, les exportations du Canada sont maintenant plus de deux fois supérieures à la moyenne du G-7.

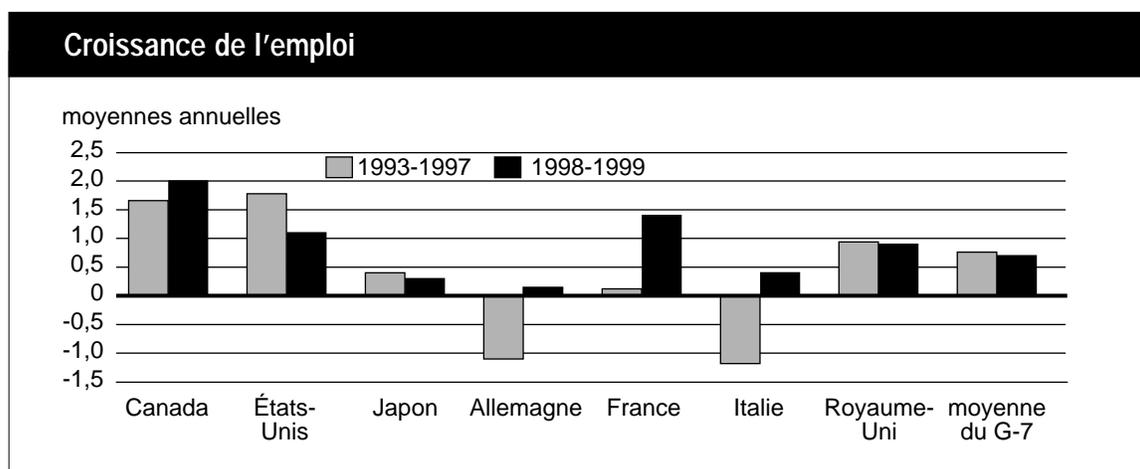
De saines politiques économiques ont contribué à la performance supérieure du Canada en termes de croissance économique au sein du G-7



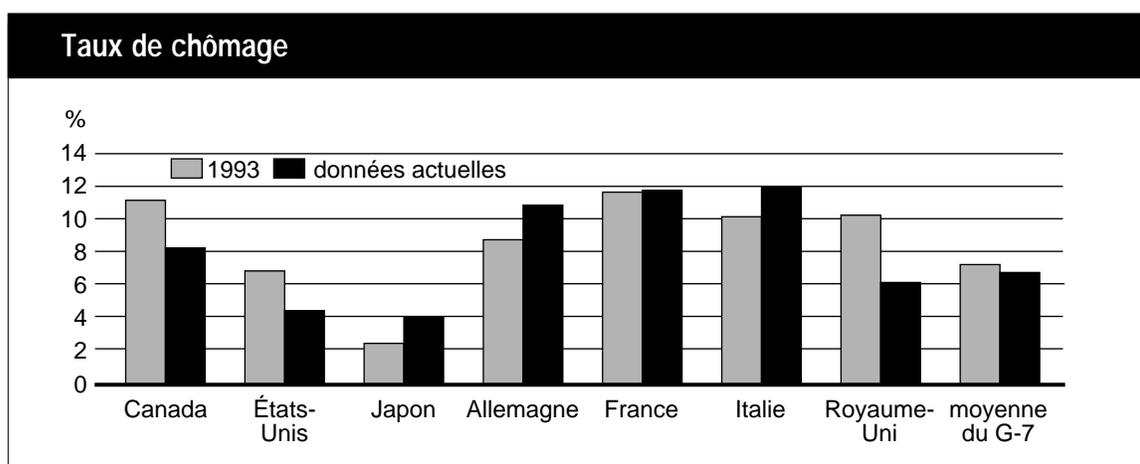
Source : *Perspectives de l'économie mondiale*, FMI, octobre 1998

- La croissance économique du Canada s'est améliorée au cours des dernières années, après avoir enregistré un faible rendement au début des années 1990.
- De 1993 à 1997, la croissance du PIB réel a atteint 2,7 p. 100 en moyenne, soit un résultat légèrement inférieur à celui enregistré aux États-Unis et au Royaume-Uni.
- De plus, on estime que la performance économique du Canada restera favorable. Le FMI prévoit que la croissance du Canada s'établira en moyenne à 2,8 p. 100 en 1998 et en 1999, soit l'une des meilleures performances au sein du G-7.

La création d'emplois au Canada est l'une des meilleures parmi les pays du G-7



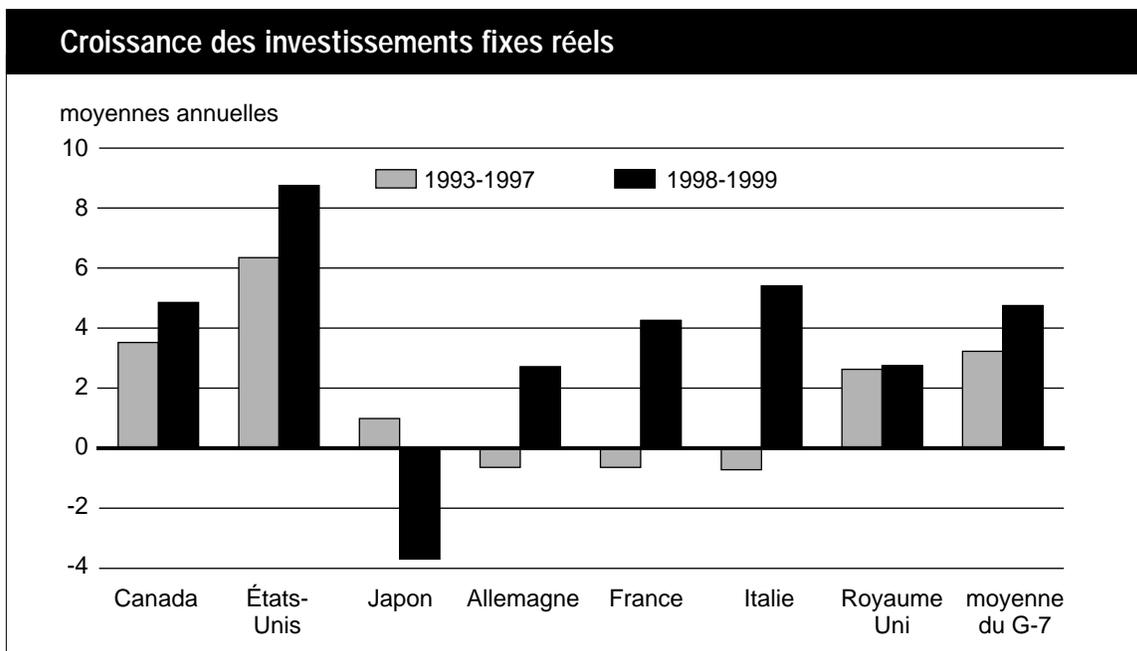
Source : *Perspectives de l'économie mondiale*, FMI, octobre 1998



Source : DRI

- L'amélioration de l'activité économique contribue à la croissance de l'emploi et à la réduction du taux de chômage. Le Canada affiche une des meilleures performances du G-7 à ce chapitre.
- De 1993 à 1997, la croissance de l'emploi au Canada a atteint 1,7 p. 100 en moyenne, plaçant le pays au deuxième rang derrière les États-Unis. Le FMI prévoit qu'elle s'élèvera à 2 p. 100 en 1998 et en 1999, soit le meilleur résultat au sein du G-7.
- Même si le taux de chômage demeure trop élevé au Canada, il a fortement reculé au cours des dernières années. Il s'établissait à 8,3 p. 100 au mois d'août, son niveau le plus faible en huit ans. Le taux de chômage au Canada a diminué de près de 3 points de pourcentage depuis 1993; seul le Royaume-Uni a enregistré une baisse plus importante au sein du G-7.

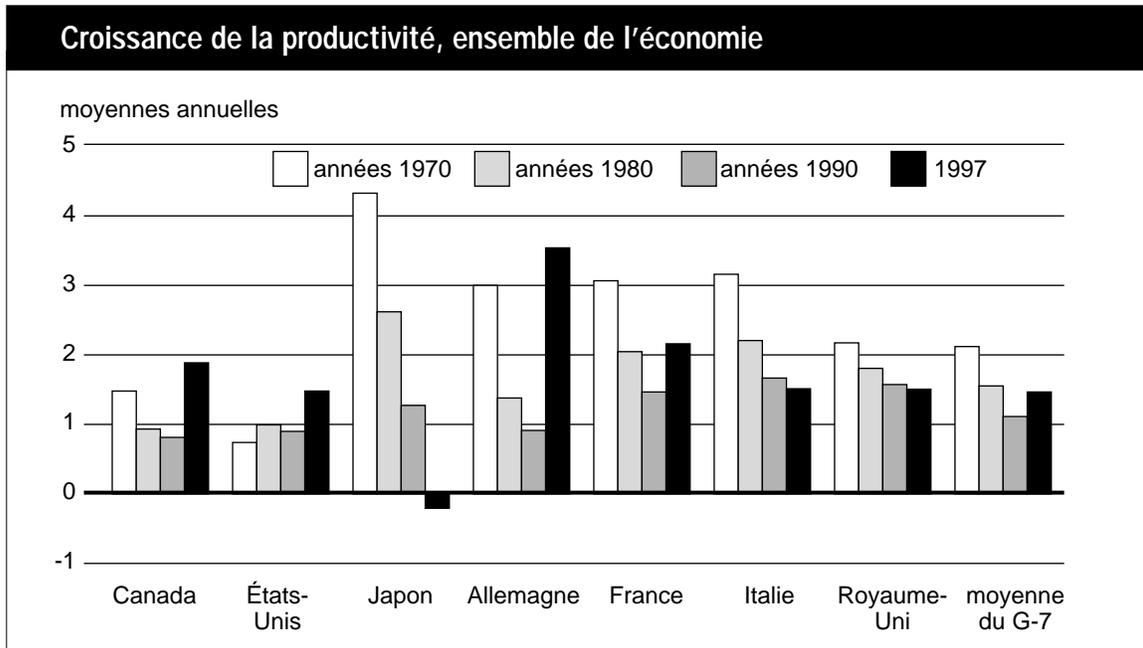
Le Canada vient au deuxième rang du G-7 pour la croissance des investissements



Source : *Perspectives de l'économie mondiale*, FMI, octobre 1998

- De saines politiques économiques ont contribué à la forte croissance des investissements, un facteur clé pour l'amélioration de la croissance de la productivité.
- Depuis 1993, le Canada vient au deuxième rang du G-7 en matière de croissance des investissements des entreprises.
- Le FMI prévoit en outre que la croissance moyenne des investissements fixes au Canada augmentera encore en 1998 et en 1999 et constituera l'une des meilleures performances du G-7 au chapitre de la croissance.

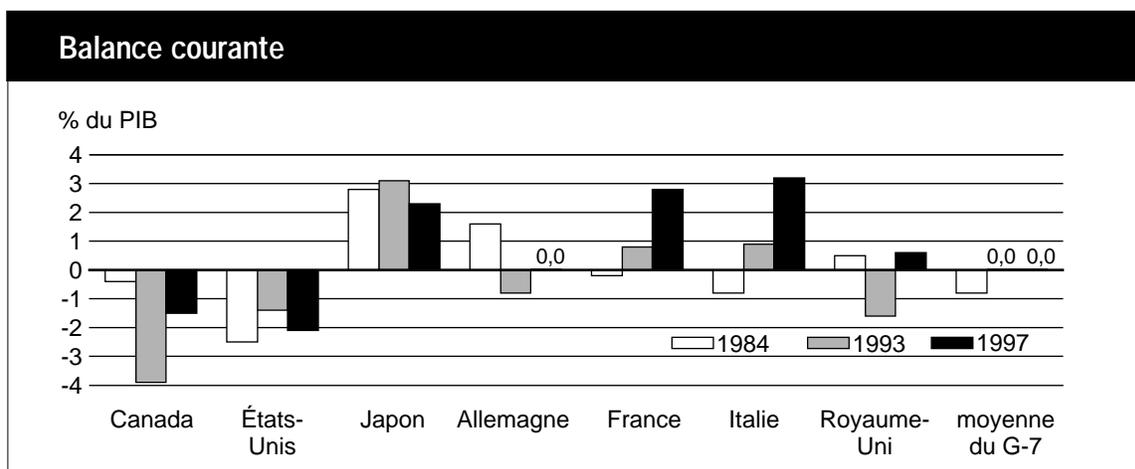
Le Canada doit relever un défi essentiel : améliorer la croissance de sa productivité



Source : *Perspectives économiques de l'OCDE*, juin 1998

- Comme dans les autres pays du G-7, la croissance de la productivité au Canada a connu un ralentissement au cours des trois dernières décennies.
- Dans les années 1980 et au début des années 1990, la performance du Canada était la pire du G-7.
- En 1997, la croissance de la productivité du Canada a été la meilleure depuis plus de dix ans et elle a dépassé la moyenne du G-7. Toutefois, il est trop tôt pour savoir si le pays a amorcé une période de forte croissance de la productivité.
- Pour maintenir ce rythme, en plus de renverser les déséquilibres macroéconomiques, des initiatives gouvernementales visant à améliorer la productivité ont été élaborées. Celles-ci comprennent une aide accrue au chapitre de la R-D, de la diffusion de la technologie, de l'éducation et de la formation.

Le Canada doit relever un autre défi : devenir encore moins dépendant de l'épargne étrangère



Source : *Perspectives économiques de l'OCDE*, juin 1998

Nota – Les données de 1997 pour le Canada sont les nouvelles données révisées de Statistique Canada

- Le Canada a traditionnellement enregistré un déficit de la balance courante, ce qui l'a amené à dépendre des capitaux étrangers.
- Dans les années 1950 et 1960, le déficit de la balance courante était lié au besoin de financer d'importants investissements intérieurs. Toutefois, au cours des années 1980 et au début des années 1990, le déficit de la balance courante découlait du besoin de financer des déficits budgétaires chroniques.
- Le redressement de la situation financière du Canada a contribué à une amélioration importante de la balance courante, dont le déficit qui était de 3,9 p. 100 du PIB en 1993 a chuté à 1,5 p. 100 en 1997.
- Le Canada emprunte donc moins à l'étranger pour financer le déficit de sa balance courante.
- Le défi que le Canada doit relever est de devenir encore moins dépendant de l'épargne étrangère. Cela met en évidence la nécessité de maintenir une politique budgétaire prudente, qui aidera à augmenter l'épargne nationale et à encourager l'épargne du secteur privé.

7

Faits saillants sur la réduction des impôts et des cotisations d'assurance-emploi

Mesures récentes prises par le gouvernement fédéral pour réduire les cotisations d'assurance-emploi et l'impôt sur le revenu des particuliers

- Le gouvernement fédéral a déjà pris des mesures dans deux domaines pour laisser plus d'argent dans les poches des Canadiens : la réduction des cotisations d'assurance-emploi (AE) et la réduction de l'impôt sur le revenu des particuliers.
- Les taux de cotisation d'AE ont sensiblement diminué depuis 1994. Il en a résulté une réduction cumulative des recettes d'AE depuis cette date qui s'établit à environ 5 milliards de dollars (2,6 milliards en 1998 seulement).
- Voici quelques précisions sur les mesures prises depuis 1994 :
 - en 1994, le gouvernement a empêché les cotisations d'AE de passer à 3,30 dollars par 100 dollars de rémunération assurable;
 - le gouvernement a réduit les cotisations d'AE chaque année depuis 1994, pour les faire passer de 3,07 dollars à 2,70 dollars en 1998;
 - le Programme pour l'embauche de nouveaux travailleurs, annoncé en novembre 1996, offre un allègement aux petites entreprises qui créent des emplois en 1997 et en 1998. L'aide totale accordée s'élèvera à 465 millions de dollars sur deux ans;
 - une exonération de cotisations d'AE a été annoncée dans le budget de février 1998 en faveur de toutes les entreprises qui embauchent de jeunes Canadiens en 1999 et en 2000. La valeur totale de cette aide s'établira à 200 millions de dollars sur deux ans;
 - le maximum des gains assurables, qui sert à calculer le montant maximal des cotisations d'AE, a été ramené de 43 940 dollars à 39 000 dollars en 1996, pour demeurer ensuite à ce niveau. Cette mesure se traduit par un allègement de 1,8 milliard de dollars sur trois ans.
- Le processus de réduction générale de l'impôt des particuliers a été amorcé par le budget de 1998, qui prévoit des diminutions générales d'impôt de 4 milliards de dollars sur trois ans. La valeur totale des allègements fiscaux prévus dans le budget de 1998, lorsqu'on tient compte à la fois des réductions générales et des diminutions d'impôt ciblées, s'élève à 7 milliards sur trois ans.
- Les particuliers ont bénéficié d'une réduction générale d'impôt grâce aux mesures suivantes :
 - l'augmentation du revenu exonéré d'impôt à concurrence de 500 dollars pour les personnes à faible revenu et de 1 000 dollars pour les familles à faible revenu;
 - l'élimination de la surtaxe générale de 3 p. 100 en faveur des contribuables dont le revenu ne dépasse pas 50 000 dollars, environ, et une diminution de cette surtaxe pour les particuliers dont le revenu se situe entre 50 000 et 65 000 dollars.

Coût de la réduction des impôts et des cotisations d'assurance-emploi

- Le tableau suivant offre une liste complète des règles empiriques permettant d'estimer le coût d'une réduction des impôts et des cotisations d'AE.
- La principale constatation qui se dégage de ce tableau est que toute mesure importante de réduction de l'impôt des particuliers coûte extrêmement cher. Par exemple :
 - une réduction de 100 dollars de l'impôt de tous les contribuables reviendrait à environ 1,5 milliard par an;
 - une réduction de 1 point de pourcentage des trois taux d'imposition de 17, de 26 et de 29 p. 100 coûterait plus de 3,7 milliards de dollars par an;
 - il en coûterait 1,1 milliard par an pour réduire de 1 point de pourcentage le taux de 26 p. 100 qui s'applique aux Canadiens à revenu moyen.
- Une réduction des cotisations d'AE coûte cher aussi :
 - une diminution de 5 cents du taux de cotisation (réduction de 7 cents des cotisations d'employeur) coûterait 350 millions de dollars;
 - ramener le taux de cotisation au seuil de rentabilité pourrait coûter plus de 6 milliards de dollars par an.
- Étant donné l'importance de ces coûts, toute mesure qui permettrait aux Canadiens de garder plus d'argent dans leurs poches ne saurait être que modeste sur une année. Cependant, l'ampleur d'un tel allègement devrait s'accroître à mesure que les finances publiques s'améliorent, ce qui permettrait d'accroître, au fil des ans, l'effet cumulatif de l'allègement.

**Coût de la réduction des impôts et des cotisations d'AE :
estimation des effets sur une année complète en 1999**

	coût du changement (millions \$)
Impôt sur le revenu des particuliers	
Réduction d'impôt de 100 \$ pour tous les contribuables ¹	1 450
Hausse de 100 \$ des montants servant à des crédits donnés	
Montant personnel de base	250
Montant de marié ou d'équivalent	40
Surtaxes fédérales	
Réduction de 1 point de pourcentage de la surtaxe générale de 3 % ²	350
Réduction de 1 point de pourcentage de la surtaxe de 5 % ³	130
Réduction des taux marginaux d'imposition (par point de pourcentage)⁴	
Taux inférieur (17 %)	2 060
Taux intermédiaire (26 %)	1 100
Taux supérieur (29 %)	570
Réduction de 1 point de pourcentage de chaque taux	3 730
Hausse de 100 \$ de la prestation de base – Prestation fiscale canadienne pour enfants (PFCE)⁵	
	600
Hausse de 100 \$ du crédit pour TPS (CTPS) pour une famille de quatre personnes⁶	
	505
Rétablissement de l'indexation des paramètres fiscaux⁷ :	
Effet total :	
Année 1	840
Année 2	1 690
Année 3	2 550
Année 4	3 410
Composantes	
Crédits personnels et tranches d'imposition :	
Année 1	610
Année 2	1 215
Année 3	1 825
Année 4	2 435
Prestation fiscale canadienne pour enfants (PFCE) :	
Année 1	160
Année 2	325
Année 3	495
Année 4	665
Crédit pour TPS (CTPS) :	
Année 1	80
Année 2	160
Année 3	245
Année 4	330
Cotisations d'assurance-emploi	
Réduction de 5 cents du taux des employés et réduction de 7 cents du taux des employeurs (changement combiné)	
Réduction de 5 cents pour les employés ⁸	145
Réduction de 7 cents pour les employeurs ⁸	205
Total	350

Coût de la réduction des impôts et des cotisations d'AE : estimation des effets sur une année complète en 1999 (suite)

	coût du changement (millions \$)
Impôt sur les bénéfices des sociétés	
Réduction des taux de 1 point de pourcentage :	
Tous les taux	780
Taux choisis	
Taux général (sauf F&T et petites entreprises)	375
Taux applicable aux bénéfices de F&T	220
Taux des petites entreprises	185
Réduction de 1 point de pourcentage de la surtaxe de 4 %⁹	145
Réduction de 0,025 point de pourcentage de l'impôt des grandes sociétés¹⁰	170
Taxe de vente	
Réduction de 1 point de pourcentage de la TPS¹¹	3 000
Réduction de 1 cent le litre sur les carburants automobiles et d'aviation	620
Réduction de 1 % des droits d'accise sur :	
Spiritueux	5
Bière	5
Vin	1
Tabac	20

¹ Non remboursable.

² Dans le budget de 1998, la surtaxe générale de 3 % a été éliminée pour tous les contribuables gagnant moins de 50 000 \$ et réduite pour ceux dont le revenu se situe entre 50 000 \$ et 65 000 \$. Les coûts correspondent au restant de la surtaxe.

³ S'applique actuellement à la partie de l'impôt fédéral de base qui dépasse 12 500 \$ pour les revenus de 65 000 \$ environ.

⁴ Le taux de 17 % s'applique aux revenus imposables ne dépassant pas 29 590 \$, le taux de 26 % aux revenus imposables situés entre 29 591 \$ et 59 180 \$, et le taux de 29 % aux revenus imposables dépassant 59 180 \$.

⁵ La valeur actuelle de la PFCE de base est de 1 020 \$.

⁶ La valeur actuelle du CTPS dépend de la composition de la famille :

- 199 \$ pour le déclarant et son conjoint ou l'équivalent;
- 105 \$ par enfant.

⁷ Estimations reposant sur l'hypothèse d'un taux d'inflation annuel de 1,5 %. Les effets sont cumulatifs.

⁸ Le taux de cotisation des employeurs est égal à 1,4 fois celui des employés.

⁹ Sur l'impôt fédéral de base des sociétés de 28 %.

¹⁰ Le taux actuel est de 0,225 %.

¹¹ Sans modification du CTPS.